

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2014)

**TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DES SOLS DANS LES LIMITES DU
STATIONNEMENT DE LA PROPRIÉTÉ DE LA MAISON DE LAUBERIVIÈRE À
QUÉBEC**

SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30)



**Entente de
développement culturel**



SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2014)

**TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DES SOLS DANS LES LIMITES DU
STATIONNEMENT DE LA PROPRIÉTÉ DE LA MAISON DE LAUBERIVIÈRE À
QUÉBEC**

SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30)



Décembre 2015

Cette intervention archéologique a été réalisée dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Québec.

©2015
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
3^e trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN-978-2-89552-137-2

LISTE DES INTERVENANTS

VILLE DE QUÉBEC

Division de l'architecture et du patrimoine

Service de l'aménagement et du développement urbain

William Moss

Chef d'équipe - archéologue

ACTION-HABITATION DE QUÉBEC

Réjean Boilard

Agent de développement

RURALYS

Dominique Lalande

Directrice générale, coordonnatrice et archéologue

Désirée-Emmanuelle Duchaine

Archéologue chargée de projet

David Beaumier

Technicien en archéologie

Stéphane Noël

Technicien en archéologie

Tommy Simon Pelletier

Technicien en archéologie

Mélanie Rousseau

Technicienne en archéologie

Anne Sasseville

Technicienne en archéologie

François Pellerin

Cartographe et géomaticien

Annie Forget

Cartographe

SOLÉO EXPERTS-CONSEILS

Rémy Jenkins

Ingénieur

Nous tenons à remercier les archéologues Daniel Simoneau, Pierre Cloutier, Daniel La Roche ainsi que Isabelle Duval pour leurs précieux conseils. Un merci spécial au Groupe de recherche en dendrochronologie historique pour l'identification de certaines pièces de bois mises au jour dans les limites de la sous-opération 75A. Enfin, nous remercions M. Rémi Jenkins pour nous avoir fourni un local afin d'entreposer les pièces de bois mises au jour au cours de l'intervention.

RÉSUMÉ

Au début de l'automne 2014, le Service de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Québec a confié le mandat à Ruralys de réaliser une surveillance archéologique dans le cadre de travaux de décontamination des sols réalisés dans le stationnement de la Maison de Lauberivière à Québec qui est située dans les limites du site de l'îlot des Palais (CeEt-30). En effet, la présence de contaminants tels que des hydrocarbures pétroliers et des métaux lourds identifiée en 2011 a restreint l'intervention archéologique à une surveillance. Simultanément à ces travaux, le mandat initial comprenait également la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant l'ensemble de la propriété de la Maison de Lauberivière en vue de la réalisation du projet de recyclage et d'agrandissement de la Maison de Lauberivière (Ruralys 2015).

L'intervention archéologique réalisée a tout de même permis de mettre au jour plusieurs vestiges archéologiques d'importance. Le long de la rue Vallière, un mur de fortification datant fort probablement de 1710 a été mis au jour sur plus de 8 m de longueur ainsi que des pieux en bois, associés à l'enclos palissadé qui délimitait le réduit de l'intendance à partir des années 1690. Bien que la partie nord du mur de fortification ait dû être démolie, les pieux, qui sont orientés selon un axe est-ouest, ont tout de même été laissés en place en vue d'une intervention future. Les vestiges d'un drain en pierre et en bois dont l'aménagement est associé aux latrines du second palais de l'Intendant ont également été documentés. En somme, il s'agissait d'une canalisation en pierre recouverte de pièces de bois dont certaines caractéristiques permettent de les identifier comme des composantes d'un ancien ouvrage palissadé. Enfin, dans la portion sud-est de la propriété, quelques pièces de bois, dont certaines sont également associées à l'ancienne palissade, ont été découvertes en position horizontale sur un niveau très organique reposant à son tour sur un sol naturel jugé archéologiquement stérile. La présence de ces pièces de bois tend d'ailleurs à confirmer celle d'un bassin à bateaux représenté sur les plans historiques à partir du début des années 1690. Enfin, le long de la rue des Prairies, une petite portion du mur nord du second palais de l'Intendant a également été mise au jour. Les résultats de l'intervention archéologique réalisée dans les limites du stationnement de la Maison de Lauberivière permettent donc de confirmer le potentiel très élevé des lots occupés par cette propriété et qui couvrent une superficie d'environ 3 600 m². De plus, les données ainsi recueillies s'intègrent parfaitement aux phases d'occupation du site CeEt-30 qui ont été documentées principalement par le chantier-école de l'Université Laval depuis plusieurs décennies.

En définitive, la surveillance archéologique qui a été réalisée dans les limites du stationnement de la Maison de Lauberivière a permis de documenter la manière dont a évolué l'espace occupé par le réduit de l'intendance mais également de mieux comprendre certaines phases d'occupation du site CeEt-30 qui demeuraient jusqu'à aujourd'hui plutôt nébuleuses. Ainsi, la collecte de ces nouvelles données a permis d'élargir la connaissance d'un des plus importants sites dans l'histoire de la ville de Québec.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES INTERVENANTS	iii
RÉSUMÉ.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES PLANS.....	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	viii
LISTE DES FIGURES.....	xii
LISTE DES TABLEAUX.....	xv
 1. INTRODUCTION.....	 1
1.1 Contexte et mandat.....	1
1.2 Description de l’aire d’intervention	1
1.3 Organisation du rapport.....	1
 2. MÉTHODOLOGIE	 5
2.1 Surveillance archéologique	5
 3. CONTEXTE HISTORIQUE.....	 7
3.1 Le XVII ^e siècle.....	7
3.2 Le XVIII ^e siècle.....	15
3.3 Le XIX ^e siècle	18
3.4 Le XX ^e siècle.....	20
 4. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	 31
4.1 Ancien site CeEt-287	31
4.2 Sites CeEt-225 et 226.....	32
4.3 Site CeEt-30	33
 5. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE	 35
5.1 Résultats	35
5.1.1 Stratigraphie générale du site	35
5.1.2 Vestiges immobiliers.....	43
5.1.2.1 Vestige 75A100.....	43
5.1.2.2 Vestige 75A200.....	51
5.1.2.3 Vestige 75A300.....	56
5.1.2.4 Vestige 75A400.....	68
5.1.2.5 Vestige 75A500.....	72
5.1.2.6 Vestige 75A600.....	79
5.1.2.7 Garage des années 1950	82
5.1.3 Vestiges mobiliers	83
5.1.3.1 Culture matérielle.....	83
5.1.3.2 Pièces de bois	86
5.2 Discussion	86
5.2.1 Événement 1 : Sols naturel en place (lots 75A10 et 75A11)	86

5.2.2 Événement 2 : Chantier naval de l'intendant Talon (ca 1665 à 1672) (lot 75A10).....	88
5.2.3 Événement 3 : Construction d'un enclos palissadé autour du réduit de l'intendance (années 1690) (lot 75A200).....	92
5.2.4 Événement 4 : Bassin à bateaux (années 1690-1709) (lots 75A10 et 75A500).....	95
5.2.5 Événement 5 : Construction d'un mur de fortification (années 1710) (75A100)	98
5.2.6 Événement 6 : Construction du second palais de l'Intendant (1714-1719) (lots 75A8, 75A9 et 75A600)	99
5.2.7 Événement 7 : Construction d'un drain couvert associé au second palais de l'Intendant (1719-1722) (lot 75A300)	102
5.2.8 Événement 8 : Cour à bois (premier quart du XVIII ^e siècle-1775) (lots 75A6 et 75A7).....	103
5.2.9 Événement 9 : Démolition d'un bâtiment (vers 1775?) (lot 75A5)	103
5.2.10 Événement 10 : Marché à fois, hangars et enclos à bétail (début du XX ^e siècle) (lots 75A4 et 75A400).....	104
5.2.11 Événement 11 : Occupation des lieux par un garage en blocs de béton (années 1950) (lot 75A3).....	104
5.2.12 Événement 12 : Aménagement d'une aire de stationnement (lots 75A1 et 75A2).....	104
 6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE RÉSIDUEL.....	105
6.1 Zones à potentiel historique	105
6.1.1 Zone à potentiel H1 (chantier naval/bassin à bateaux, éléments défensifs, hangar et second palais)	105
6.1.2 Zone à potentiel H2 (chantier naval/bassin à bateaux)	106
6.1.3 Zone à potentiel H3 (enclos palissadé, mur de fortification et drain couvert français).....	106
6.2 Plan d'intervention	108
6.2.1 Zone à potentiel H1	108
6.2.2 Zone à potentiel H2	108
6.2.3 Zone à potentiel H3	108
 7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	111
 BIBLIOGRAPHIE	115
 ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30) / OPÉRATION 75	123
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTEFACTS / SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30) / OPÉRATION 75	151

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation générale de la propriété de la Maison de Lauberivière	2
Plan 2.	Limites de l'aire d'intervention	3
Plan 3.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1692 (Extrait du plan de Robert de Villeneuve de 1692 (ANOM, France, 03DFC 439A) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)	23
Plan 4.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1699 (Extrait du plan de Levasseur de Néré de 1699 (ANOM, France, 03DFC 361B) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015).....	24
Plan 5.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1727 (Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1727 (BAnQ, P600, S4, SS2, D593) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015).....	25
Plan 6.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1732 (Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1732 (ANOM, France, F329 9601) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015).....	26
Plan 7.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1779 (Extrait du plan de Marr de 1779 (ANC, NMC 55479) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)	27
Plan 8.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1867 (Extrait du plan de Sitwell de 1867 (BAnQ, P600-4, Collection initiale, D-362-Québec-1864-67) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015).....	28
Plan 9.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1875 (Extrait du plan de l'Atlas Sanborn de 1875 (ANQ, N1173-22, p.12) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015).....	29
Plan 10.	Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1910 (Extrait du plan de Goad de 1910 (BAnQ, Cote C342-1910 révisé 1916, neg. FC-397) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)	30
Plan 11.	Localisation des zones à potentiel archéologique historique (Ruralys 2015)	107

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue d'ensemble du vestige 75A100, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-332) et pièce de bois ressemblant à une membrure de bateau (CeEt-30-2014-75A-017)

Photo 1.	Vue du stationnement de la Maison de Lauberivière localisé à l'angle des rues Vallière et des Prairies, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-004).....	4
Photo 2.	Portion nord-est de la sous-opération 75A après l'enlèvement de l'asphalte, vers le nord-est (CeEt-30-2014-75A-001).....	35
Photo 3.	Paroi nord de la portion centrale de la sous-opération 75A, vers le nord-nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-065).....	37
Photo 4.	Paroi ouest de la sous-opération 75A, vers l'ouest-sud-ouest (CeEt-30-2014-75A-212).....	39
Photo 5.	Pièce de bois plate en chêne (<i>Quercus</i> sp.) mise au jour dans le niveau organique (lot 75A10) reposant sur le sol naturel jugé archéologiquement stérile (CeEt-30-2014-75A-043).....	40
Photo 6.	Pièce de bois en cèdre blanc de l'Est (<i>Thuja occidentalis</i> L.) présentant une courbure mise au jour dans le niveau organique (lot 75A10) reposant sur le sol naturel jugé archéologiquement stérile (CeEt-30-2014-75A-017).....	41
Photo 7.	Extrémité de la pièce de bois en cèdre blanc de l'Est (<i>Thuja occidentalis</i> L.) présentant une courbure (CeEt-30-2014-75A-588)	41
Photo 8.	Séquence des sols naturels observée dans la portion est de la sous-opération 75A, vers le sud-est. La flèche bleue indique le niveau organique alors que la flèche rouge indique le sol naturel stérile (CeEt-30-2014-75A-062)	42
Photo 9.	Vue d'ensemble de la portion sud du vestige 75A100, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-332)	45
Photo 10.	Paroi stratigraphique observée au-dessus de l'extrémité sud de la portion sud du vestige 75A100, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-293)	45
Photo 11.	Portion nord du vestige 75A100, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-482).....	46

Photo 12.	Parement est de la portion sud du vestige 75A100, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-369)	47
Photo 13.	Vue d'ensemble de l'assise supérieure de la portion sud du vestige 75A100, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-346)	48
Photo 14.	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord de la portion sud du vestige 75A100, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-358)	49
Photo 15.	Remblai observé à l'est de la portion sud du vestige 75A100, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-259)	50
Photo 16.	Paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud de la portion sud du vestige 75A100, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-302)	50
Photo 17.	Vue d'ensemble du vestige 75A100 à la suite du démantèlement de la moitié nord de sa portion sud, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-411)	51
Photo 18.	Vue d'ensemble du vestige 75A200, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-372)	52
Photo 19.	Pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-283)	52
Photo 20.	Paroi stratigraphique observée à l'ouest des pieux (75A200), vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-286)	53
Photo 21.	Trace de collet observée sur le pieu 75A200c, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-290)	54
Photo 22.	Vue d'ensemble du pieu 75A200d, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-388)	55
Photo 23.	Détail de l'encoche visible à la base du pieu 75A200e, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-385)	56
Photo 24.	Vue d'ensemble du vestige 75A300, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-084)	57
Photo 25.	Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-146)	58
Photo 26.	Vue de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-139)	58

Photo 27.	Traces d'écorce sur certaines pièces de bois constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (est) (CeEt-30-2014-75A-134).....	59
Photo 28.	Exemples de pièces de bois constituant le couvercle du vestige 75A300 dont les extrémités sont biseautées, en plongée (ouest) (CeEt-30-2014-75A-106).....	60
Photo 29.	Clou forgé dans une pièce de bois constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-519)	60
Photo 30.	Pièces de bois équarries sur deux faces constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-563).....	61
Photo 31.	Pièces de bois équarries sur une seule face constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-501).....	62
Photo 32.	Détail d'une encoche observée sur une pièce de bois équarrie sur une seule face constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-505).....	62
Photo 33.	Troncs partiellement écorcés constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-493)	63
Photo 34.	Troncs partiellement écorcés présentant des entailles à mi-bois et constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-562).....	64
Photo 35.	Tronc partiellement écorcé avec tenon constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-498).....	64
Photo 36.	Détail d'une entaille à mi-bois en queue d'aronde observée sur un tronc partiellement écorcé constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-516).....	65
Photo 37.	Séquence des sols observés au-dessus du vestige 75A300, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-188).....	66
Photo 38.	Séquence stratigraphique des sols naturels observée à l'ouest du vestige 75A300, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-113).....	67
Photo 39.	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-166).....	67
Photo 40.	Vue d'ensemble du vestige 75A400, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-027)	68

Photo 41.	Portion sud-ouest du vestige 75A400, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-040)	69
Photo 42.	Détail du vestige 75A400, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-028).....	69
Photo 43.	Présence de clous découpés dans les pièces de bois constituant le vestige 75A400, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-029).....	70
Photo 44.	Séquence des sols observée au-dessus du vestige 75A400, vers le nord-nord-est (CeEt-30-2014-75A-038).....	71
Photo 45.	Mince couche de copeaux de bois observée directement sur le vestige 75A400, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-033)	71
Photo 46.	Séquence des sols observée sous le vestige 75A400, vers le nord-nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-010)	72
Photo 47.	Vue d'ensemble des pièces de bois associées au vestige 75A500, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-472).....	73
Photo 48.	Vue des pièces de bois 75A500a et b correspondant à des troncs écorcés avec entailles, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-470).....	73
Photo 49.	Vue des pièces de bois 75A500c et d correspondant à des pièces équarries sur quatre faces, vers le nord-est (CeEt-30-2014-75A-406)	74
Photo 50.	Vue des pièces de bois 75A500c et d correspondant à des pièces équarries sur quatre faces (CeEt-30-2014-75A-556).....	74
Photo 51.	Vue de la pièce de bois 75A500e correspondant à un long madrier, vers le nord-nord-est (CeEt-30-2014-75A-441)	75
Photo 52.	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-423).....	78
Photo 53.	Niveau de sable gris entre le niveau organique brun (lot 75A10) et le sol naturel jugé archéologiquement stérile (lot 75A11) généralement observé dans la sous-opération 75A	79
Photo 54.	Vue d'ensemble du vestige 75A600, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-233)	80
Photo 55.	Sommet du vestige 75A600, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-236).....	80
Photo 56.	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté ouest du vestige 75A600, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-241)	81

Photo 57.	Séquence des sols observée sous le vestige 75A600, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-309)	82
Photo 58.	Dalle de béton associée à l'ancien garage, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-060).....	83
Photo 59.	Fragment de bardeau en ardoise	84
Photo 60.	Fragment de tuile en terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge.....	84
Photo 61.	Tesson de faïence blanche française orné d'un décor en camaïeu bleu fait de cercles concentriques	85
Photo 62.	Tesson de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel orné d'un décor moulé avec un motif de vannerie.....	85
Photo 63.	Boucle de chaussure en métal cuivreux	86

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Plan de la ville de Québec de Jean Bourdon (1660) (ANC, C-15801).....	7
Figure 2.	Extrait du plan de la ville de Québec de Vateau (1670). La flèche noire indique l'emplacement de la brasserie de Jean Talon (ANC, C-11088).....	8
Figure 3.	Extrait du plan de la ville de Québec de Robert de Villeneuve (1685). La flèche noire indique l'emplacement approximatif de l'aire d'intervention (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 349B)	9
Figure 4.	Extrait du plan de la ville de Québec de Robert de Villeneuve (1692) (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 439A).....	10
Figure 5.	Extrait du plan de la ville de Québec de Levasseur de Néré (1695) (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 359B).....	11
Figure 6.	Extrait du plan de la ville de Québec de Levasseur de Néré (1699) (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 361B).....	11
Figure 7.	Extrait de la cartouche de la carte de J.-B. Louis Franquelin attribuée à de Fonville montrant le secteur du palais de l'Intendant en 1699 (Archives nationales, Paris-Holzapfel, copie ANC, C-46450).....	12

Figure 8.	Élévation ouest de l'enceinte de Québec datée de 1693 et faite par Beaucours. À l'extrémité gauche du plan, on peut voir la redoute Saint-Nicolas et la palissade menant à un corps de garde situé à l'ouest du palais de l'Intendant (ANC, PH/340-Quebec-[1700], MG1, C11A, DFC, N° d'ordre 434B).....	13
Figure 9.	Extrait du plan de Levasseur de Néré (1694) montrant les ouvrages de fortification réalisés par Beaucours dans le secteur du palais de l'Intendant (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 358B)	14
Figure 10.	Extrait du plan de la ville de Québec de Beaucours (1710) (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 377B).....	14
Figure 11.	Plan de l'intendance de La Guer de Morville (1717) (ANC, F/350/Québec, 1717).....	15
Figure 12.	Plan de l'intendance de Chaussegros de Léry (1732) (Archives nationales d'outre-mer, France, F329 9601).....	16
Figure 13.	Plan de l'intendance en 1750 (Tiré de Simoneau 2014 : 14; ANC, PH/340/QUEBEC/1750).....	17
Figure 14.	Extrait du plan de la ville de Québec de Chaussegros de Léry (1752). La flèche rouge indique l'emplacement du bâtiment adossé aux jardins dont la fonction au Régime français demeure inconnue (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 429A).....	17
Figure 15.	Plan de l'intendance de l'ingénieur royal John Marr (1771). La flèche rouge indique l'emplacement du <i>Commissaries House</i> (Tiré de Moussette 1994 : 126).....	18
Figure 16.	Extrait du plan de la ville de Québec de Joseph Bouchette (1830) (BAnQ, G/3454/Q4/1830/J22/CAR)	19
Figure 17.	Extrait du plan de la ville de Québec de Paul Cousin de la firme <i>Marcotte and Levy</i> (1871) (BAnQ, G/3454/Q4/1871/C68/CAR)	19
Figure 18.	Extrait du plan d'assurances de la ville de Québec de Goad (1879) (BAnQ, P600/S4/ SS1/D65)	20
Figure 19.	Extrait du plan d'assurances de la ville de Québec de Goad (1922) (BAnQ, G/1144/L67G475/U5/1917 CAR).....	21
Figure 20.	Extrait du plan d'assurances de la ville de Québec de <i>Underwriters' Survey Bureau</i> (1957) (BAnQ, G/1144/G4G475/ U5/v.1/1957 CAR)	21

Figure 21.	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 75A (C4)	38
Figure 22.	Vestiges archéologiques mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A.....	44
Figure 23.	Coupe stratigraphique de la paroi sud observée au-dessus des pièces de bois 75A500c et d (C5)	76
Figure 24.	Coupe stratigraphique de la paroi sud observée en dessous de la pièce de bois 75A500b (C8)	77
Figure 25.	Vue de Québec montrant de petits bateaux semblant être échoués sur une langue de terre au nord du palais de l'Intendant (Anon, n.d., BNF, dépôt des cartes et plans, S.H. portf. 128, div. 6, pièce 1).....	88
Figure 26.	Vue du chantier naval de Toulon en 1670 tel que présenté dans l'«Album de Colbert » (Tiré de Simoneau 2014 : 61).....	89
Figure 27.	Tableau des composantes d'un navire selon Diderot et D'Alembert (Tiré de Simoneau 2014 : 389)	91
Figure 28.	Extrait de la cartouche de la carte de J.-B. Louis Franquelin attribuée à de Fonville montrant le secteur du palais de l'Intendant en 1699 (Archives nationales, Paris-Holzapfel, copie ANC, C-46450)	92
Figure 29.	Reconstitution d'un type de palissade avec des soles d'ancrage et pièces de bois mises au jour dans la sous-opération 75A s'y apparentant (Tiré de L'Anglais 1999; Chrétien et Bernier 2002 : 22)	94
Figure 30.	Extrait du « Plan de Québec en l'année 1709 » de Levasseur de Néré (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC3 375A).....	95
Figure 31.	Superposition des vestiges mis au jour dans la sous-opération 75A et des plans de Villeneuve de 1692 et de Levasseur de Néré de 1699	97
Figure 32.	Superposition des vestiges mis au jour dans la sous-opération 75A et du plan de Chaussegros de Léry de 1732.....	101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Chronologie des événements dans l'aire d'intervention	22
Tableau 2.	Tableau synthèse des interventions archéologiques antérieures effectuées dans les limites de l'ancien site CeEt-287	34
Tableau 3.	Description des zones à potentiel archéologique historique	110

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

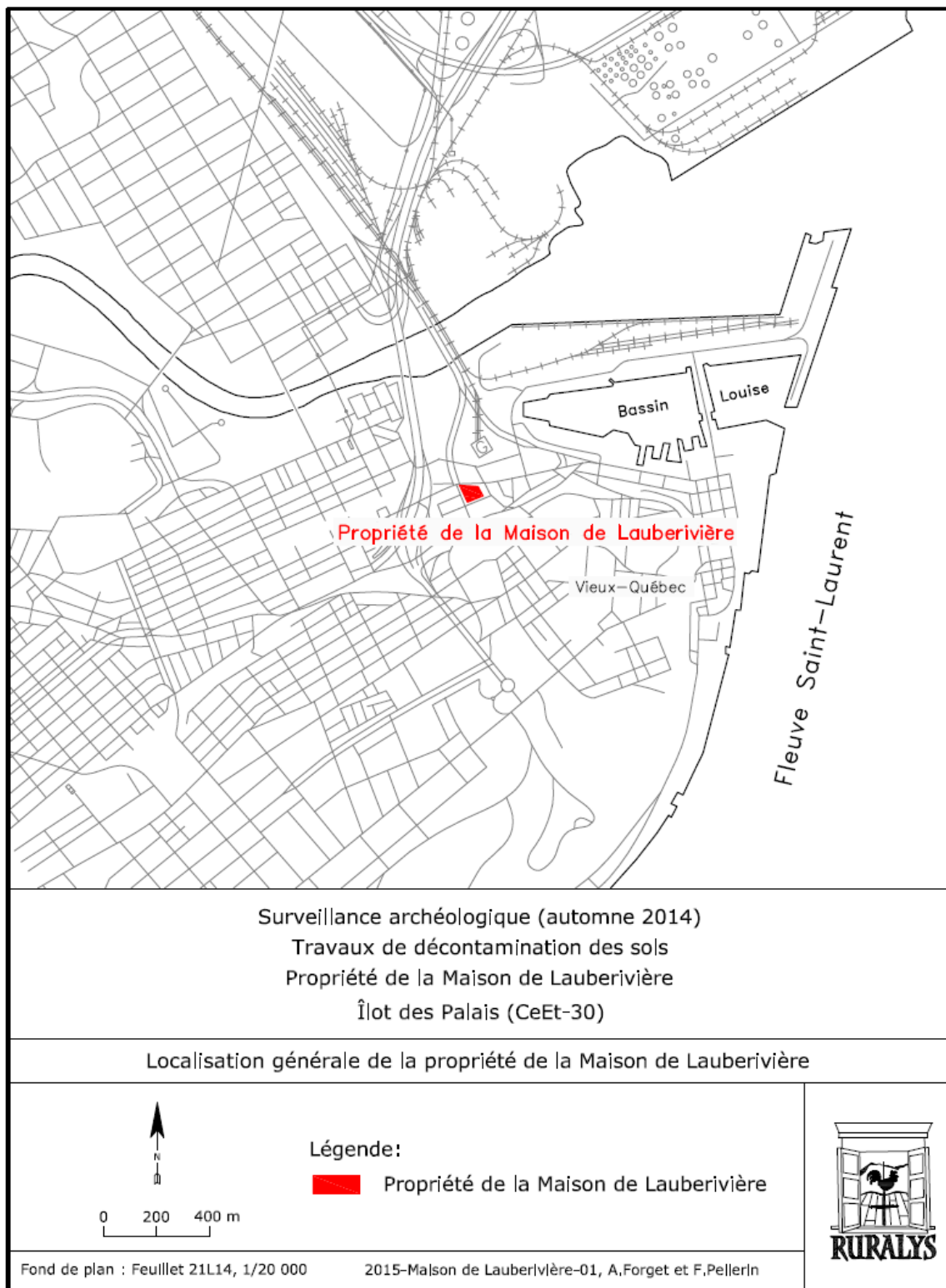
Au cours de l'automne 2014, le Service de l'aménagement et du développement urbain de la Division de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Québec a confié à Ruralys le mandat d'effectuer une intervention archéologique lors de travaux de décontamination des sols réalisés dans le cadre du projet de recyclage et d'agrandissement de la Maison de Lauberivière sise au 401, rue Saint-Paul dans le secteur du Vieux-Port du site patrimonial du Vieux-Québec (plan 1). Cette propriété est localisée dans les limites du site de l'îlot des Palais désigné par le code Borden CeEt-30 (anciennement le site CeEt-287) qui témoigne des débuts de la colonie et de l'occupation des lieux au cours des quatre derniers siècles. Le principal objectif de cette intervention était de vérifier la présence de vestiges archéologiques dans les limites du projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations au promoteur, à la Ville de Québec et au ministère de la Culture et des Communications dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques ainsi découverts. Par ailleurs, cette intervention a été effectuée entre le 6 et le 23 octobre 2014 sous le permis de recherche archéologique n° 14-DUCD-04. Simultanément à ces travaux, il est à noter que le mandat initial comprenait également la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant l'ensemble de la propriété de la Maison de Lauberivière (Ruralys 2015).

1.2 Description de l'aire d'intervention

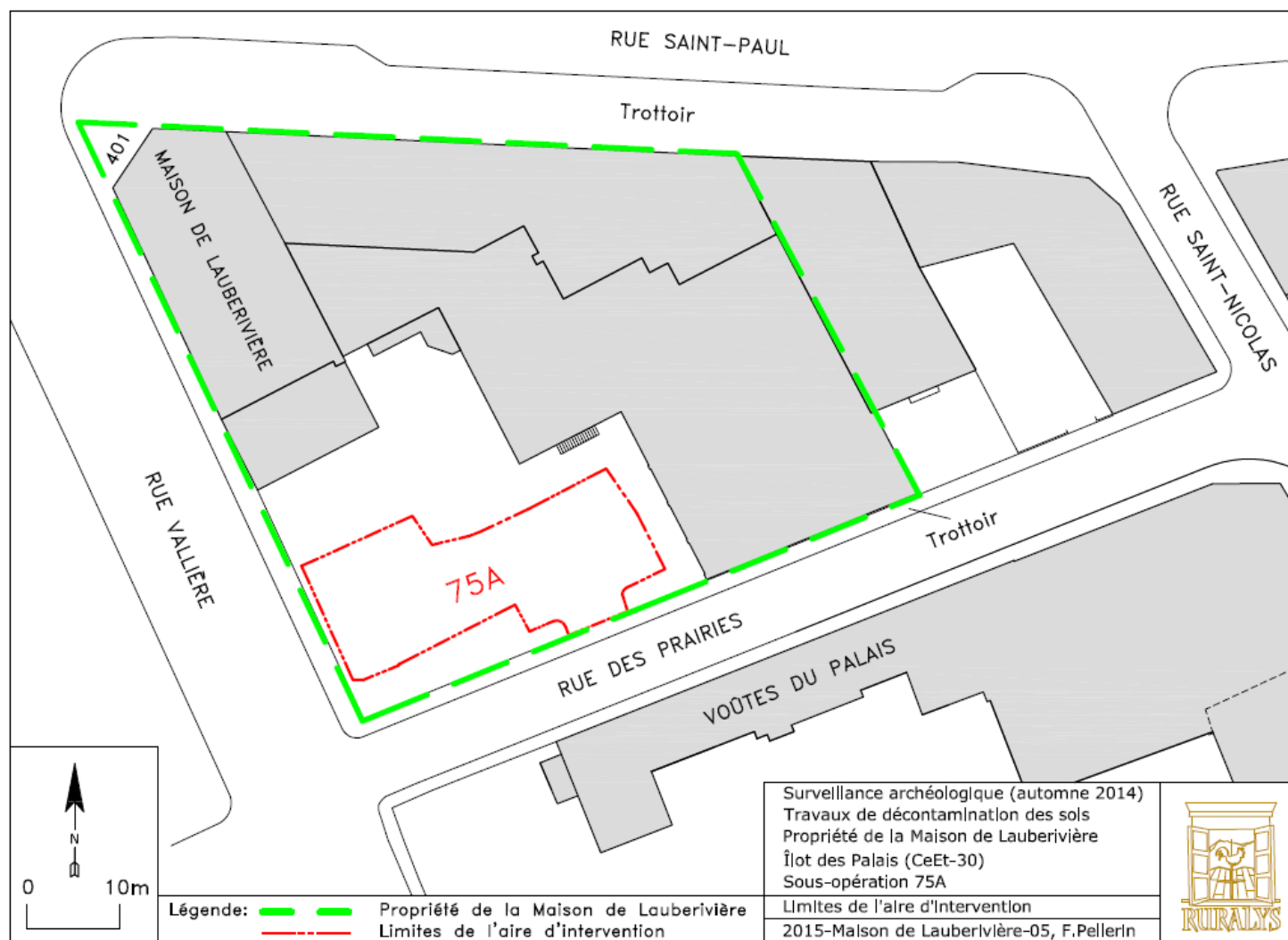
L'intervention archéologique a été effectuée dans les limites du stationnement situé au sud des bâtiments occupés par la Maison de Lauberivière (plan 2; photo 1). Ce dernier est donc localisé dans les limites de la propriété de la Maison de Lauberivière bordée au nord par la rue Saint-Paul, à l'est par la rue Saint-Nicolas, au sud par la rue des Prairies et à l'ouest par la rue Vallière et qui occupe les lots n^{os} 1 213 476, 1 213 477 et 1 213 479 du cadastre de Québec. Anciennement désignée par le code Borden CeEt-287, cette propriété est désormais localisée dans les limites du site de l'îlot des Palais (CeEt-30), dans le site patrimonial déclaré du Vieux-Québec de la ville de Québec. Quant à la zone des travaux de décontamination qui ont fait l'objet d'une surveillance archéologique, elle couvre une superficie de près de 600 m².

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de sept parties distinctes incluant la présente introduction qui fait état du contexte ayant mené à l'attribution du mandat et qui décrit l'aire d'intervention. Il est également question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'intervention archéologique. Les données historiques et archéologiques disponibles à ce jour concernant le secteur à l'étude sont ensuite présentées. La section suivante fait état des résultats de l'intervention archéologique réalisée et comprend une discussion de ces résultats. Quant au chapitre 6, il fait état du potentiel archéologique résiduel qui caractérise la propriété de la Maison de Lauberivière. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations concernant de futures interventions archéologiques qui pourraient devoir y être réalisées.



Plan 1. Localisation générale de la propriété de la Maison de Lauberivière



Plan 2. Limites de l'aire d'intervention



Photo 1. Vue du stationnement de la Maison de Lauberivière localisé à l'angle des rues Vallière et des Prairies, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-004)

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique a été effectuée simultanément à l'excavation mécanique des tranchées nécessaires à la réalisation des travaux de décontamination. En effet, des travaux de caractérisation des sols effectués par Terrapex en 2011 au moyen de forages et de sondages manuels dans les limites de la propriété de la Maison de Lauberivière avaient permis de déterminer la présence de contaminants dans les sols, principalement des hydrocarbures pétroliers ainsi que des métaux lourds (Terrapex 2012 : 14). Dans ce contexte bien précis, aucune intervention archéologique préalable ne pouvait être envisagée dans les limites de la zone à décontaminer. Cette contrainte explique la raison pour laquelle seule une surveillance archéologique pouvait dans ce cas être réalisée. Quelques tranchées supplémentaires ont également été excavées mécaniquement dans les secteurs les moins contaminés (en profondeur) afin de s'assurer qu'aucun vestige archéologique n'y était présent. Ce contrôle archéologique très serré a donc permis de collecter des données permettant de mieux comprendre l'occupation de cette portion du site CeEt-30 à travers les vestiges et les divers remblais qui ont ainsi été identifiés.

En somme, lorsque des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artefacts) étaient observés au cours des travaux, ces derniers ont été interrompus afin que ces vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations ont alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, des sondages manuels ont permis de compléter les travaux d'excavation. Les artefacts, les échantillons de sols et les écofacts ont également été prélevés. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention a compris la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artefacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet de fouille, sous forme de résumés de lots et de structures, dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Les données ayant trait à la déposition stratigraphique des sols de toutes les parois de l'aire d'intervention ont été enregistrées. En somme, ces dernières ont été photographiées et les plus significatives d'entre elles ont été dessinées.

L'enregistrement des unités archéologiques a été fait selon les normes en archéologie historique. Le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots) est privilégié. Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer sur le plan horizontal les informations archéologiques observées, le lot permet de localiser en profondeur sur le plan vertical une strate et les divers éléments, artefacts et écofacts qu'elle peut contenir. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé (exemple : 3A1). Quant aux artefacts, ils ont été lavés, préparés et emballés et ont fait l'objet d'un inventaire sommaire selon le système en usage à la Ville de Québec.

Les vestiges architecturaux mis au jour au cours de l'intervention ont été dégagés et ont fait l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur nature et leur mode de construction. Ces informations ont porté essentiellement sur leur identification, leur orientation, leurs dimensions, le nombre d'assises, la nature des matériaux, la datation des vestiges et leur fonction contribuant à leur compréhension. Une localisation en plan (altimétrique et planimétrique) de l'aire d'intervention ainsi que des vestiges mis au jour a été effectuée par une équipe d'arpenteurs-géomètres au moyen d'une station totale. Dans l'éventualité du dégagement d'infrastructures d'utilités publiques, ces vestiges ont également été identifiés et enregistrés comme les autres vestiges architecturaux. Il est important de noter que si la présence de certains vestiges mis au jour n'empêchait pas la poursuite des travaux de décontamination, ces derniers étaient laissés en place en ayant été recouverts préalablement d'un géotextile et par la suite remblayés au moyen d'un matériau fin tel que du sable. Dans le cas contraire, certains vestiges ont dû être démantelés en partie ou en totalité après avoir reçu l'autorisation du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). Quant aux artefacts recueillis au cours de l'intervention, ils ont été conservés et déposés à la Ville de Québec. En ce qui concerne les nombreuses pièces de bois mises au jour dans la sous-opération 75A, elles ont été décrites, mesurées et photographiées. Toutefois, celles-ci n'ont pu être conservées car elles étaient, pour la plupart, gorgées d'hydrocarbures pétroliers.

3. CONTEXTE HISTORIQUE

3.1 Le XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, l'aire d'intervention correspond à une étroite bande de terre circonscrite entre la falaise et la grève (Benoît *et al.* 1988 : 15). Au commencement de la colonie, elle est située dans les limites de ce que l'on appelle la deuxième basse-ville de Québec. Cette dernière, localisée dans le bas estuaire de la rivière Saint-Charles, « s'est formée au pied de la falaise autour de l'intendance dans le quatrième quart du XVII^e siècle » (Moussette et Waselkov 2014 : 230). Avant le milieu des années 1660, l'aire d'intervention est occupée par une terre appartenant à Guillemette-Marie Hébert, la veuve de Guillaume Couillard, un des premiers colons à s'établir à Québec (Moussette 1994 : 34). À cette époque, cette terre ne semble toutefois accueillir aucun bâtiment (figure 1).



Figure 1. Plan de la ville de Québec de Jean Bourdon (1660) (ANC, C-15801)

En 1668, Jean Talon acquiert une partie de la terre de la veuve Couillard qui couvre alors une « superficie de 6 arpents 23 perches, plus une sapinière de 6 arpents 5 perches » (Trudel 1973 : 242-43). L'année suivante, l'intendant Talon y établit une brasserie qui deviendra officiellement le palais de l'Intendant vers 1684 (Simoneau 2014 : 11) (figure 2).

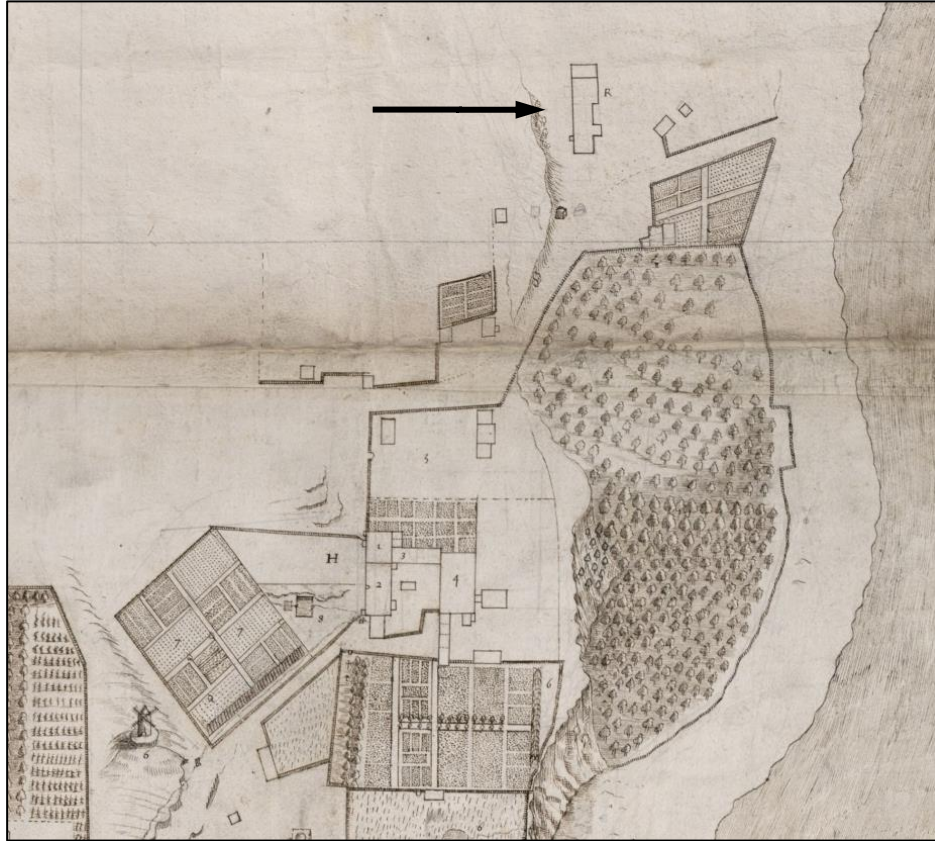


Figure 2. Extrait du plan de la ville de Québec de Vateau (1670). La flèche noire indique l'emplacement de la brasserie de Jean Talon (ANC, C-11088)

À partir de la fin des années 1660, l'aire d'intervention fait désormais partie de ce que certains auteurs nomment le « réduit de l'intendance ». Ce terme apparaît également sur plusieurs plans anciens dont ceux de Levasseur de Néré datant de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle. Un chantier naval permanent y aurait été établi vers 1668 bien qu'il semble que des activités associées à la construction navale aient eu lieu sur le site peut-être dès 1665 ou 1666 (Simoneau 2009 : 167 et 2014 : 33). Les liens qu'entretenait Jean Talon avec Charles Aubert de la Chesnaye, riche marchand de Québec, pourraient d'ailleurs expliquer la présence du chantier naval avant l'acquisition officielle des lieux par l'intendant Talon, qui appartenaient alors à la veuve Couillard, belle-mère de la Chesnaye (Simoneau 2014 : 43).

Plus d'une année aurait été nécessaire pour aménager ce chantier naval, qui serait demeuré en opération jusque vers 1671 ou 1672 (Brisson 1983 : 45; Benoît *et al.* 1988 : 42). Quoiqu'il en soit, très peu de détails concernant l'aménagement de ce dernier sont connus. Un plan datant de 1685 ne fait d'ailleurs aucune mention d'éléments relatifs à la présence d'un chantier naval dans le secteur du palais (figure 3).

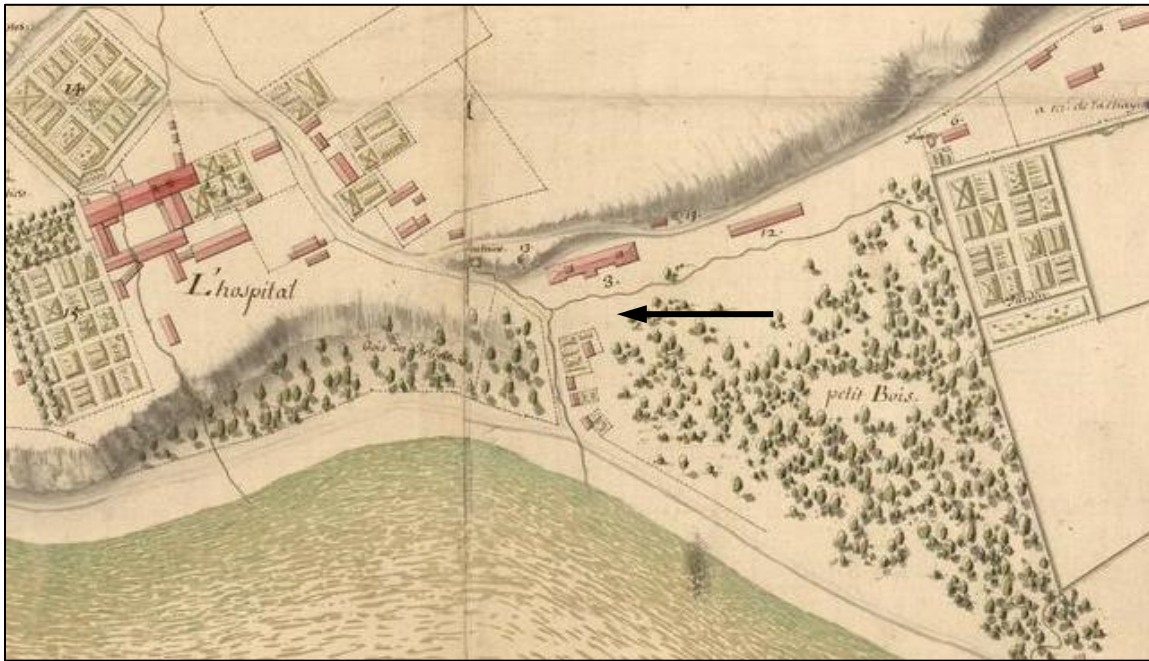


Figure 3. Extrait du plan de la ville de Québec de Robert de Villeneuve (1685). La flèche noire indique l'emplacement approximatif de l'aire d'intervention (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 349B)

Néanmoins, il semble que de nombreux navires y furent construits, et non seulement des petits. En effet, les documents de l'époque mentionnent que des vaisseaux de plus de 120 tonneaux y sont lancés dont *L'espérance de Québec* en 1668 qui lui jaugeait les 300 tonneaux (Brisson 1983 : 26; Simoneau 2009 : 167). Les vestiges de deux édifices distincts témoignant de la présence de ce chantier naval auraient d'ailleurs été mis au jour dans les limites du site CeEt-30 dont un long mur sous la brasserie de 1688 ainsi que des pièces de bois façonnées dont certaines présentent des courbures rappelant des pièces de bateau (Simoneau 2014 : 43; Auger *et al.* 2009 : 149-150; Moussette et Waselkov 2014 : 232). Enfin, il semble que plusieurs facteurs tels que le coût élevé des matières premières et des ressources humaines soient à l'origine de la fin des activités du chantier naval de Talon (Benoît *et al.* 1988 : 42).

Au cours des années 1690, un bassin à bateaux aurait été aménagé au centre de l'aire d'intervention. Ce dernier servait à faciliter « le transport par barque à partir des navires des approvisionnements destinés à l'intendance » (Moussette et Waselkov 2014 : 239) mais également au remisage des barques durant l'hiver (Simoneau 2014 : 59). Le plan de Robert de Villeneuve datant de 1692 présente d'ailleurs un grand « Bassin pour 300 batteaux ». Ce dernier est situé en face du palais de l'Intendant et « relié à la rivière Saint-Charles par un petit canal aménagé dans la zone laissée à découvert par la marée basse » (Moussette 1994 : 71) (figure 4). On peut également remarquer qu'une écluse semble être

présente à l'extrémité nord de ce chenal. Nous ignorons toutefois si tous ses éléments ont réellement existé.

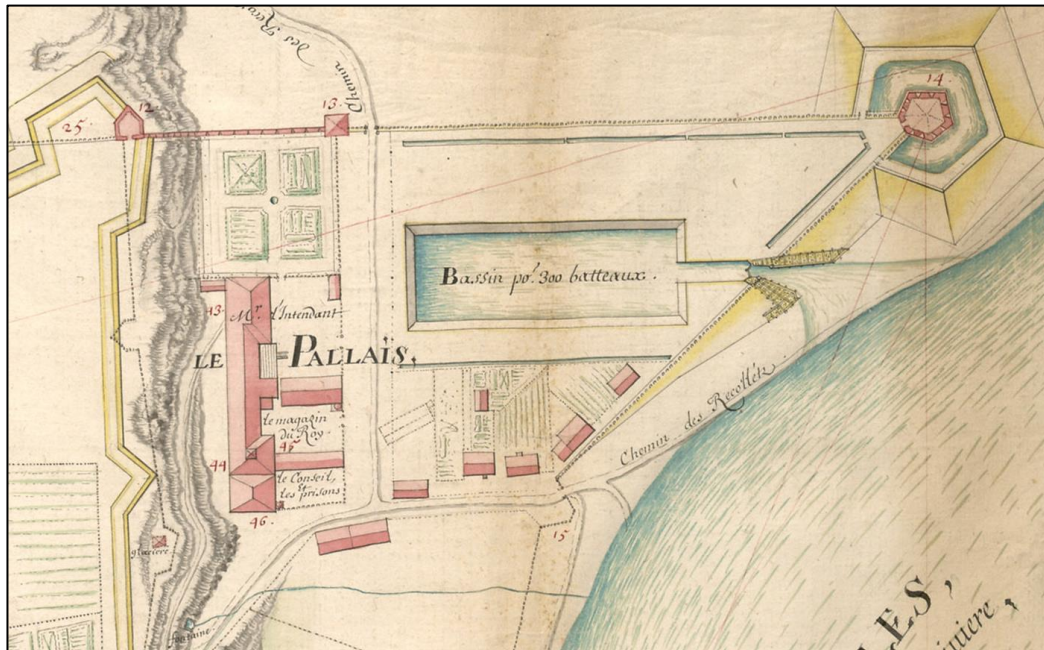


Figure 4. Extrait du plan de la ville de Québec de Robert de Villeneuve (1692)
(Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 439A)

Comme le précise l'archéologue Marcel Moussette, il est possible que le bassin représenté sur le plan de l'ingénieur Villeneuve n'ait été qu'un projet. En effet, ce bassin n'apparaît pas sur un plan de la ville datant de 1695 (Moussette 1994 : 71) (figure 5). Par contre, sur le plan de Levasseur de Néré datant de 1699 (figure 6), en face du palais de l'Intendant, on peut observer la présence d'un bassin semblable à celui qui est représenté sur le plan de Villeneuve (figure 4). L'ingénieur décrit lui-même cet aménagement comme étant une « Espece de bassin ou se mette les batteaux du Roy ».

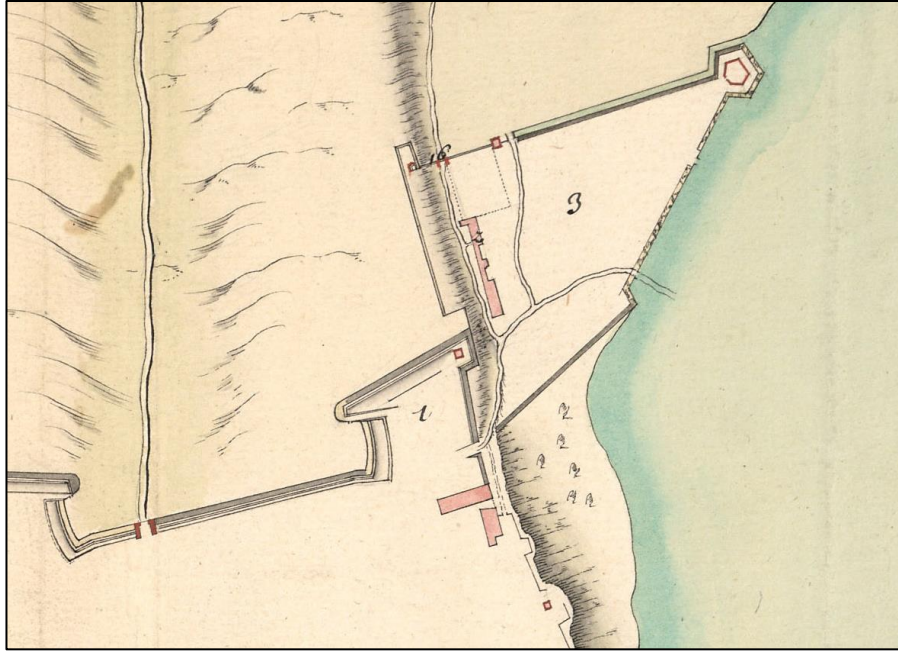


Figure 5. Extrait du plan de la ville de Québec de Levasseur de Néré (1695) (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 359B)

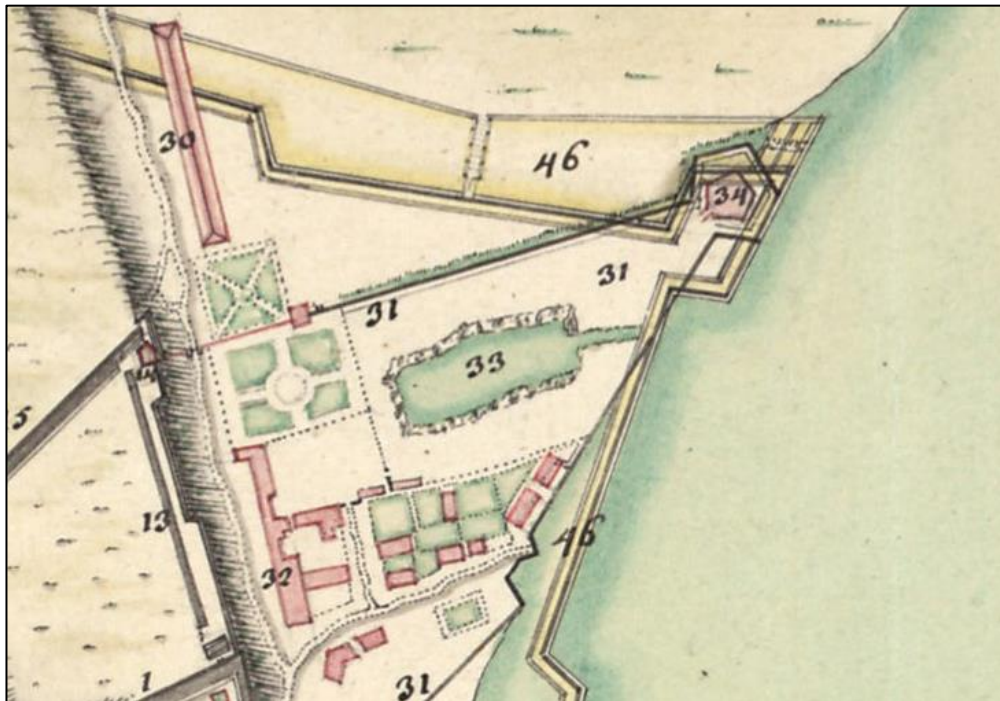


Figure 6. Extrait du plan de la ville de Québec de Levasseur de Néré (1699) (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 361B)

Ce bassin à bateaux est également représenté sur la cartouche d'une carte attribuée à de Fonville (figure 7). En effet, on peut y voir un bassin beaucoup moins imposant que celui représenté sur le plan de Villeneuve de 1692 (figure 4) ou encore celui de Levasseur de Néré de 1699 (figure 6). Ce bassin était relié à la rivière Saint-Charles par un petit chenal qui semble avoir été représenté à marée basse. Celui-ci n'était d'ailleurs accessible pour les bateaux, probablement de petites barques à fond plat, et leur cargaison qu'à marée haute (Moussette 1994 : 72). Enfin, notons que le bassin à bateaux était situé à l'intérieur du réduit de l'intendance délimité par un ouvrage palissadé.

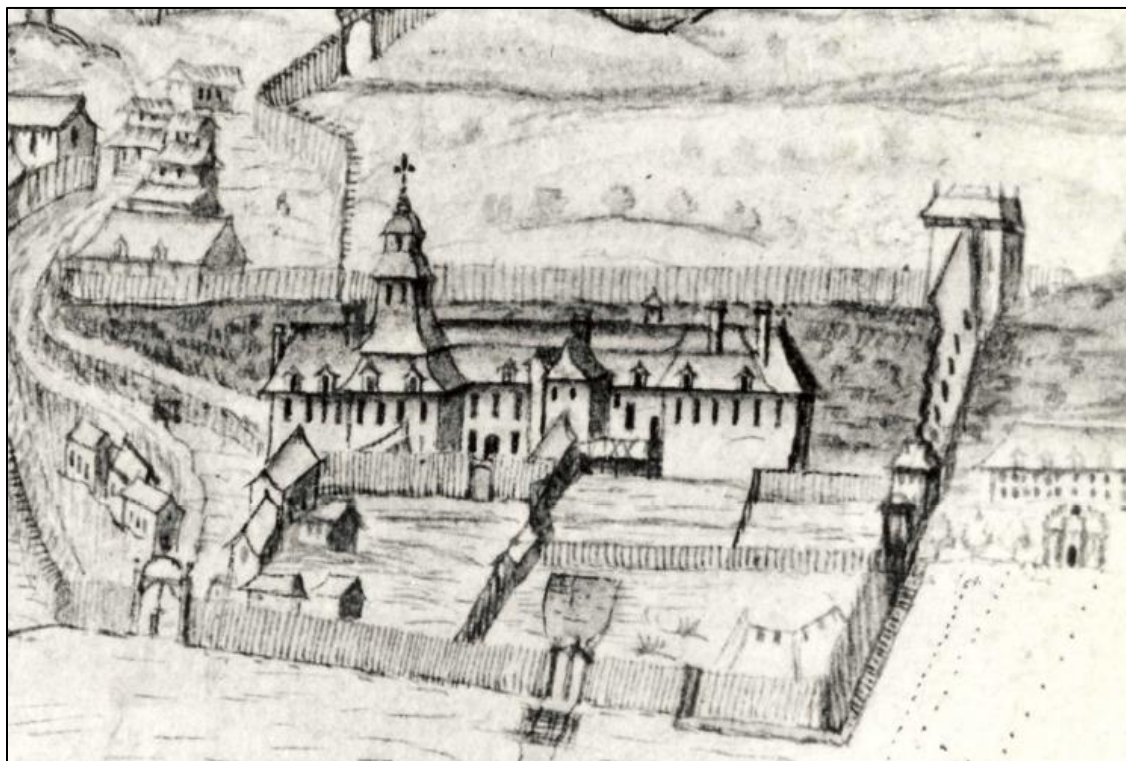


Figure 7. Extrait de la cartouche de la carte de J.-B. Louis Franquelin attribuée à de Fonville montrant le secteur du palais de l'Intendant en 1699 (Archives nationales, Paris-Holzappel, copie ANC, C-46450)

C'est à la fin du XVII^e siècle que les premières fortifications sont construites à proximité du palais de l'Intendant. En 1690, une première palissade en bois est aménagée sous les ordres du major Provost. Cette dernière reliait alors la Haute-Ville au palais de l'Intendant. Cette palissade, qui est d'ailleurs représentée sur le plan de Fonville de 1699 (figure 7), était entrecoupée de onze petites redoutes en maçonnerie de pierre ayant la forme de bastions (Bernier *et al.* 2008 : 62). En 1693, une seconde ligne défensive plus élaborée est construite selon le plan de l'ingénieur Boisberthelot de Beaucours (Simoneau 2014 : 12) (figure 8). Celle-ci est achevée en 1694 (figure 9) tandis qu'en 1697, Levasseur de Néré entreprend d'y ajouter quelques ouvrages avancés afin de pallier aux faiblesses de cette enceinte (Guimont 2002 : 69; Bernier *et al.* 2008 : 63-68).

Quant au secteur du palais de l'Intendant, il est circonscrit dans un « vaste enclos palissadé dont la pointe nord-ouest est constituée par la redoute Saint-Nicolas » (Moussette et Waselkov 2014 : 231) (figure 7). Les interventions archéologiques réalisées dans le secteur du palais de l'Intendant ont d'ailleurs permis de mettre au jour quelques vestiges associés à ces éléments défensifs. Des fondations de maçonnerie pouvant être associées à une redoute apparaissant sur le plan de Boisberthelot de Beaujours (Alberton 2005 : 23) (figure 8) ou encore un alignement de pieux associé à la palissade de 1690 (Desjardins 2006 : 69-70 et Lambert et Mercier 2008 : 90-97) y ont notamment été mis au jour. Au début des années 1700, Levasseur de Néré soumet un nouveau projet de fortification visant notamment à protéger de manière plus efficace la basse-ville en défendant plus convenablement le réduit de l'intendance. « Pour ce faire, il propose la construction de bastions en maçonnerie et de jetées en terre et en pierre » (Charbonneau *et al.* 1982 : 34). Pour diverses raisons notamment d'ordre financier, les autorités opteront plutôt pour le projet de Beaujours de 1710. Celui-ci propose, entre autres « de revêtir en maçonnerie l'ancienne palissade terrassée » (Charbonneau *et al.* 1982 : 121). Sur le plan de Beaujours de 1710, un mur en pierre semble d'ailleurs présent immédiatement à l'est de l'ancienne palissade (figure 10). Quant à cette dernière, certains croient qu'elle serait demeurée en place au moins jusqu'en 1713 alors qu'il est possible qu'elle ait pu être endommagée par l'incendie qui ravage le premier palais de l'Intendant (Desjardins 2006 : 76).

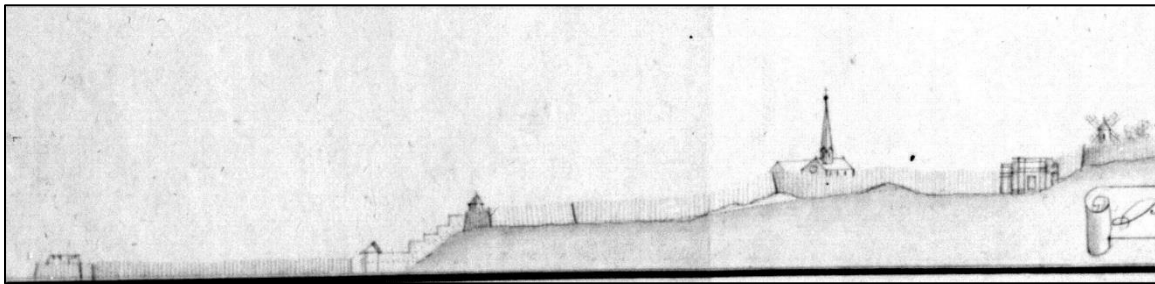


Figure 8. Élévation ouest de l'enceinte de Québec datée de 1693 et faite par Beaujours. À l'extrémité gauche du plan, on peut voir la redoute Saint-Nicolas et la palissade menant à un corps de garde situé à l'ouest du palais de l'Intendant (ANC, PH/340-Québec-[1700], MG1, C11A, DFC, N° d'ordre 434B)

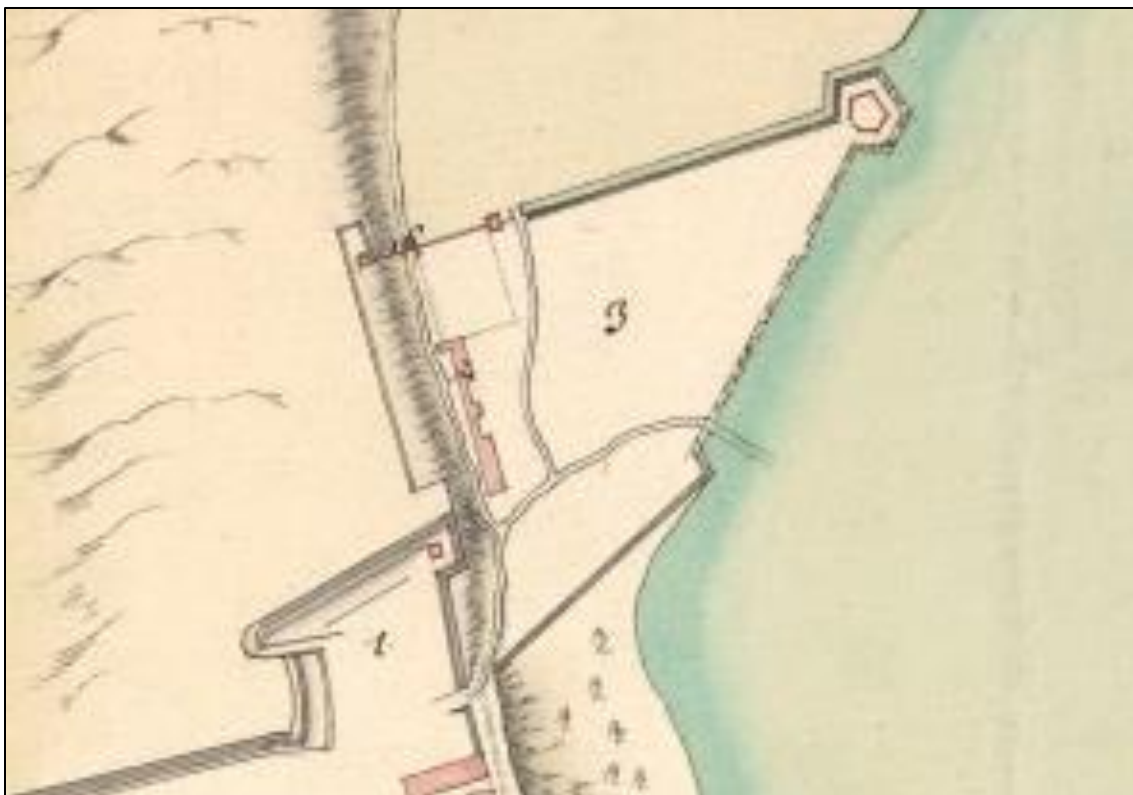


Figure 9. Extrait du plan de Levasseur de Néré (1694) montrant les ouvrages de fortification réalisés par Beaucours dans le secteur du palais de l'Intendant (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 358B)

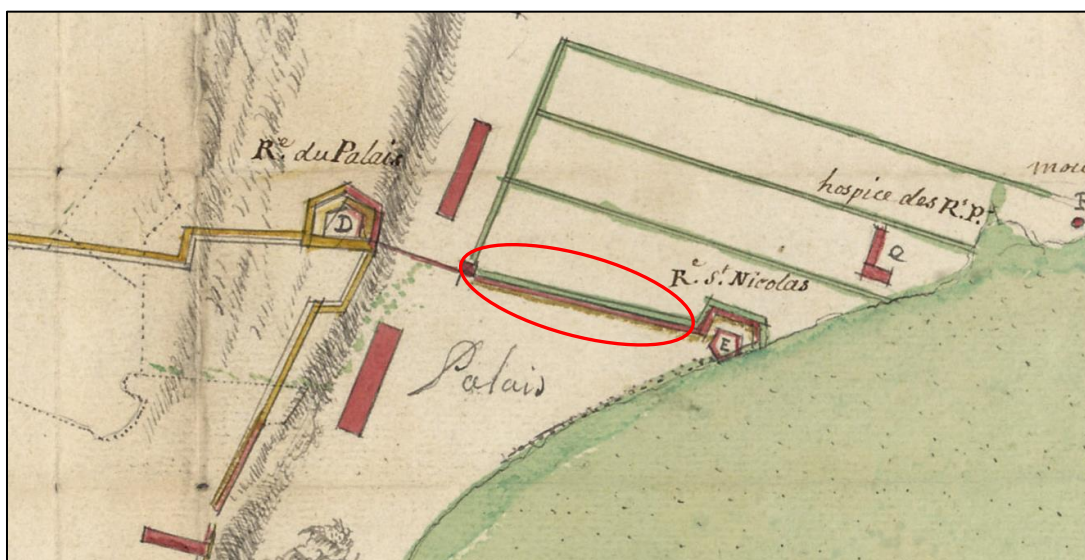


Figure 10. Extrait du plan de la ville de Québec de Beaucours (1710) (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 377B)

3.2 Le XVIII^e siècle

En 1713, le premier palais de l'Intendant est détruit par les flammes (Simoneau 2014 : 12). Dès l'année suivante et ce jusqu'en 1719, la construction d'un second palais est entreprise (Simoneau 2014 : 13; Moussette 1994 : 76, 77 et 79). Ce bâtiment aurait été aménagé sur la partie sud du bassin à bateaux qui aurait alors été comblée (Herzog 2005 : 53-58; Nadeau 2007 : 147-157). Quant à l'emplacement de la partie nord de ce dernier, l'espace est utilisé à des fins d'entrepôt, principalement pour du bois destiné à la construction navale (Simoneau 1989 : 3). Un petit hangar est également présent au nord-est du palais de l'Intendant (figure 11) tandis que des jardins sont aménagés du côté ouest (Simoneau 1989 : 3). De manière générale, les lieux demeurent inchangés jusqu'aux années 1740 (figure 12).

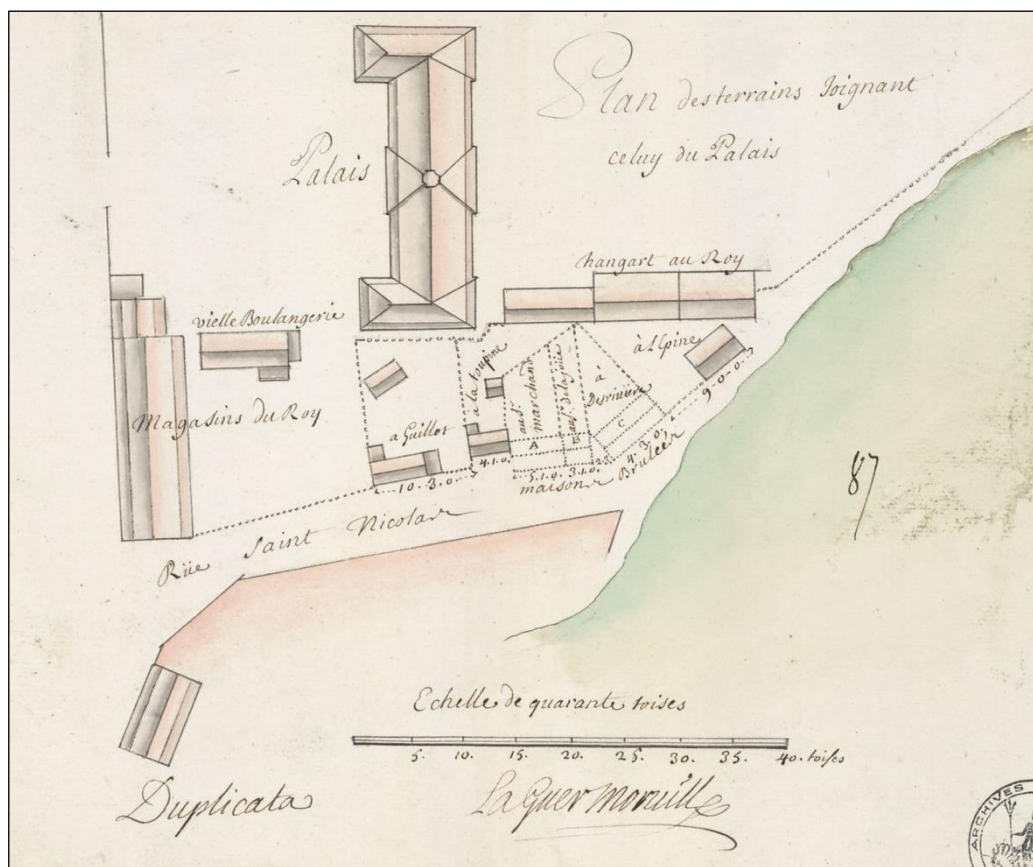


Figure 11. Plan de l'intendance de La Guer de Morville (1717) (ANC, F/350/Québec, 1717)

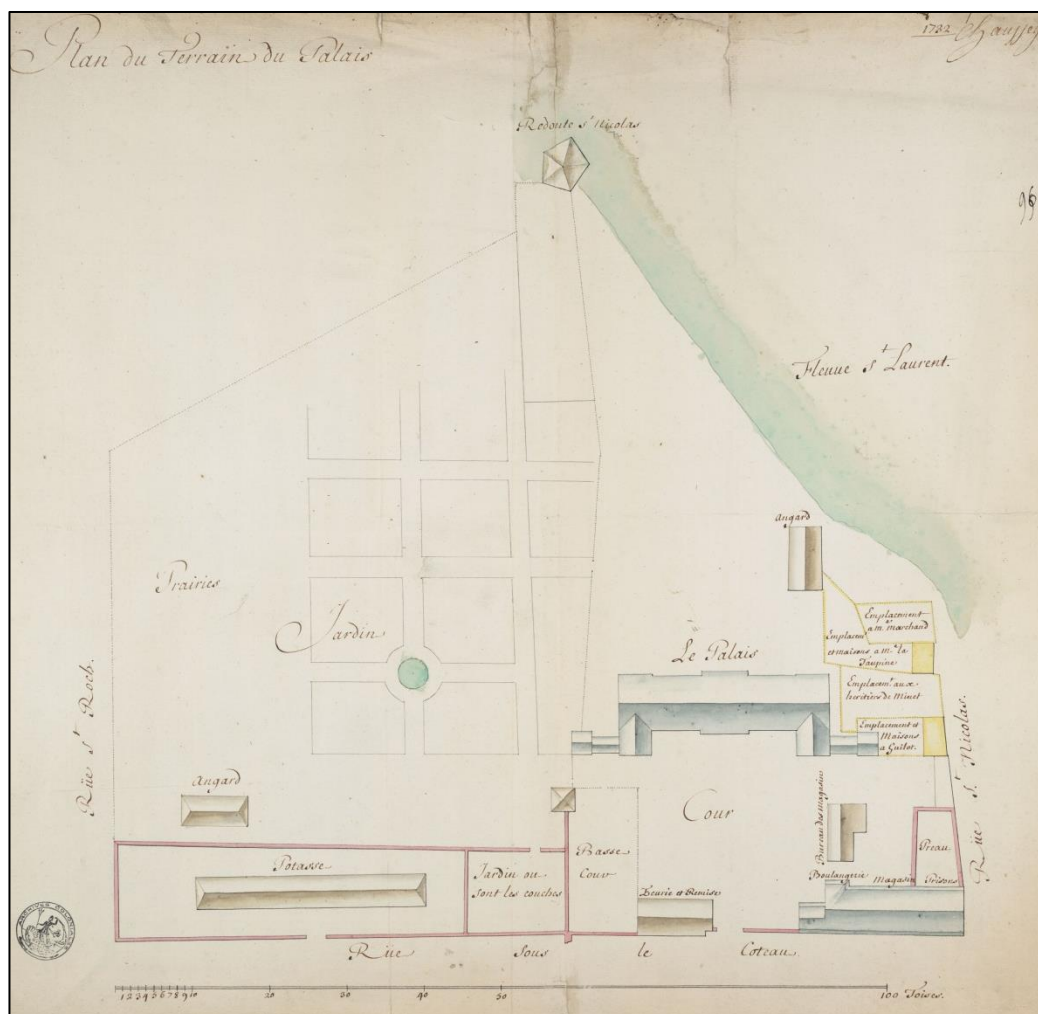


Figure 12. Plan de l'intendance de Chaussegros de Léry (1732) (Archives nationales d'outre-mer, France, F329 9601)

En 1744, un bâtiment rectangulaire est construit dans le coin nord-ouest de la cour à bois, adossé aux jardins, soit approximativement au nord-ouest de l'aire d'intervention (figures 13 et 14). La fonction de ce dernier durant le Régime français demeure cependant inconnue. À partir de la Conquête, il est désigné comme le *Commissaries House* et abrite des commissaires britanniques alors que le second palais de l'Intendant sert de casernement pour les militaires britanniques (Simoneau 1989 : 3-4 et 2014 : 14). Ce bâtiment apparaît toujours sur un plan datant de 1771 (figure 15) mais il semble avoir été démoli au cours des années qui suivent, soit entre 1772 et 1779, peut-être lors de l'attaque américaine de 1775 (Simoneau 1989 : 3-4).

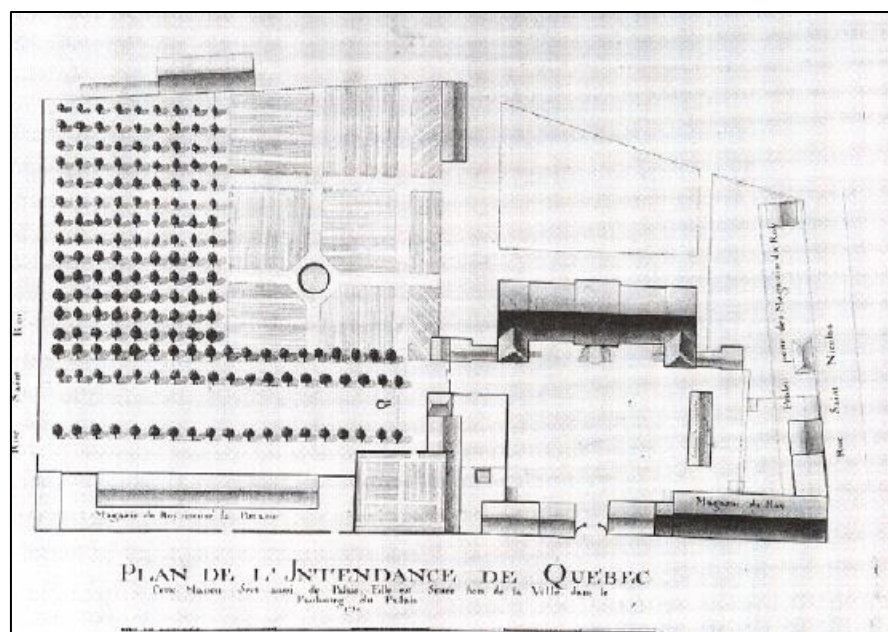


Figure 13. Plan de l'intendance en 1750 (Tiré de Simoneau 2014 : 14; ANC, PH/340/QUEBEC/1750)

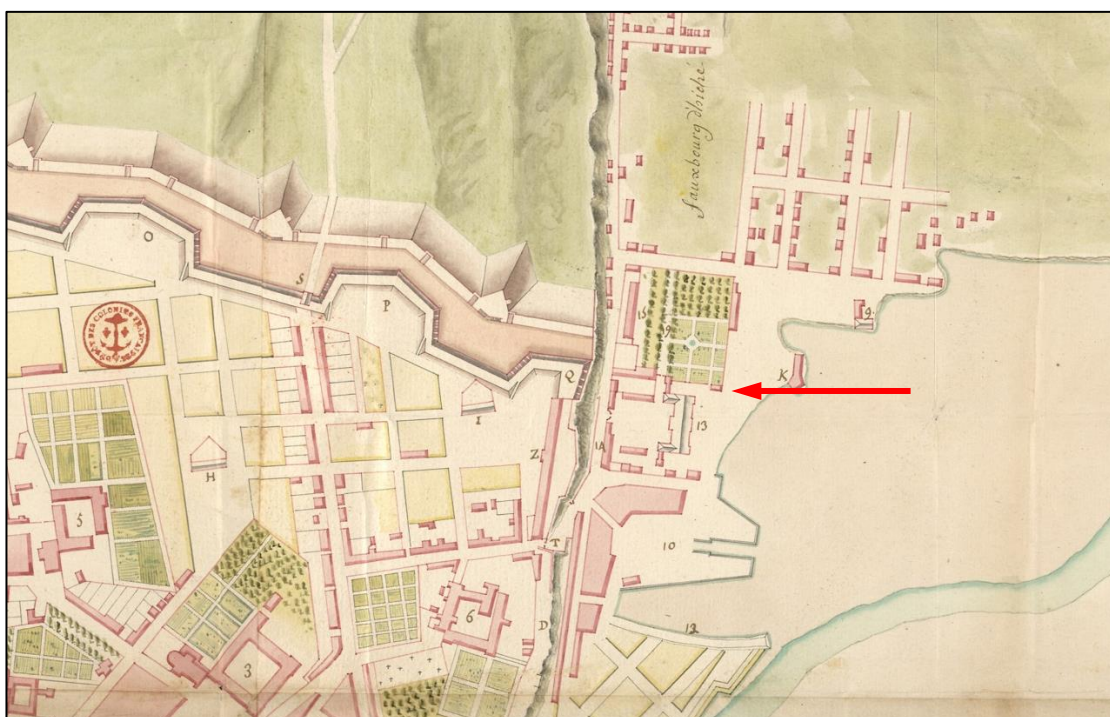


Figure 14. Extrait du plan de la ville de Québec de Chaussegros de Léry (1752). La flèche rouge indique l'emplacement du bâtiment adossé aux jardins dont la fonction au Régime français demeure inconnue (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 429A)

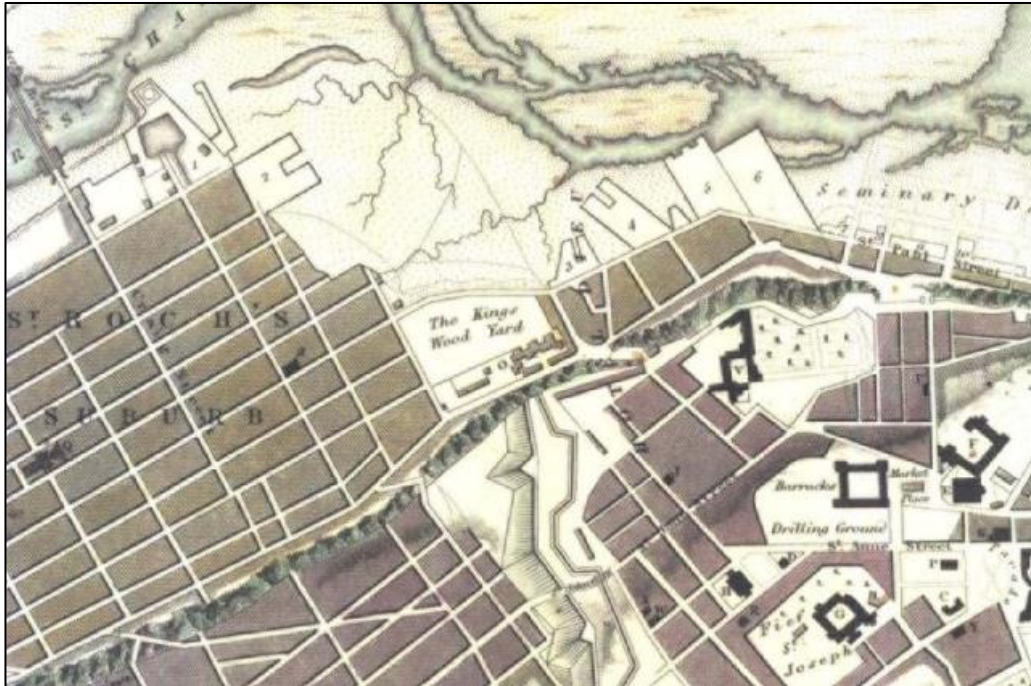


Figure 16. Extrait du plan de la ville de Québec de Joseph Bouchette (1830) (BAnQ, G/3454/Q4/1830/J22/CAR)



Figure 17. Extrait du plan de la ville de Québec de Paul Cousin de la firme *Marcotte and Levy* (1871) (BAnQ, G/3454/Q4/1871/C68/CAR)

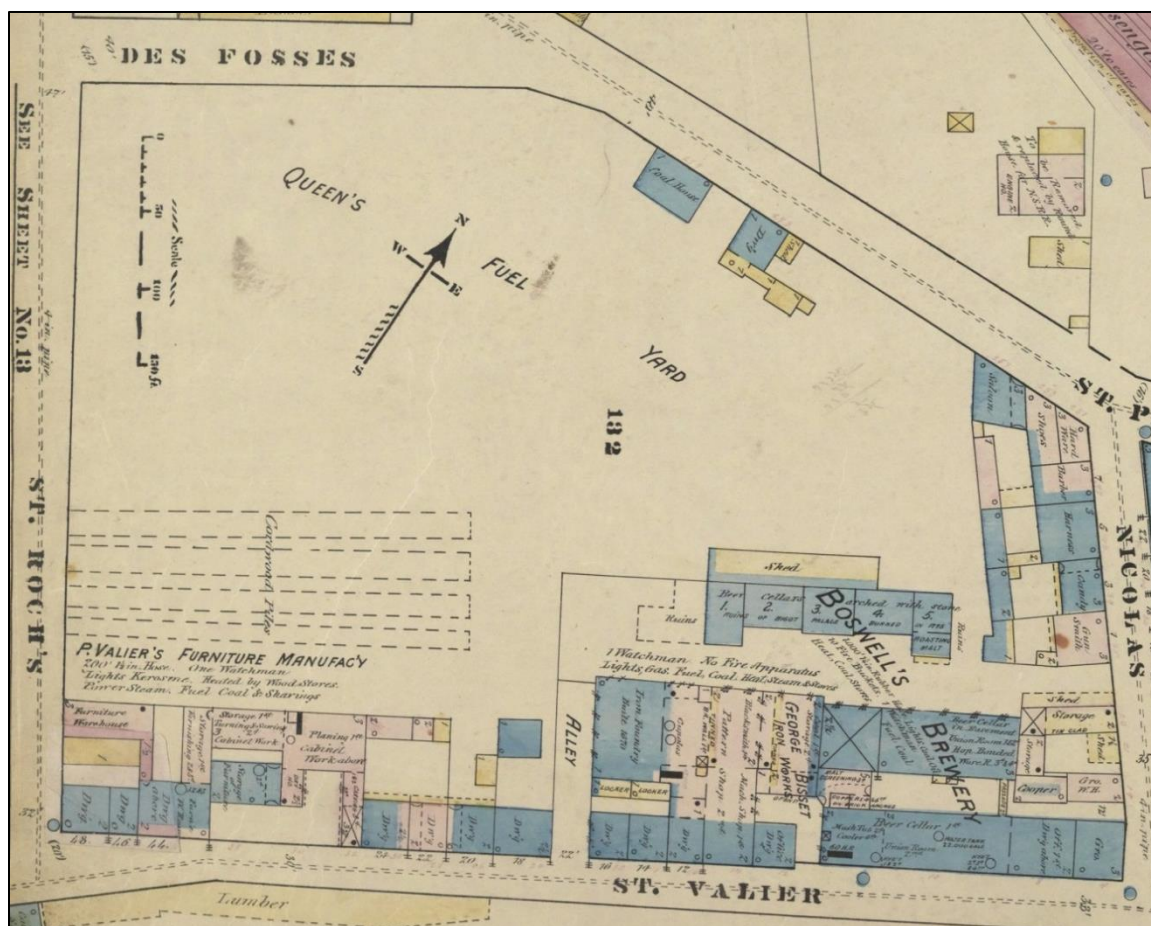


Figure 18. Extrait du plan d'assurances de la ville de Québec de Goad (1879) (BANQ, P600/S4/ SS1/D65)

3.4 Le XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, l'aire d'intervention est occupée par un marché aux foin, quelques hangars et des enclos à bétail. Enfin, le long de la rue Saint-Paul, l'ancien entrepôt à charbon est remplacé par le poste de police et de pompier numéro 4 (figure 19). En 1926, l'hôtel Château Champlain (l'actuelle Maison de Lauberivière) est aménagé à l'emplacement du poste de police tandis que les infrastructures associées au marché disparaissent (figure 20). En 1928, un petit garage/station-service en bois de la *McColl Frontenac Company* est également construit à l'angle des rues Vallière et des Prairies (figure 20). Au cours des années 1950, ce dernier est remplacé par un second garage cette fois en blocs de béton. Ce bâtiment est démoli en 1987 (Simoneau 1989 : 4). Quant à l'hôtel Château Champlain, il est acheté en 1977 par un homme d'affaires qui revend le bâtiment en 1981 à la Maison de Lauberivière, toujours propriétaire des lieux.



Figure 19. Extrait du plan d'assurances de la ville de Québec de Goad (1922) (BAnQ, G/1144/L67G475/U5/1917 CAR)

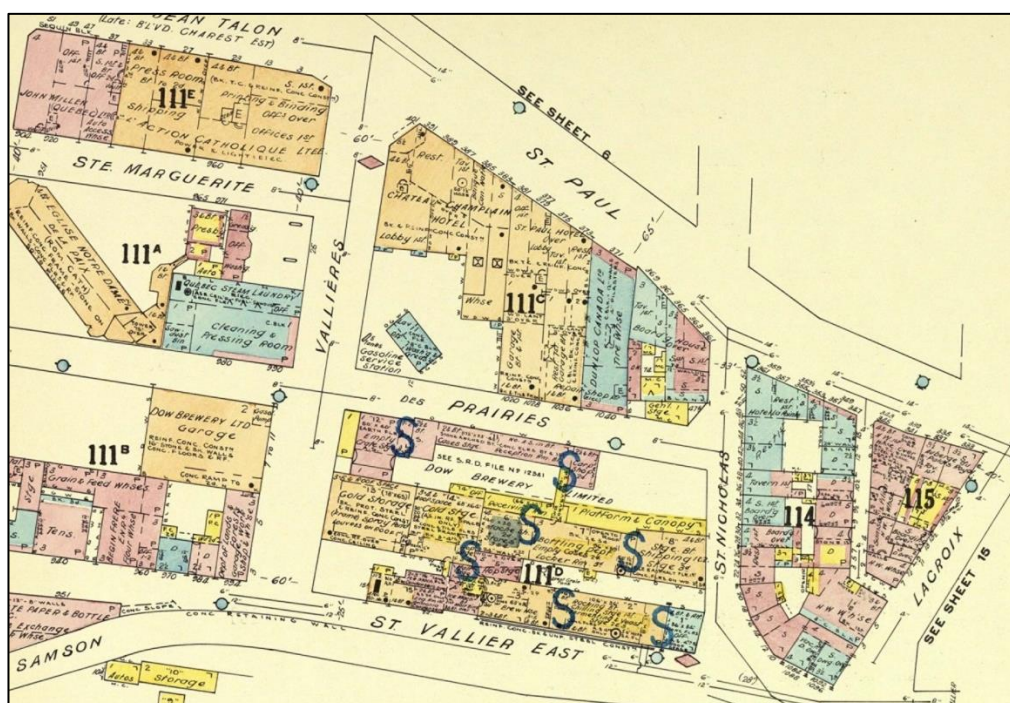


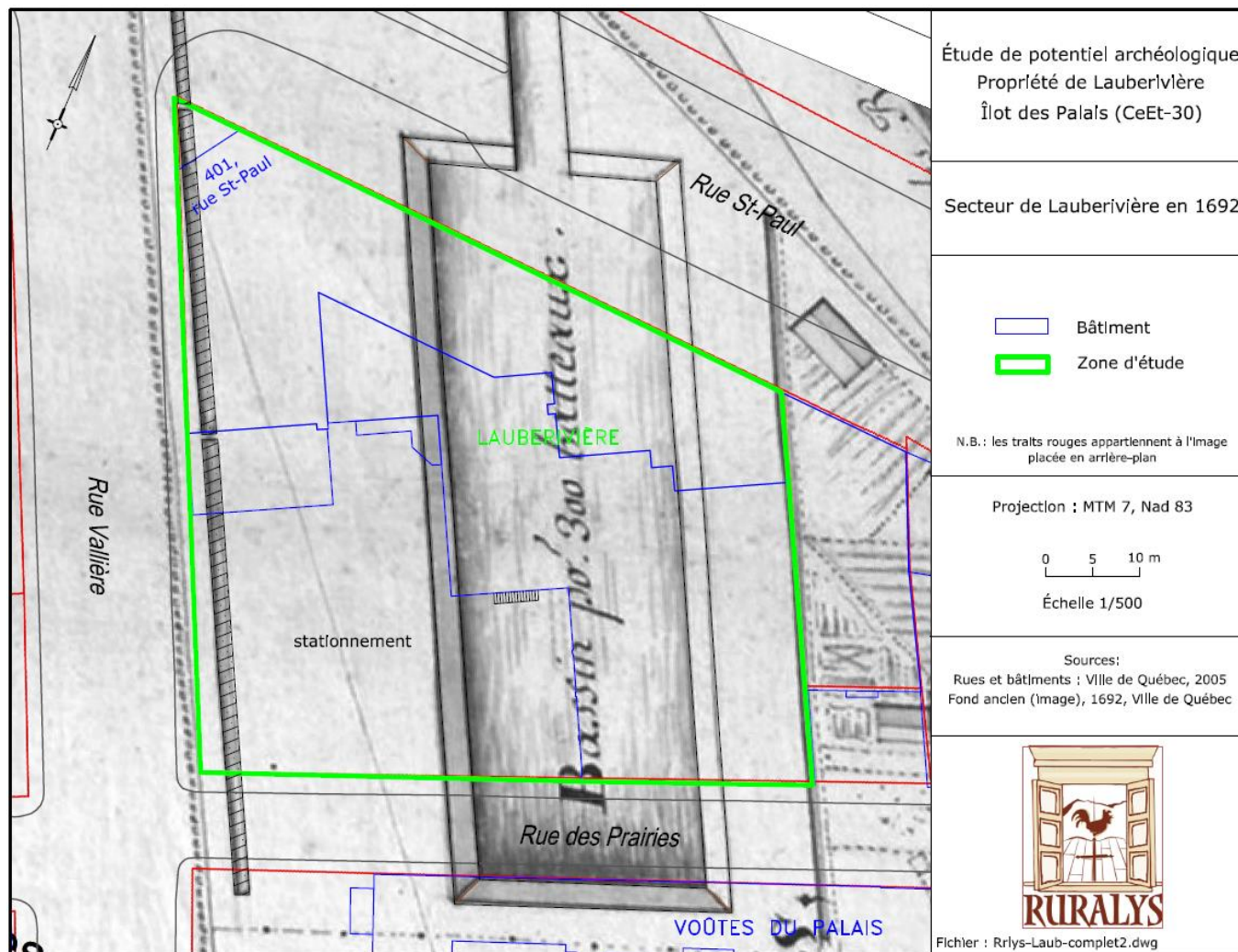
Figure 20. Extrait du plan d'assurances de la ville de Québec de Underwriters' Survey Bureau (1957) (BAnQ, G/1144/G4G475/U5/v.1/1957 CAR)

Le tableau 1 résume les principales étapes qui ont marqué l'évolution de l'occupation historique dans les limites de l'aire d'intervention. Les plans 3 à 10 présentent quant à eux l'évolution du bâti dans les limites de cette même zone entre les années 1692 et 1910.¹

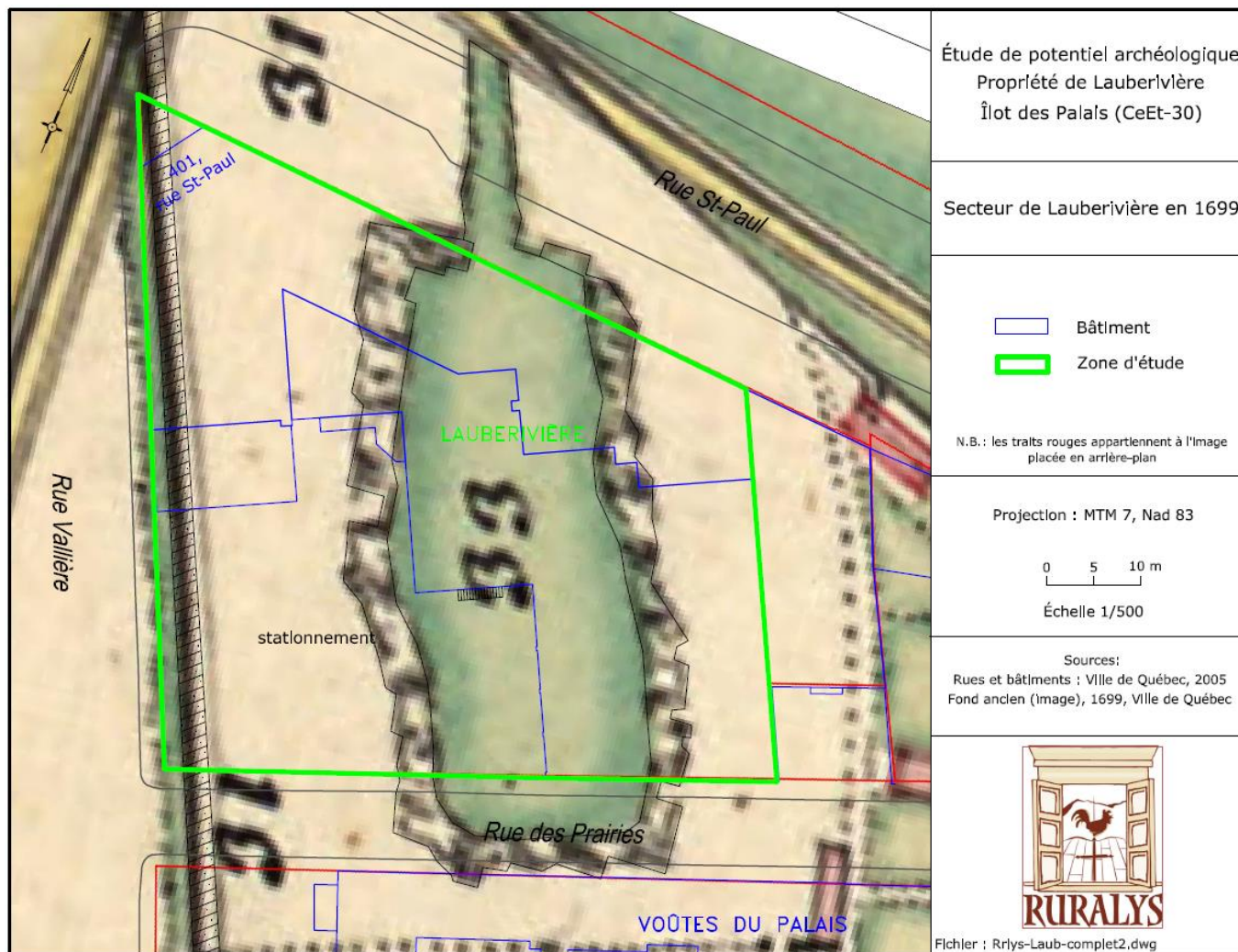
Tableau 1. Chronologie des événements dans l'aire d'intervention

Avant 1668	Terre appartenant à Guillemette-Marie Hébert
ca 1665-1672	Chantier naval de l'intendant Talon
Années 1690	Construction d'un enclos palissadé autour du réduit de l'intendance
Années 1690 à 1709	Présence d'un bassin à bateaux
Années 1710	Construction d'un mur de fortification
1716-1775	Cour à bois et hangar
1775-1847	Entrepôt à bois (<i>King's Wood Yard</i>)
1850-1900	Entrepôt à charbon (<i>Queen's Fuel Yard</i>)
Début XX ^e s.	Marché à foin, hangars et enclos à bétail
Années 1920	Construction du poste de police et de pompier numéro 4
1926	Construction de l'hôtel Château Champlain
1928	Construction d'un petit garage/station-service en bois de la <i>McColl Frontenac Company</i>
Années 1950	Construction d'un second garage en blocs de béton
1981	Vente de l'hôtel Château Champlain à la Maison de Lauberivière
1987	Démolition du garage en blocs de béton

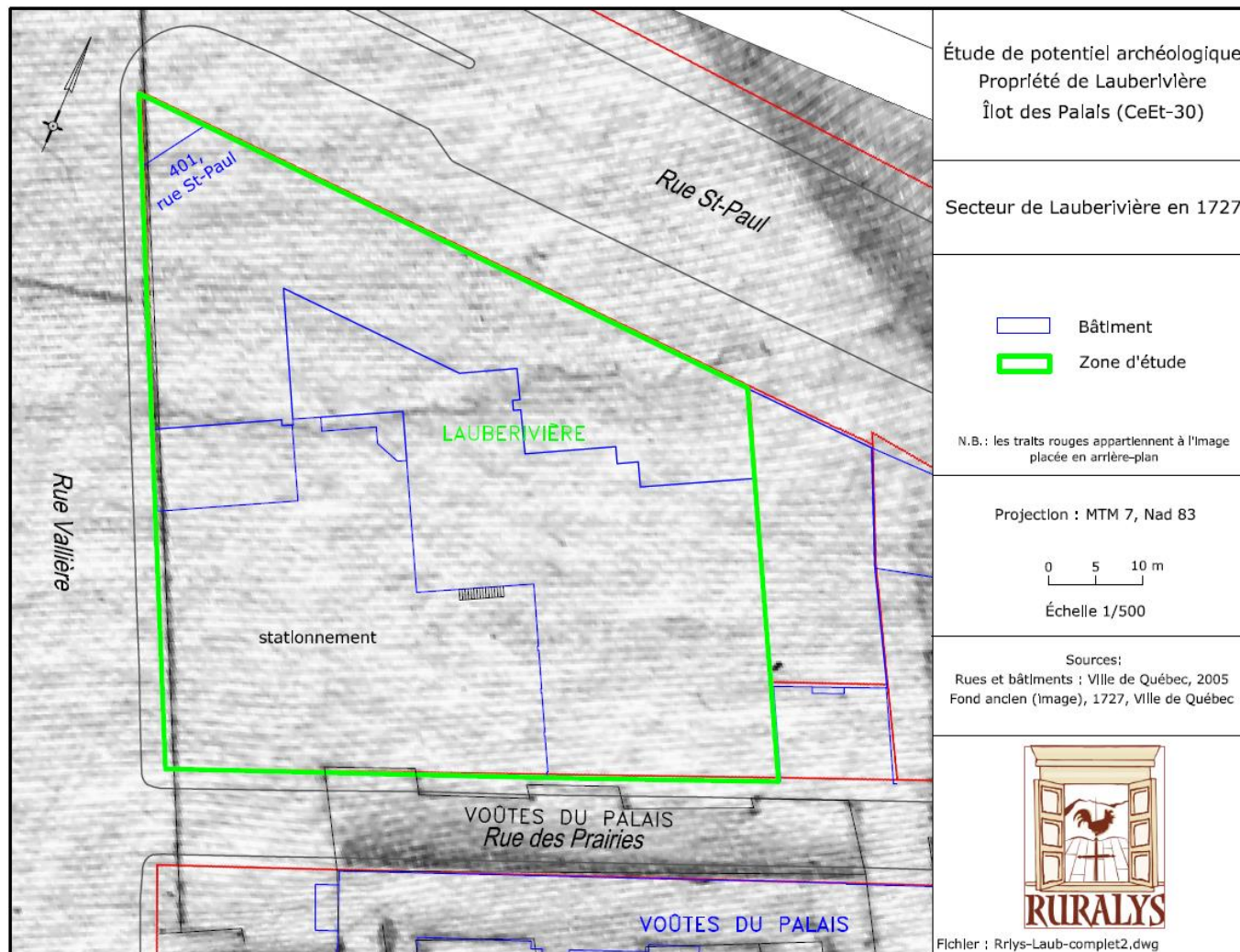
¹ Les plans 3 à 10 correspondent à des superpositions de plans historiques réalisées par la Ville de Québec en 2005. Ils sont tirés de l'étude de potentiel archéologique réalisée par Ruralys (Ruralys 2015).



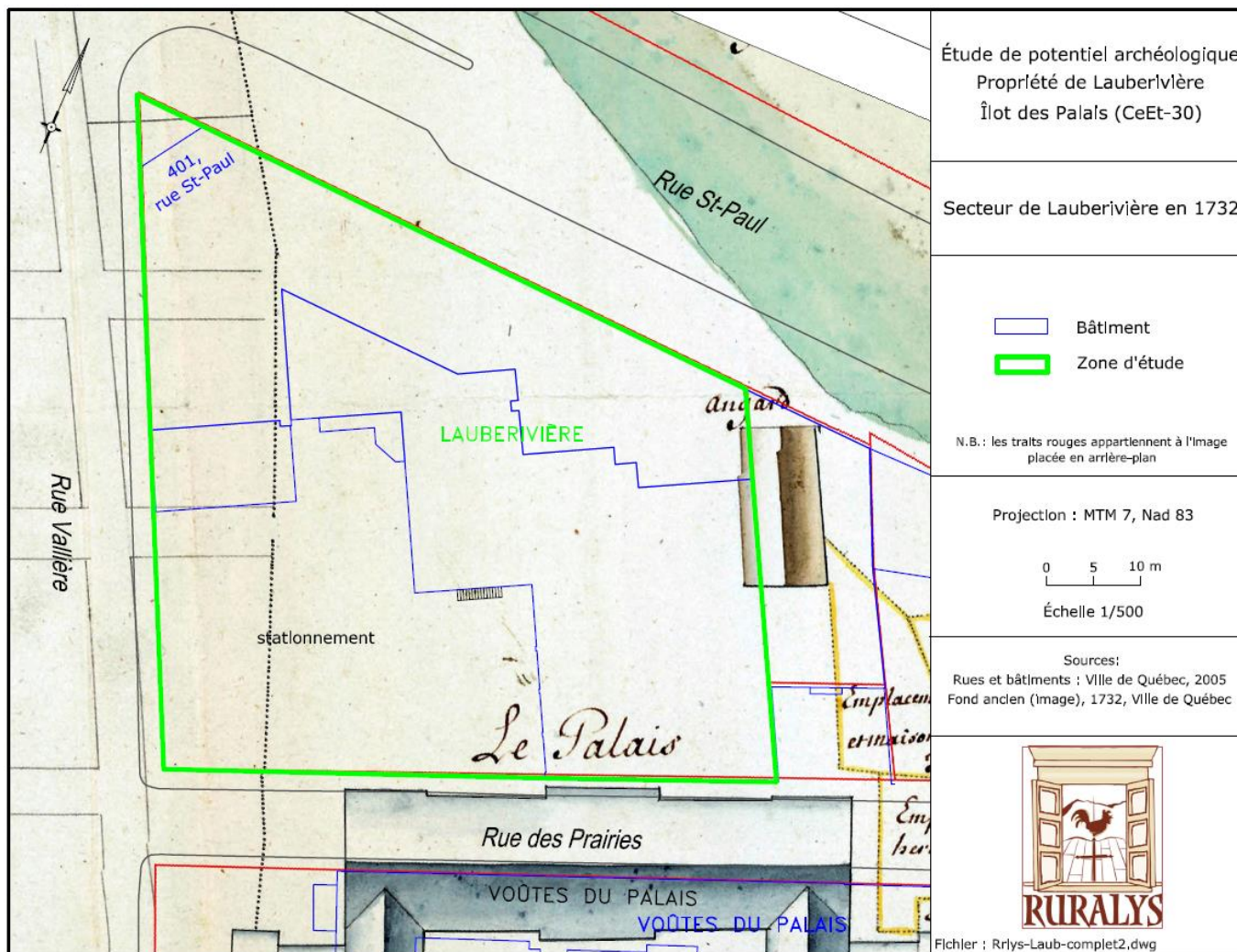
Plan 3. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1692 (Extrait du plan de Robert de Villeneuve de 1692 (ANOM, France, 03DFC 439A) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)



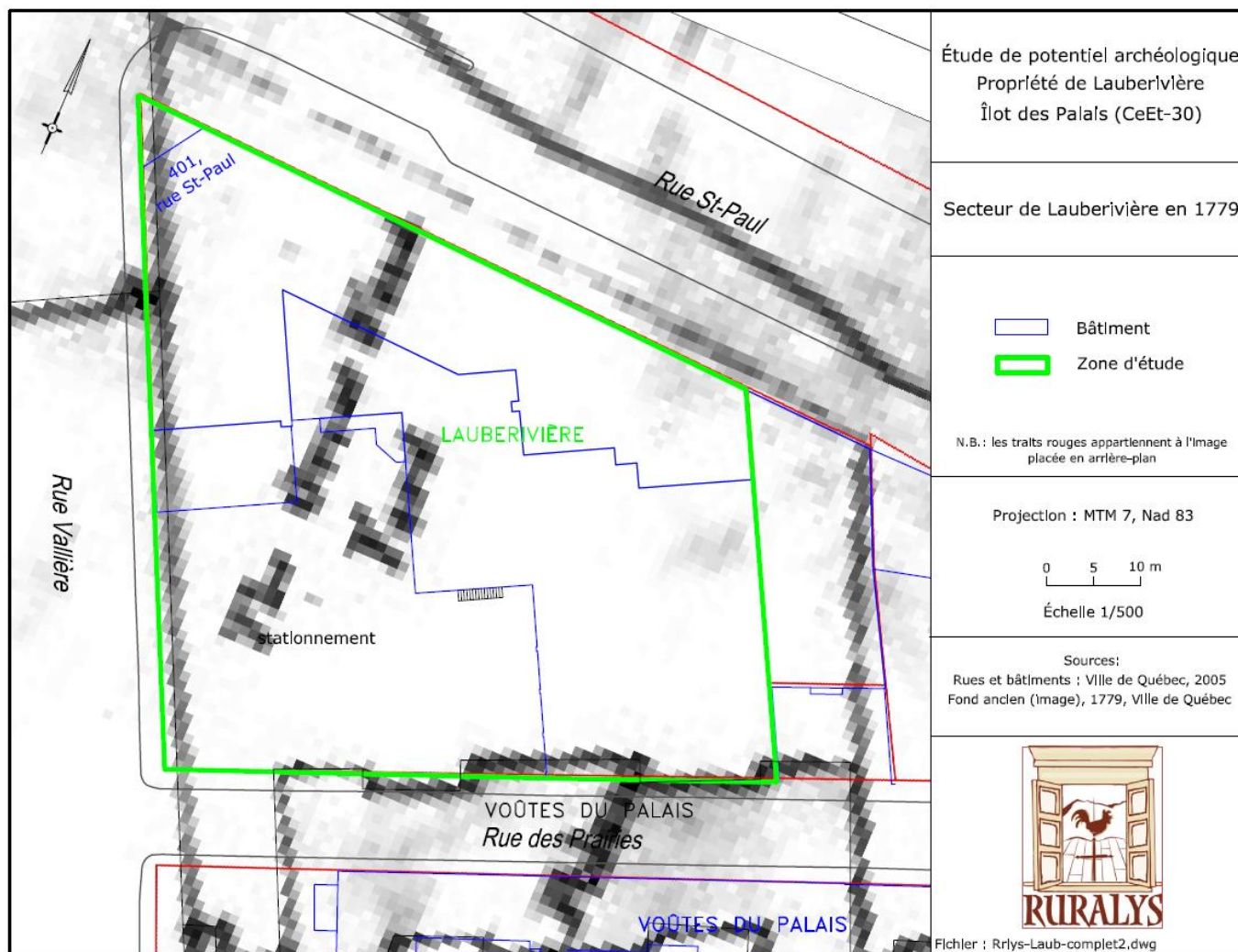
Plan 4. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1699 (Extrait du plan de Levasseur de Néré de 1699 (ANOM, France, 03DFC 361B) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)



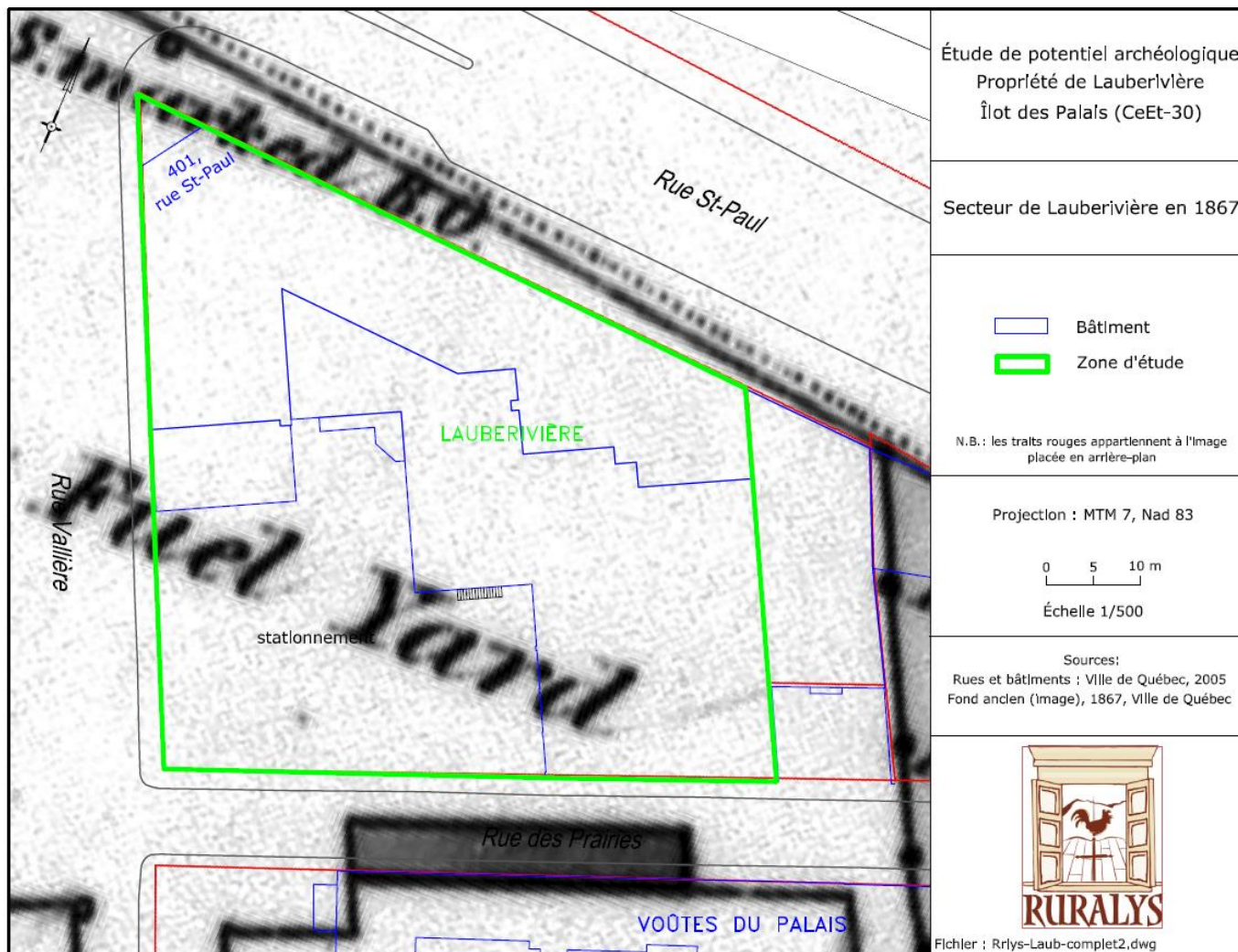
Plan 5. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1727 (Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1727 (BAnQ, P600, S4, SS2, D593) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)



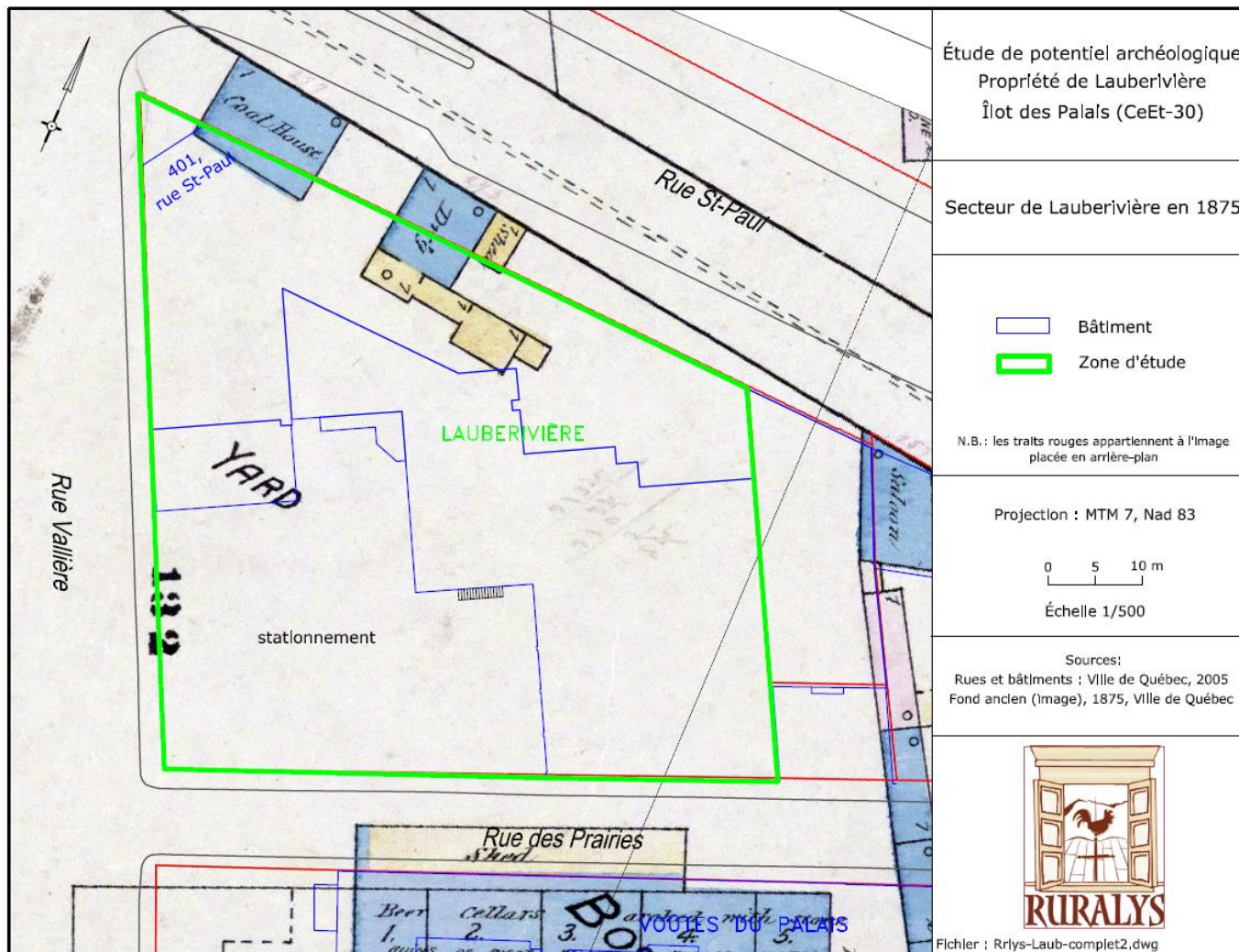
Plan 6. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1732 (Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1732 (ANOM, France, F329 9601) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)



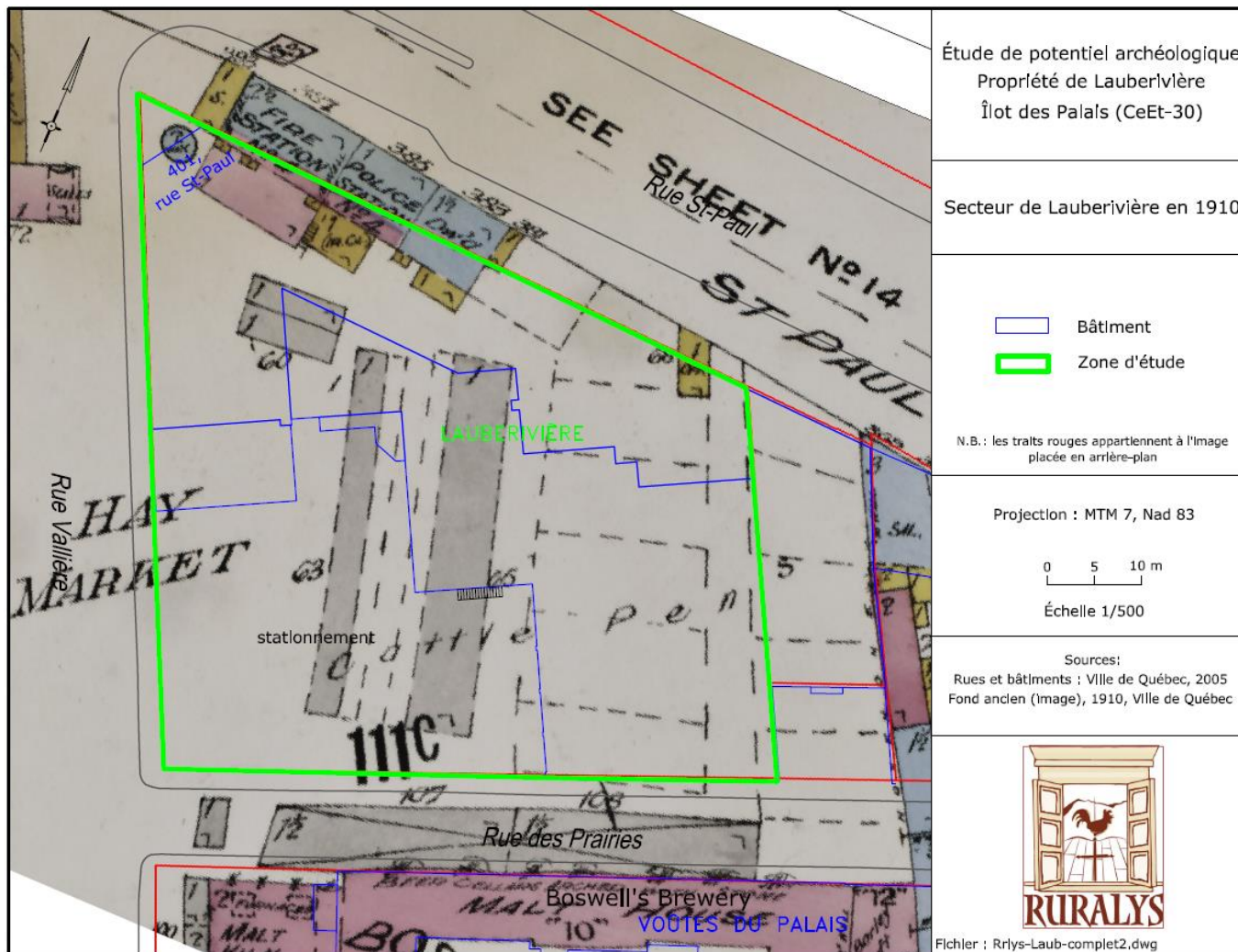
Plan 7. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1779 (Extrait du plan de Marr de 1779 (ANC, NMC 55479) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)



Plan 8. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1867 (Extrait du plan de Sitwell de 1867 (BANQ, P600-4, Collection initiale, D-362-Québec-1864-67) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)



Plan 9. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1875 (Extrait du plan de l'Atlas Sanborn de 1875 (ANQ, N1173-22, p.12) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)



Plan 10. Propriété de la Maison de Lauberivière vers 1910 (Extrait du plan de Goad de 1910 (BANQ, Cote C342-1910 révisé 1916, neg. FC-397) et Ville de Québec 2005) (Ruralys 2015)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

4.1 Ancien site CeEt-287

Huit interventions archéologiques sont associées au site CeEt-287 qui anciennement désignait la propriété de la Maison de Lauberivière ainsi que la portion de la rue Vallière localisée entre les rues Saint-Paul au nord et des Prairies au sud (tableau 2). Il est toutefois important de préciser qu'aucune d'entre elles n'a été réalisée dans les limites même de l'aire d'intervention qui fait l'objet du présent rapport. Par ailleurs, rappelons que le site CeEt-287 est, depuis quelques années, fusionné au site CeEt-30 désignant l'îlot des Palais.

En 1985, les archéologues Yves Tremblay et Jean Croteau ont effectué une surveillance archéologique dans le cadre de travaux d'Hydro-Québec le long de la limite ouest de la propriété de la Maison de Lauberivière (opération 1) (Tremblay et Croteau 1987a). Des pièces de bois, pour la plupart en position verticale, y ont été découvertes. Aucune interprétation quant à la nature et à la fonction de ces dernières n'avait alors été émise. Quant à la tranchée excavée dans la rue des Prairies, elle a livré des artefacts datant de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle (Tremblay et Croteau 1987a : 48).

L'année suivante, la firme Cérane a effectué une surveillance archéologique dans le cadre de travaux d'enfouissement du réseau d'Hydro-Québec dans les limites des rues Vallière et des Prairies (opération 2) (Croteau 1987 : 59). Cette intervention a permis de mettre au jour quelques vestiges archéologiques dont une maçonnerie en pierre (2A16) qui pourrait être associée à un petit bâtiment visible sur le plan de Chaussegros de Léry datant de 1752 (Croteau 1987 : 59).

En 1988, la firme Cérane a effectué de nouveaux travaux de surveillance archéologique dans le cadre de l'ajout d'un puits d'accès d'Hydro-Québec, cette fois dans les limites du trottoir situé du côté ouest de la rue Vallière, entre les rues Saint-Paul et des Prairies (opération 3). Cette intervention a conduit à la découverte d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A4) ainsi que des vestiges d'un plancher en bois (3A5) qui pourraient être associés à des bâtiments témoignant de la présence du marché aux foins apparaissant sur les plans du début du XX^e siècle (Cérane 1989b : 101-104).

En 1988, une surveillance de travaux d'excavation effectués dans le cadre de la construction d'une allonge derrière le bâtiment principal de la Maison de Lauberivière, en bordure de la rue Vallière, a été réalisée. Une tranchée mesurant 18 m de longueur sur 9 m de largeur et atteignant une profondeur moyenne de 3,50 m a alors été excavée (opération 4) (Simoneau 1989 : 2). La surveillance archéologique réalisée par Daniel Simoneau a permis de mettre au jour trois vestiges de maçonnerie (4A1 à 4A3) ainsi que trois concentrations de bois (4A4 à 4A6) (Simoneau 1989 : 6). Les vestiges 4A1 et 4A2 ont été associés au bâtiment rectangulaire apparaissant sur le plan de 1744 et identifié au Régime anglais comme étant le *Commissaries House*. Quant au vestige 4A3, il pourrait correspondre à la prolongation sud du mur ouest du bâtiment identifié précédemment et aurait servi de muret qui délimitait alors les jardins de l'intendance, ce dernier

apparaissant sur le plan de 1750 (Simoneau 1989 : 10). En ce qui concerne les vestiges 4A4 à 4A6, ils avaient alors été associés à la cour à bois qui occupe les lieux au début du XVIII^e siècle.

De 1990 à 1993, la firme Cérane a effectué quatre interventions archéologiques dans les limites du site CeEt-287. En 1990, des travaux d'implantation de lignes téléphoniques de Bell Canada sur une distance de 40 m le long du côté nord de la rue des Prairies (opération 5) et du côté ouest de la rue Vallière (opération 6) ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. En somme, l'opération 5 a conduit à la mise au jour de deux dépôts d'artefacts datant du XIX^e siècle. Quant à l'opération 6, elle a permis de mettre au jour d'anciens pavements en bois et en macadam (Cérane 1991b : 1, 45-49). En 1991, Bell Canada a effectué d'importants travaux d'excavation dans les limites du trottoir situé du côté sud de la rue Saint-Paul, le long des sites CeEt-287, 225 et 226. L'intervention archéologique qui a été effectuée dans le cadre de ce projet a seulement permis d'observer la présence, le long de la propriété de la Maison de Lauberivière, d'un ancien niveau de passage en macadam (7A4 et 7B4) sous lequel un contexte semblant témoigner d'une occupation domestique pouvant remonter à la fin du XVIII^e siècle a été identifié (7A5 et 7B5). Ces découvertes ont été faites plus précisément en face du 375 et du 379, rue Saint-Paul. En face du 385 et du 389, rue Saint-Paul, un vestige en maçonnerie a également été mis au jour (7C4). Orienté selon un axe nord-sud, ce vestige était présent à environ 0,90 m de profondeur et était constitué principalement de pierres de grès mais sans apparence de joints de mortier (maçonnerie sèche?). D'une largeur de 0,88 m et dégagé sur une longueur de 1,15 m, il était recouvert d'un remblai qui a livré un peu de matériel datant du XIX^e siècle. À quelques mètres à l'ouest du vestige 7C4, un autre vestige semblable à ce dernier a été mis au jour (7E1). L'hypothèse voulant que ces vestiges puissent être associés à un entrepôt à charbon apparaissant sur les plans datant du troisième quart du XIX^e siècle avait alors été avancée (Cérane 1992c : 20-25). Enfin, en 1993, Cérane a effectué une surveillance archéologique de travaux de Gaz Métro qui ont nécessité l'excavation d'une tranchée dans la portion ouest de la rue Vallière, entre les rues Saint-Paul et Saint-Vallier, la portion nord de cette dernière se trouvant dans les limites du site CeEt-287 (opération 8). Aucun vestige immobilier n'avait alors été mis au jour si ce n'est que la découverte de quelques briques de facture française qui pourraient témoigner de la présence d'un ancien bâtiment datant du Régime français (Cérane 1994c : 9-14).

4.2 Sites CeEt-225 et 226

Les sites CeEt-225 et 226 font partie du même quadrilatère que l'ancien site CeEt-287 et correspondent respectivement aux deux autres lots situés à l'est de la propriété de la Maison de Lauberivière. Tout comme le site CeEt-287, le site CeEt-225 a également été intégré au site CeEt-30. Les principales découvertes qui y ont été faites correspondent à des vestiges mis au jour dans les limites du site CeEt-226. Ces derniers sont associés à une maison connue sous le nom de la « Friponne » construite par l'intendant Bigot en 1753 (Cérane 1994f : 39).

4.3 Site CeEt-30

À l'extérieur des limites de l'aire d'intervention, les nombreuses interventions archéologiques réalisées dans les dernières décennies dans les limites du site CeEt-30 nous fournissent également des indices concernant le potentiel archéologique de la propriété de la Maison de Lauberivière qui anciennement faisait partie du réduit de l'intendance. En effet, plusieurs campagnes de fouilles archéologiques réalisées principalement dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval ont permis de mettre au jour des vestiges associés à ceux qui ont déjà été découverts et ceux pouvant potentiellement être mis au jour dans les secteurs non expertisés de la propriété. Parmi ces vestiges, il est question, entre autres d'éléments associés aux ouvrages défensifs mis en place dans le secteur à partir de la fin du XVII^e siècle dont la palissade de 1690 (Desjardins 2006, Lambert et Mercier 2008) ainsi qu'un mur de fortification (Duchaine 2001, Alberton 2005). D'autres interventions ont permis de mettre au jour des vestiges associés à la moitié nord du second palais de l'Intendant, principalement dans la rue des Prairies (Dionne 2001, Gilbert 2003, Herzog 2005, Nadeau 2007 et Letarte 2007). De plus, une section du drain permettant l'évacuation des eaux usées du second palais de l'Intendant a également été mise au jour (Janson et Bernard 2008). Enfin, des niveaux pouvant témoigner de la présence d'une étendue d'eau dans le secteur, peut-être le bassin à bateaux, ont aussi été documentés (Pelletier, Parent et Beaudry 2012).

Tableau 2. Tableau synthèse des interventions archéologiques antérieures effectuées dans les limites de l'ancien site CeEt-287

Archéologue(s)	Années des travaux	Opération/Sous-opération	Localisation	Vestiges immobiliers / sols d'occupation	Commentaires
Yves Tremblay et Jean Croteau	1985	Opération 1	Le long de la limite ouest de la propriété de la Maison de Lauberivière et de la rue des Prairies.	Des pièces de bois pour la plupart en position verticale ont été découvertes.	À l'extérieur de l'aire d'intervention.
Cérane (Jean Croteau)	1986	Sous-opération 2A	Rues Vallière et des Prairies.	Vestige de maçonnerie en pierre associé à un petit bâtiment représenté sur le plan de Chaussegros de Léry datant de 1752.	À l'extérieur de l'aire d'intervention.
Cérane	1988	Sous-opération 3A	Côté ouest de la rue Vallière, entre les rues Saint-Paul et des Prairies.	Vestige de maçonnerie en pierre (3A4) et plancher en bois (3A5) qui pourraient être associés à des bâtiments témoignant de la présence d'un marché aux foins apparaissant sur les plans au début du XX ^e siècle.	À l'extérieur de l'aire d'intervention.
Daniel Simoneau (Ville de Québec)	1988	Sous-opération 4A	Derrière le bâtiment principal de la Maison de Lauberivière, en bordure de la rue Vallière.	Trois vestiges de maçonnerie (4A1 à 4A3) ainsi que trois concentrations de bois (4A4 à 4A6). Les vestiges 4A1 et 4A2 ont été associés au bâtiment rectangulaire apparaissant sur le plan de 1744 et identifié au Régime anglais comme le <i>Commissaries House</i> . Quant au vestige 4A3, il pourrait correspondre à la prolongation sud du mur ouest du bâtiment identifié précédemment et qui aurait servi de muret apparaissant sur le plan de 1750 qui délimitait les jardins de l'intendance. Quant aux vestiges 4A4 à 4A6, ils avaient alors été associés à la cour à bois qui occupe les lieux au début du XVIII ^e siècle. Par ailleurs, les travaux d'excavation ont atteint le sol naturel jugé archéologiquement stérile.	À l'extérieur de l'aire d'intervention. Secteur libéré en totalité.
Cérane	1990	Opérations 5 et 6	40 m le long du côté nord de la rue des Prairies et du côté ouest de la rue Vallière.	Dépôts d'artefacts datant du XIX ^e siècle et anciens pavements en bois et en macadam.	À l'extérieur de l'aire d'intervention.
Cérane	1991	Sous-opérations 7A et 7B	Trottoir situé du côté sud de la rue Saint-Paul.	Ancien niveau de passage en macadam (7A4 et 7B4), contexte semblant témoigner d'une occupation domestique pouvant remonter jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle et deux vestiges de maçonnerie en pierre qui pourraient être associés à un entrepôt à charbon apparaissant sur les plans datant du troisième quart du XIX ^e siècle.	À l'extérieur de l'aire d'intervention.
Cérane	1993	Opération 8	Portion ouest de la rue Vallière, entre les rues Saint-Paul et Saint-Vallier.	Aucun vestige.	À l'extérieur de l'aire d'intervention.

5. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Résultats

L'ensemble des travaux de décontamination ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Étant donné que des contaminants avaient été identifiés dans les sols présents dans les limites du stationnement de la Maison de Lauberivière (Terrapex 2012 : 14), seule une surveillance archéologique de ces travaux pouvait être envisagée. Quelques tranchées supplémentaires ont également été excavées mécaniquement dans les secteurs les moins contaminés (en profondeur) afin de s'assurer qu'aucun vestige archéologique n'y était présent. Ce contrôle archéologique très serré a donc permis de collecter des données permettant de mieux comprendre l'occupation de cette portion du site CeEt-30 à travers les vestiges et les divers remblais qui ont ainsi été identifiés. Par ailleurs, l'ensemble de l'aire d'intervention a été désigné par la sous-opération 75A.

5.1.1 Stratigraphie générale du site

L'asphalte (0,03-0,07 m) (lot 75A1) et son lit de pose constitué de sable gris à gris-beige et de matériau granulaire (pierres concassées grises 0-¾ à 1½-2), friable à moyennement compact (0,10-0,40 m) (lot 75A2) ont d'abord été retirés sur l'ensemble de l'aire d'intervention (photo 2).



Photo 2. Portion nord-est de la sous-opération 75A après l'enlèvement de l'asphalte, vers le nord-est (CeEt-30-2014-75A-001)

Par la suite, les travaux d'excavation ont été réalisés en fonction du type de contamination des sols et de l'accessibilité du site. De manière générale, ces derniers ont permis d'observer une séquence stratigraphique générale à l'ensemble du site. Cette dernière est constituée de divers remblais qui témoignent des différentes phases d'occupation des lieux à partir de la construction du second palais de l'Intendant (photo 3; figure 21). Sous les niveaux de surface précédemment décrits, on observe les couches de sol suivantes :

- 1- Sable grossier brun bourgogne, friable, contenant des déchets métalliques (scories) (0,09-0,31 m) (lot 75A3);
- 2- Sable limoneux brun foncé contenant une grande proportion de fragments de schiste (0,50 m) (lot 75A4);
- 3- Sable légèrement limoneux brun-gris à gris foncé, moyennement compact, contenant des fragments de brique et de mortier ainsi que des plaquettes de schiste (0,10-0,18 m) (lot 75A5);
- 4- Sable moyen parfois légèrement limoneux brun foncé noirâtre, moyennement compact, contenant des copeaux ou sciures de bois (70%), des fragments d'écorce, des plaquettes de schiste, des fragments de brique ainsi que des lentilles de sable beige (mortier?) (0,07-0,23 m) (lot 75A6);
- 5- Sable moyen brun-gris parfois verdâtre, compact, contenant des petits cailloux, des fragments de brique française, des nodules de mortier, des fragments de pierre calcaire et des plaquettes de schiste (0,15 m) (lot 75A7);
- 6- Sable grossier gris-beige, friable, contenant des nodules de mortier ainsi que des fragments de brique et de pierre (0,15 m) (lot 75A8);
- 7- Sable fin limoneux gris verdâtre, compact et homogène, contenant de la matière organique et des fragments de brique (jusqu'à 1,00 m) (lot 75A9).



Photo 3. Paroi nord de la portion centrale de la sous-opération 75A, vers le nord-nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-065)

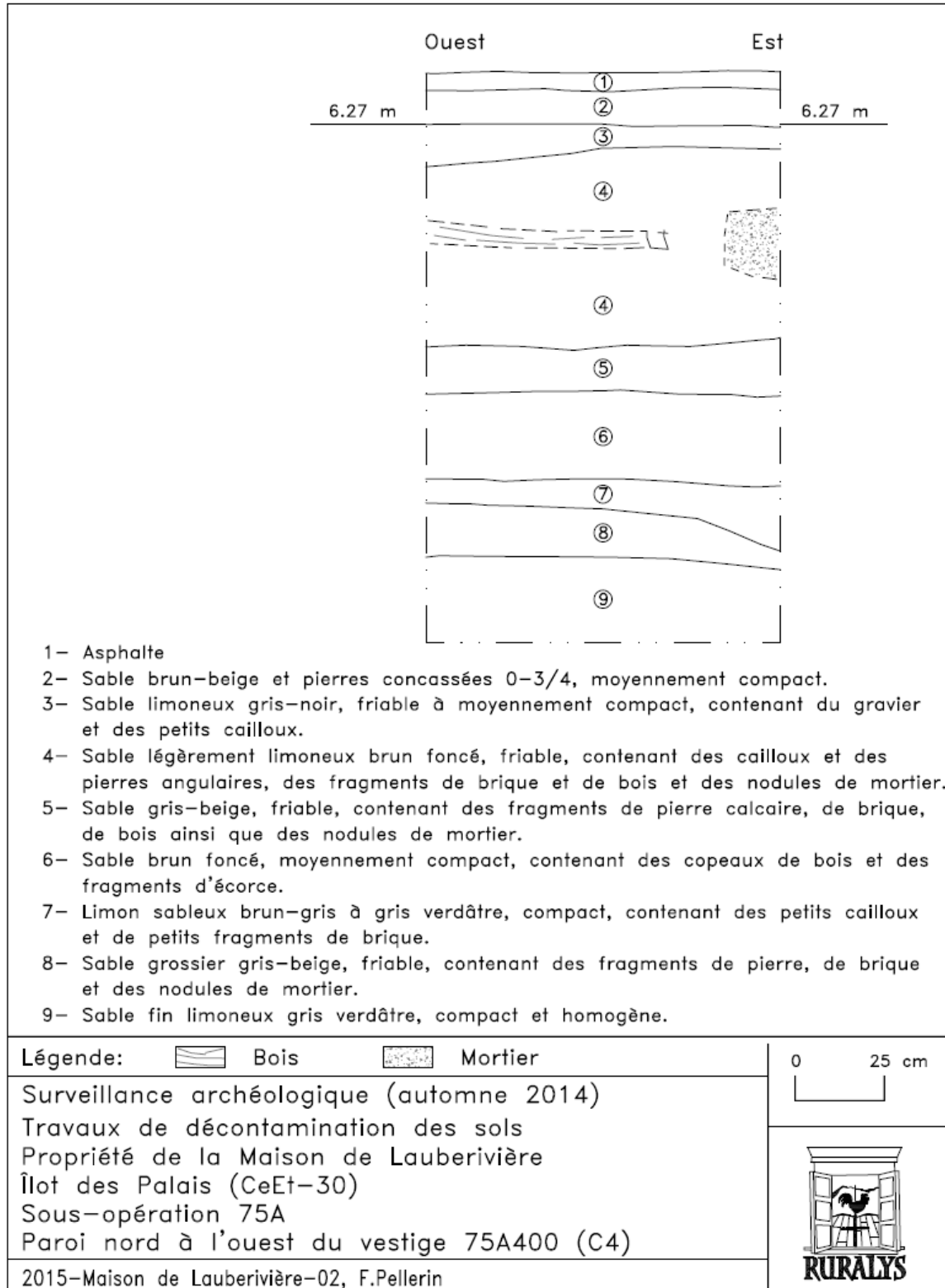


Figure 21. Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 75A (C4)

Il est important de noter que quelques variations dans la nature des niveaux précédemment décrits ont été enregistrées. Ces dernières sont associées à la présence de différents vestiges mis en place, surtout avant le second quart du XVIII^e siècle (photo 4).



Photo 4. Paroi ouest de la sous-opération 75A, vers l'ouest-sud-ouest (CeEt-30-2014-75A-212)

De manière générale, le lot 75A9 repose sur un niveau organique brun très foncé, compact, contenant des lentilles de sable et de limon ainsi que des branches et du bois en décomposition (0,20-0,30 m) (lot 75A10). La surface de ce niveau organique repose à une altitude variable soit entre 3,95 m et 4,07 m NMM dans la portion est de la sous-opération 75A et à une altitude d'environ 4,18 m NMM dans la portion ouest de cette dernière. Il est à noter que ce niveau n'a pas été observé dans l'extrémité ouest de la sous-opération. Toutefois, la présence d'un sol naturel remanié comportant de la matière organique pourrait laisser croire que le niveau organique était également présent dans ce secteur avant que certains aménagements y soient faits à partir des années 1690. Uniquement dans la moitié est de la sous-opération 75A, le lot 75A10 a livré quelques os d'animaux ainsi que quelques pièces de bois. En plus d'un rondin en cèdre blanc de l'Est (*Thuja occidentalis* L.) mesurant 0,59 m de longueur sur 0,23 m de diamètre, on retrouve une pièce plate en chêne (*Quercus* sp.) mesurant 0,83 m de longueur sur 0,25 m de largeur et une épaisseur de 0,10 m (photo 5) ainsi qu'une autre pièce en cèdre blanc de

l'Est (*Thuja occidentalis* L.) équarrie sur quatre faces d'une longueur de 2,12 m, d'une largeur d'environ 0,14 m et d'une épaisseur variant de 0,09 m à 0,10 m (photo 6). Celle-ci présente une courbure de 0,05 m réalisée au moyen d'une herminette et observable sur une longueur de 1,70 m tandis qu'une de ses extrémités correspond à un tenon biseauté d'une longueur variant de 0,30 m à 0,40 m et présentant une encoche circulaire de 0,03 m de diamètre faite au moyen d'une tarière (photo 7).



Photo 5. Pièce de bois plate en chêne (*Quercus* sp.) mise au jour dans le niveau organique (lot 75A10) reposant sur le sol naturel jugé archéologiquement stérile (CeEt-30-2014-75A-043)



Photo 6. Pièce de bois en cèdre blanc de l'Est (*Thuja occidentalis* L.) présentant une courbure mise au jour dans le niveau organique (lot 75A10) reposant sur le sol naturel jugé archéologiquement stérile (CeEt-30-2014-75A-017)



Photo 7. Extrémité de la pièce de bois en cèdre blanc de l'Est (*Thuja occidentalis* L.) présentant une courbure (CeEt-30-2014-75A-588)

Le lot 75A10 repose à son tour sur un sol naturel jugé archéologiquement stérile correspondant à un sable limoneux gris-beige, meuble à moyennement compact et homogène, ne contenant pas d'inclusion (plus de 0,15 m) (lot 75A11). Un horizon meuble de sable moyen gris foncé (0,02-0,04 cm) a parfois été observé entre les lots 75A10 et 75A11 (photo 8).



Photo 8. Séquence des sols naturels observée dans la portion est de la sous-opération 75A, vers le sud-est. La flèche bleue indique le niveau organique alors que la flèche rouge indique le sol naturel stérile (CeEt-30-2014-75A-062)

5.1.2 Vestiges immobiliers

Les vestiges immobiliers mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A sont décrits en fonction de leur localisation, de l'ouest vers l'est (figure 22).

5.1.2.1 Vestige 75A100

Un imposant vestige de maçonnerie en pierre a été mis au jour dans la portion ouest de la sous-opération 75A, plus précisément à 2 m de la limite ouest de cette dernière (figure 22). Orienté selon un axe nord-sud, la portion sud de ce dernier a été dégagée sur une longueur d'environ 6 m à partir de la limite sud de la sous-opération 75A (photo 9). Son sommet, recouvert d'un remblai de sable ayant livré notamment des fragments de briques françaises et de pierres calcaires (lot 75A8), repose à une altitude variant de 5,09 m à 5,30 m NMM (photo 10). Par ailleurs, le vestige 75A100 semble se poursuivre vers le sud, soit en direction de la rue des Prairies.

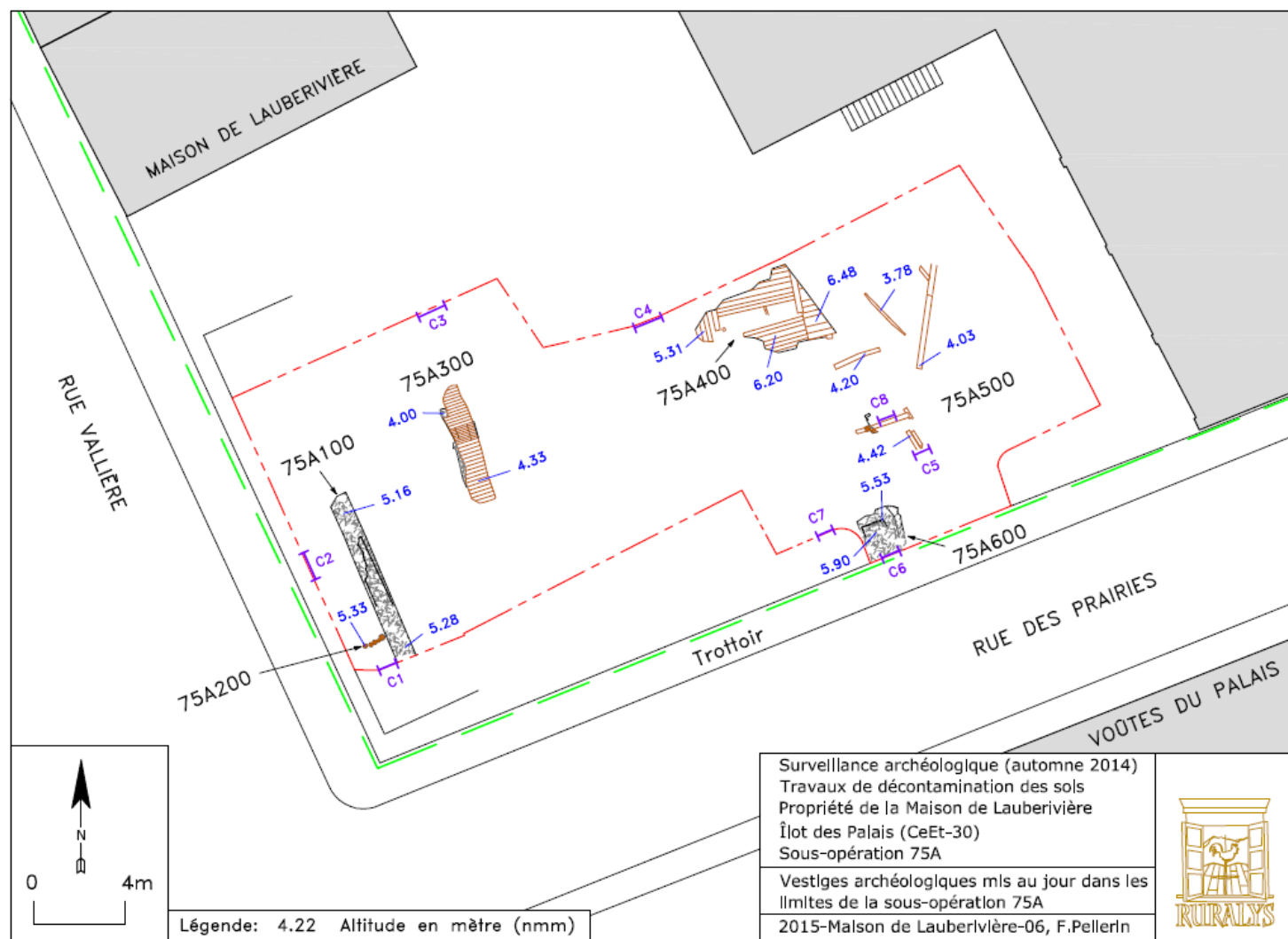


Figure 22. Vestiges archéologiques mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A



Photo 9. Vue d'ensemble de la portion sud du vestige 75A100, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-332)



Photo 10. Paroi stratigraphique observée au-dessus de l'extrémité sud de la portion sud du vestige 75A100, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-293)

Une autre petite portion de ce mur a été mise au jour près de la limite nord de la sous-opération 75A. Dégagée sur une longueur approximative de 2,10 m, cette dernière pourrait potentiellement s'étendre sur une longueur de 5 m (photo 11). D'une largeur variant de 0,70 m à 0,80 m, la surface de son sommet repose à une altitude variant également de 5,17 m à 5,19 m NMM. Enfin, entre les portions nord et sud du mur, le vestige 75A100 aurait été démantelé sur une longueur de près de 4 m.



Photo 11. Portion nord du vestige 75A100, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-482)

Selon les observations faites sur son parement est qui a été dégagé en totalité, ce mur est constitué de deux parties distinctes comptant au total sept assises dont la hauteur globale atteint 1,15 m (photo 12). Sa partie inférieure, dont la largeur varie de 0,94 m à 1,02 m, correspond à une maçonnerie à double parement avec remplissage médian. Elle est constituée de six assises qui atteignent une hauteur globale de 1 m et qui forment un

appareil irrégulier. Ces assises sont constituées de pierres brutes à grossièrement ébauchées, principalement en calcaire schisteux et en schiste calcaireux, dont les dimensions varient de petites à grosses. Ces pierres, qui ne sont pas toujours posées à plat, sont liées entre elles par un mortier au sable grossier brun jaunâtre, friable, contenant des nodules de chaux ainsi que des grains de sable noirs, rouges et jaunes. D'une épaisseur variant de 0,01 m à 0,04 m, les joints montants et de lit sont soit évidés ou en creux. Notons enfin que le parement est du mur ne présente aucun fruit significatif. Enfin, le sommet de la partie inférieure du mur repose à une altitude variant de 5,06 m à 5,16 m NMM.



Photo 12. Parement est de la portion sud du vestige 75A100, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-369)

Par ailleurs, la partie inférieure du mur est surmontée d'une assise supérieure qui correspond, quant à elle, à une maçonnerie à parement simple (photo 13). La largeur de cette assise supérieure, qui s'étend sur une longueur de 3,50 m, est moindre et varie de 0,66 m à 0,68 m (les assises inférieures débordent donc de 0,13 m à 0,17 m de part et d'autre de l'assise supérieure). Elle est constituée de moyennes et de grosses pierres grossièrement ébauchées en calcaire schisteux liés entre elles par un mortier au sable gris-beige, friable, contenant des nodules de chaux, des graviers noirs ainsi que des grains de sable rouges, jaunes et noirs. Les joints observés sont principalement en creux. Quant à son sommet, il repose à une altitude variant de 5,28 m à 5,30 m NMM. Notons que l'orientation de l'assise supérieure du vestige 75A100 diffère de quelques degrés vers le nord-ouest par rapport à celle des assises inférieures.

Quant au parement ouest du vestige 75A100, il n'a pu être dégagé en totalité. En effet, l'instabilité de la paroi ouest de la sous-opération 75A a rendu impossible l'accès à ce côté du vestige 75A100. Notons seulement que le parement ouest du mur semble présenter un fruit légèrement négatif et très inégal. Par ailleurs, au moins trois pièces de bois ont été observées du côté ouest du vestige 75A100. Il semble s'agir de troncs posés plus ou moins à plat, écorcés mais non équarris et distancés les uns des autres d'au moins 1 m. Ces pièces de bois reposent à une altitude variant de 4,01 m à 4,08 m NMM. Toutefois, ce secteur s'étant révélé non sécuritaire en raison de l'instabilité de la paroi ouest de la sous-opération 75A, ces dernières n'ont donc pu être dégagées ni documentées.



Photo 13. Vue d'ensemble de l'assise supérieure de la portion sud du vestige 75A100, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-346)

Par ailleurs, des pièces de bois éparses ont également été observées à l'est de l'extrémité nord de la portion sud du vestige 75A100, à une altitude variant de 4,33 m à 4,38 m NMM. Ces dernières sont posées à plat de manière pêle-mêle (photo 14). Plus ou moins adossées sur le parement est du mur, elles ont été mises au jour dans un remblai constitué de limon sablonneux brun grisâtre, moyennement compact, contenant de la matière organique, de gros nodules et des lentilles de mortier beige, des fragments de petites pierres équarrées et de briques françaises, du bois décomposé, des plaquettes de schiste ainsi que des clous forgés. Ce niveau pourrait correspondre à un sol naturel remanié qui résulterait d'un mélange du niveau organique brun (lot 75A10) et du sol naturel jugé archéologiquement stérile (lot 75A11). Ce remblai, qui est présent sur une largeur

minimale de 0,30 m à partir du parement est du mur, pourrait avoir servi à remplir la tranchée de fondation du mur (photo 15). L'observation de la paroi visible à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 nous permet de déterminer que l'épaisseur de ce niveau varie de 0,38 m à 0,43 m et qu'il repose sous les lots 75A6 et 75A8 précédemment décrits. Ce niveau repose à son tour sur un limon sableux gris foncé brunâtre contenant des plaquettes de schiste et des fragments de pierres angulaires (0,22-0,30 cm) (photo 16). Ce dernier niveau, dont la surface repose à une altitude variant de 4,87 m à 4,91 m NMM, pourrait correspondre au sol naturel en place.



Photo 14. Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord de la portion sud du vestige 75A100, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-358)



Photo 15. Remblai observé à l'est de la portion sud du vestige 75A100, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-259)



Photo 16. Paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud de la portion sud du vestige 75A100, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-302)

Enfin, la base du vestige 75A100 repose à une altitude d'environ 4,25 m NMM, directement sur le sol naturel décrit à cet endroit comme un limon argileux brun-gris verdâtre, très compact, contenant quelques charbons de bois (1%) (lot 75A11). Ce dernier a été dégagé sur une hauteur maximale de 0,30 m.

Par ailleurs, le vestige 75A100 a dû être démoli en partie car la présence de ce vestige empêchait la réalisation des travaux de décontamination. Il a été décidé, avec l'autorisation du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), de procéder au démantèlement de la moitié nord de la portion sud du vestige, sur une longueur approximative de 2 m (photo 17).



Photo 17. Vue d'ensemble du vestige 75A100 à la suite du démantèlement de la moitié nord de sa portion sud, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-411)

5.1.2.2 Vestige 75A200

Cinq pieux de bois, probablement en cèdre blanc de l'Est (*Thuja occidentalis* L.), ont été observés à peine à 0,15 m à l'ouest de l'extrémité sud de la portion sud du vestige 75A100 (figure 22; photos 18 et 19). Ceux-ci forment un alignement orienté selon un axe est-ouest, donc perpendiculaire au vestige 75A100. Quant à l'altitude de leur sommet, elle varie de 4,77 m à 5,37 m NMM.



Photo 18. Vue d'ensemble du vestige 75A200, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-372)

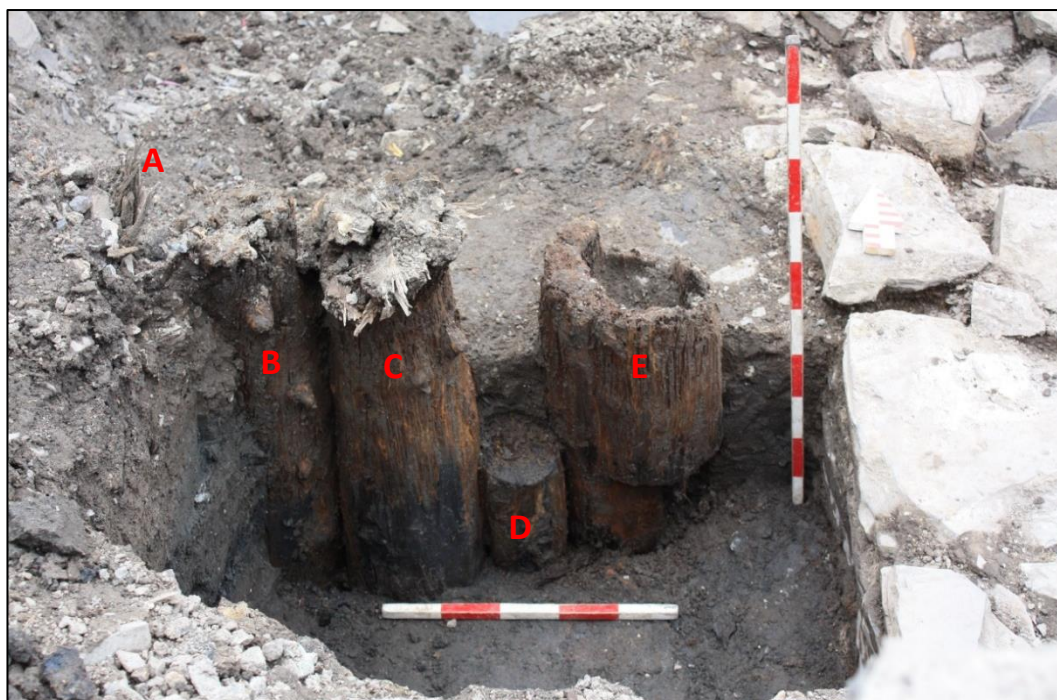


Photo 19. Pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-283)

Situé le plus à l'ouest, le pieu 75A200a n'a pas été dégagé en raison de l'instabilité de la paroi ouest de la sous-opération 75A. Aucune information concernant ce dernier n'a donc pu être recueillie. Quant au pieu 75A200b, nous savons seulement que sa hauteur totale visible est de 0,92 m et qu'il s'agit d'un tronc complètement écorcé. De plus, à 0,35 m de la base de ce pieu, soit à une altitude variant de 4,79 m à 4,83 m NMM, une petite couche de fragments de schiste est présente dans un sol naturel semblant stérile. D'une épaisseur d'à peine 0,03 m, celle-ci repose à une profondeur variant de 0,18 m à 0,30 m dans le niveau de sol naturel stérile décrit précédemment et dont la surface repose à une altitude variant également de 5,01 m à 5,09 m NMM. Celui-ci se poursuit sur une profondeur d'au moins 0,26 m. Par ailleurs, ce niveau est recouvert par un remblai de sol naturel remanié d'une épaisseur variant de 0,22 m à 0,38 m semblable à celui ayant servi au comblement de la tranchée de fondation du vestige 75A100 (photo 20).



Photo 20. Paroi stratigraphique observée à l'ouest des pieux (75A200), vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-286)

Le pieu 75A200c mesure quant à lui 0,17 m de diamètre (sommets) tandis que sa hauteur totale visible est de 0,88 m. Une marque laissée par un collet qui a serré le pieu à

quelques centimètres de son extrémité (sommets?) est visible tandis que des traces d'écorce ont été observées près de la base de ce dernier (photo 21). Le pieu 75A200d a, quant à lui, été dégagé sur une hauteur de 0,25 m (photo 22). Son sommet mesure 0,20 m de diamètre tandis que sa base atteint 0,24 m de diamètre. On peut également observer sur ce dernier la marque laissée par un collet qui serrait le pieu à quelques centimètres de son extrémité (sommets?) et qui a ainsi modifié son diamètre à 0,18 m. Par ailleurs, des traces de hache sont visibles sur ce pieu. Enfin, le diamètre du pieu 75A200e varie de 0,26 m (sommets) à 0,28 m (base). Dans ce cas également, la présence d'un collet pourrait expliquer la différence de diamètre observée. Toutefois, les marques laissées par ce dernier sont beaucoup moins évidentes que dans le cas du pieu 75A200d. Des traces d'écorce ont aussi été observées du côté ouest du pieu 75A200e. Finalement, une importante encoche mesurant 0,20-0,23 m de hauteur sur 0,14 m de largeur et 0,11 m de profondeur est visible à partir de la base dégagée du pieu 75A200e (photo 23).



Photo 21. Trace de collet observée sur le pieu 75A200c, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-290)



Photo 22. Vue d'ensemble du pieu 75A200d, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-388)



Photo 23. Détail de l'encoche visible à la base du pieu 75A200e, vers le nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-385)

Par ailleurs, aucune tranchée de fondation n'a été observée au sud des pieux alors que les sols du côté nord ont dû être excavés mécaniquement en raison de l'instabilité de la paroi ouest de la sous-opération 75A. Enfin, l'ensemble des pieux constituant le vestige 75A200 a été laissé en place en vue d'une intervention archéologique plus exhaustive dans ce secteur.

5.1.2.3 Vestige 75A300

Le vestige 75A300 a été mis au jour à quelques mètres à l'est du vestige 75A100 (figure 22). Également orienté selon un axe nord-sud, ce dernier a été dégagé sur une longueur globale de 5,50 m. D'une largeur moyenne de 1 m, il atteint une hauteur globale de 0,70 m (photo 24). Il s'agit d'une maçonnerie en pierre sèche formé de deux côtés parallèles et

d'un fond également en pierre. Chacun des jambages du vestige 75A300 présente un mode de construction correspondant à un parement simple constitué d'au moins quatre assises de pierres formant un appareil irrégulier (photo 25). Totalisant une hauteur maximale de 0,50 m, ces assises sont principalement constituées de moyens et de gros blocs de pierre calcaire schisteux grossièrement ébauchés (0,23 m à 0,60 m de longueur sur 0,13 m à 0,28 m de largeur et 0,10 m à 0,18 m d'épaisseur). La largeur du côté est variée de 0,40 m à 0,42 m tandis que celle du côté ouest varie de 0,28 m à 0,31 m. Ces deux côtés sont distancés d'une largeur variant également entre 0,36 m et 0,48 m (photo 26).



Photo 24. Vue d'ensemble du vestige 75A300, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-084)



Photo 25. Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-146)



Photo 26. Vue de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-139)

Le sommet de la portion dégagée du vestige 75A300 est fermé par un couvercle constitué de 41 pièces de bois dont la surface repose à une altitude variant de 4,13 m à 4,33 m NMM. La longueur de ces pièces de bois varie de 0,82 m à 1,33 m tandis que leur diamètre est également variable soit de 0,08 m à 0,20 m. Certaines de celles-ci sont plus ou moins écorcées (traces d'écorce sur certaines pièces) (photo 27) tandis que d'autres présentent des extrémités biseautées (photo 28). Des chevilles de bois majoritairement de forme circulaire ont été observées sur certaines d'entre elles tandis que des clous forgés ont été observés sur deux de ces pièces (photo 29).



Photo 27. Traces d'écorce sur certaines pièces de bois constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (est) (CeEt-30-2014-75A-134)



Photo 28. Exemples de pièces de bois constituant le couvercle du vestige 75A300 dont les extrémités sont biseautées, en plongée (ouest) (CeEt-30-2014-75A-106)



Photo 29. Clou forgé dans une pièce de bois constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-519)

En somme, les pièces de bois constituant le couvercle du vestige 75A300 ont été regroupées en quatre principales catégories :

- 1- Pièces équarries sur deux faces dont les extrémités sont biseautées ou bien correspondent à des tenons. Elles mesurent entre 0,93 m et 1,15 m de longueur sur 0,11-0,12 m de largeur et 0,08 m d'épaisseur (photo 30). Des chevilles de bois d'un diamètre moyen de 0,03 m ont été observées sur certaines d'entre elles, parfois insérées dans des encoches mesurant 0,10 m à 0,12 m de diamètre.



Photo 30. Pièces de bois équarries sur deux faces constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-563)

- 2- Pièces équarries sur une seule face et partiellement écorcées dont les extrémités sont biseautées. Celles-ci mesurent entre 0,85 m à 1,24 m de longueur sur 0,08 m à 0,10 m de diamètre (photos 31 et 32). Des chevilles de bois mesurant en moyenne 0,03 m de diamètre ont été observées sur certaines d'entre elles, insérées dans des encoches mesurant entre 0,10 m et 0,12 m de diamètre et qui sont distancées de 0,11 m à 0,47 m. On y observe également la présence de tenons mesurant 0,08 m de longueur sur 0,03 m d'épaisseur.



Photo 31. Pièces de bois équarries sur une seule face constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-501)



Photo 32. Détail d'une encoche observée sur une pièce de bois équarrie sur une seule face constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-505)

- 3- Troncs non écorcés à partiellement écorcés dont les extrémités sont biseautées (simple à double biseau). Ils mesurent entre 0,83 m et 1,06 m de longueur sur 0,14 m à 0,22 m de diamètre (photo 33).



Photo 33. Troncs partiellement écorcés constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-493)

- 4- Troncs partiellement à totalement écorcés mesurant entre 1,14 m et 1,24 m de longueur sur 0,10 m à 0,17 m de diamètre (photo 34). Des tenons mesurant en moyenne 0,10 m de longueur sur 0,10 m de largeur sur 0,03 m d'épaisseur ont été observés aux extrémités de certaines de ces pièces (figure 35). D'autres pièces présentent des entailles à mi-bois inclinées ou en queue d'aronde qui mesurent 0,19 m à 0,20 m de longueur sur une profondeur de 0,08 m. Le centre de ces dernières est percé d'un trou servant à accueillir une cheville de bois de 0,03 m de diamètre (photo 36).



Photo 34. Troncs partiellement écorcés présentant des entailles à mi-bois et constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-562)



Photo 35. Tronc partiellement écorcé avec tenon constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-498)



Photo 36. Détail d'une entaille à mi-bois en queue d'aronde observée sur un tronc partiellement écorcé constituant le couvercle du vestige 75A300, en plongée (CeEt-30-2014-75A-516)

Par ailleurs, ce vestige a été observé sous une séquence stratigraphique constituée d'un niveau d'asphalte dont la surface repose à une altitude de 6,36 m NMM (0,04-0,05 m), d'un remblai de poussière de pierre et de pierres concassées grises (0-3/4) (0,20 m), d'un remblai hétérogène de sable moyen à grossier brun-gris noirâtre, friable à moyennement compact, contenant des lentilles de sable de construction, du mortier, des fragments de briques anglaises et de pierres (0,95-1 m) et finalement d'un remblai constitué d'un limon sablonneux gris et du niveau organique brun, moyennement compact à compact (0,80 m) (photo 37). Enfin, le vestige a été construit directement en tranchée dans une séquence de sols naturels plus ou moins remaniés constituée d'abord du niveau organique brun (0,10-0,20 cm) (lot 75A10) dont la surface, dans ce secteur, repose à une altitude de 4,18 m NMM. Ce niveau recouvre ensuite un limon sableux gris qui a été observé sur une épaisseur d'au moins 0,50 m avant d'atteindre le roc et qui pourrait correspondre au sol naturel sur lequel repose également le vestige 75A300 (photo 38). L'absence d'une tranchée de fondation est d'ailleurs démontrée par l'observation des parements extérieurs des jambages du vestige dont l'agencement des pierres est peu soigné. Enfin, le sommet du vestige a été remblayé au moyen d'une couche semblant résulter du mélange des deux niveaux décrits précédemment sur une épaisseur d'au moins 0,80 m. Par ailleurs, le sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300 correspond à un sable moyen à grossier brun noirâtre, meuble, contenant de minuscules fragments de brique, de petits nodules de mortier, des plaquettes de schiste ainsi que de la matière organique (photo 39). Enfin, ce niveau a livré très peu de matériel soit des os de boucherie dont quelques ossements

blanchis, deux coquilles d'huître, quelques tessons de terre cuite commune vernissée façon locale, de faïence blanche française, de terre cuite fine vernissée de type *creamware* et de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel, des fragments de verre à vitre en verre teinté vert, un fragment de verre teinté bleu-vert français ainsi que des morceaux de cuir.



Photo 37. Séquence des sols observés au-dessus du vestige 75A300, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-188)



Photo 38. Séquence stratigraphique des sols naturels observée à l'ouest du vestige 75A300, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-113)



Photo 39. Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300, vers le nord (CeEt-30-2014-75A-166)

Par ailleurs, le vestige 75A300 se poursuit vers le nord sur une longueur minimale de 1 m tandis que vers le sud, ce dernier est absent. À cet endroit, on y observe d'ailleurs la présence d'un remblai de sable de construction probablement mis en place lors du comblement de la tranchée nécessaire à l'enlèvement d'un réservoir à essence associé à l'ancien garage.

5.1.2.4 Vestige 75A400

Mis au jour dans la portion nord-est de la sous-opération 75A, les vestiges d'un plancher de bois ont été dégagés sur une longueur globale de 6,50 m (axe est-ouest) et sur une largeur d'environ 4,05 m (axe nord-sud), pour une superficie approximative de 26 m² (figure 22; photo 40). Ce dernier semble également se poursuivre vers le nord et vers l'est. De manière générale, ce plancher, dont la surface repose à une altitude variant de 5,88 m à 6,10 m NMM, est constitué de madriers posés à plat, la plupart selon un axe est-ouest. D'une épaisseur moyenne variant de 0,04 m à 0,05 m, ces madriers mesurent de 0,74 m à 3,57 m de longueur sur une largeur variant de 0,24 m à 0,30 m (photos 41 et 42). La majorité des clous observés en association avec ce plancher sont découpés (photo 43) (présents surtout aux extrémités des pièces de bois) tandis que la présence de clous tréfilés à quelques endroits pourrait témoigner de travaux de réfection. De plus, certains madriers sont également fixés au moyen de chevilles de bois.



Photo 40. Vue d'ensemble du vestige 75A400, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-027)



Photo 41. Portion sud-ouest du vestige 75A400, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-040)



Photo 42. Détail du vestige 75A400, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-028)



Photo 43. Présence de clous découpés dans les pièces de bois constituant le vestige 75A400, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-029)

Par ailleurs, ce plancher de bois repose sous les lots 75A1 à 75A4 précédemment décrits (photo 44). Quant au lot 75A4, qui repose directement sur le plancher, il a surtout livré des fragments de verre à vitre, des clous tréfilés, des tessons de terre cuite fine blanche vernissée ainsi que des tuyaux de pipe à fumer. Une mince couche de copeaux et d'éclisses de bois a également été observée par endroits directement sur le plancher (photo 45). Enfin, le vestige 75A400 de bois repose sur les lots 75A5 à 75A8 qui ont été décrits précédemment.



Photo 44. Séquence des sols observée au-dessus du vestige 75A400, vers le nord-nord-est (CeEt-30-2014-75A-038)



Photo 45. Mince couche de copeaux de bois observée directement sur le vestige 75A400, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-033)



Photo 46. Séquence des sols observée sous le vestige 75A400, vers le nord-nord-ouest (CeEt-30-2014-75A-010)

5.1.2.5 Vestige 75A500

Huit pièces de bois, pour la plupart en cèdre blanc de l'Est (*Thuja occidentalis* L.), ont été observées dans la portion est de la sous-opération 75A, à une altitude variant de 3,78 m à 4,54 m NMM. Ces dernières reposent majoritairement à l'horizontale sur ou encore dans le niveau organique brun (75A10) (figure 22; photo 47). Entre les diverses pièces de bois, le contenu du niveau organique a d'ailleurs été vérifié au moyen d'une dizaine de sondages manuels. Ces derniers se sont toutefois révélés négatifs. Parmi ces pièces de bois, on retrouve notamment deux troncs écorcés parallèles mesurant entre 2,22 m et 2,64 m de longueur sur un diamètre variant également de 0,19 m à 0,23 m (75A500a et b) (photo 48). Celles-ci présentent chacune trois entailles à mi-bois dont deux en queue d'aronde (0,13 m à 0,24 m de largeur sur une profondeur de 0,08 m à 0,10 m) et une entaille inclinée (0,18 m à 0,27 m de largeur sur une profondeur de 0,07 m à 0,09 m). Des chevilles de bois de forme carrée mesurant environ 0,03 m de côté ont été observées dans plusieurs de ces entailles. Deux autres pièces de bois équarries sur quatre faces et de section carrée ont été mises au jour à proximité de la limite sud de la sous-opération 75A (75A500c et d) (photos 49 et 50). Elles mesurent entre 0,60 m et 0,86 m de longueur sur une largeur variant de 0,09 m à 0,15 m et une épaisseur variant de 0,03 m à 0,05 m. Un madrier reposant à l'origine à plat et mesurant 3,48 m de longueur sur 0,23 m de largeur et 0,07 m d'épaisseur a également été observé (75A500e) (photo 51). Celui-ci présente des traces de clous forgés.



Photo 47. Vue d'ensemble des pièces de bois associées au vestige 75A500, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-472)



Photo 48. Vue des pièces de bois 75A500a et b correspondant à des troncs écorcés avec entailles, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-470)



Photo 49. Vue des pièces de bois 75A500c et d correspondant à des pièces équarries sur quatre faces, vers le nord-est (CeEt-30-2014-75A-406)



Photo 50. Vue des pièces de bois 75A500c et d correspondant à des pièces équarries sur quatre faces (CeEt-30-2014-75A-556)



Photo 51. Vue de la pièce de bois 75A500e correspondant à un long madrier, vers le nord-nord-est (CeEt-30-2014-75A-441)

Ces pièces de bois reposent généralement sous et sur des séquences constituées des lots décrits précédemment (figures 23 et 24; photos 52 et 53).

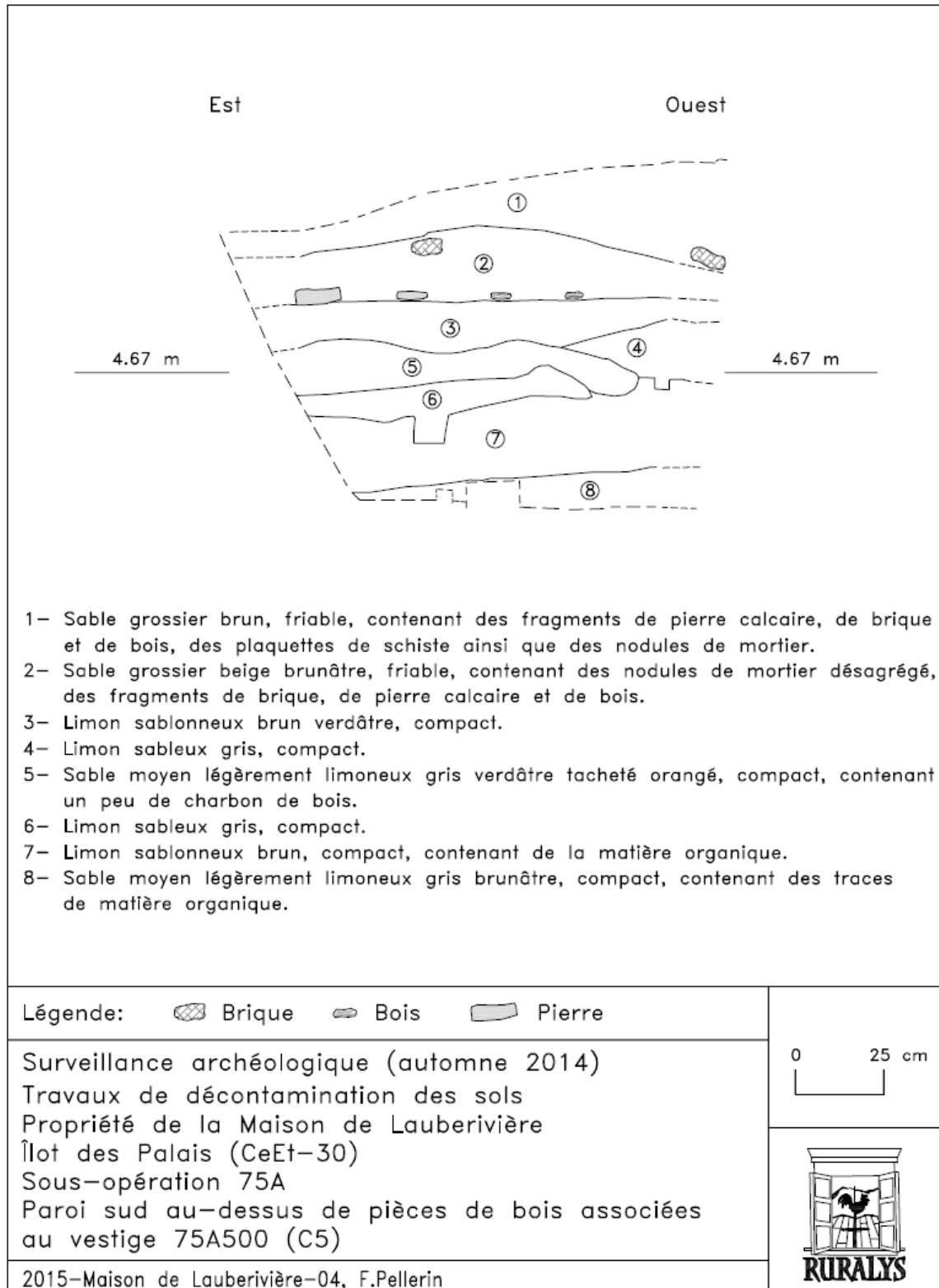


Figure 23. Coupe stratigraphique de la paroi sud observée au-dessus des pièces de bois 75A500c et d (C5)



Photo 52. Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-423)



Photo 53. Niveau de sable gris entre le niveau organique brun (lot 75A10) et le sol naturel jugé archéologiquement stérile (lot 75A11) généralement observé dans la sous-opération 75A

5.1.2.6 Vestige 75A600

Le vestige 75A600 a été mis au jour dans la portion sud-est de la sous-opération 75A, le long de la rue des Prairies (figure 22; photos 54 et 55). Il s'agit d'un vestige de maçonnerie en pierre dont la base mesure 1,92 m de longueur (axe nord-sud) sur 1,86 m de largeur (axe est-ouest) tandis que son sommet mesure 1,52 m de longueur (axe nord-sud) sur 1 m de largeur (axe est-ouest). Le vestige 75A600 a été dégagé sur une hauteur maximale de 0,40 m (parement nord). De forme quadrangulaire, il est constitué d'assises faites de moyens et de gros blocs de calcaire schisteux bruts à grossièrement ébauchés qui mesurent entre 0,39 m et 0,43 m de longueur sur 0,24 m et 0,42 m de largeur et 0,10 m à 0,14 m d'épaisseur. Ces pierres sont liées entre elles par des joints de mortier au sable gris-beige contenant des nodules de chaux ainsi que des grains de sable noirs, jaunes et rouges dont l'épaisseur est de 0,04 m à 0,05 m. Par ailleurs, aucun blocage n'a été observé, toutefois la présence de petites pierres de calage a été notée. Le sommet de l'assise supérieure du vestige 75A600 repose à une altitude de 5,90 m NMM tandis que sa base visible se trouve à une altitude variant de 5,28 m à 5,31 m NMM. Enfin, le vestige 75A600 aurait été construit directement en tranchée. Orienté selon un axe est-ouest, l'extrémité est de ce dernier a été partiellement déstructurée lors de l'excavation. Le vestige se poursuit peut-être vers l'ouest. Quant à sa portion sud, elle semble avoir été démantelée probablement lors de l'aménagement de la rue des Prairies.



Photo 54. Vue d'ensemble du vestige 75A600, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-233)



Photo 55. Sommet du vestige 75A600, vers l'est (CeEt-30-2014-75A-236)

La séquence stratigraphique observée au-dessus du vestige 75A600 est constituée d'une bordure de béton dont la surface se trouve à une altitude de 6,77 m NMM (0,36 m) reposant sur un remblai de sable grossier brun, friable à moyennement compact, contenant principalement des pierres concassées grises (0-3/4) (0,12 m). Un autre remblai constitué de sable beige et de matériau granulaire (0,09 m) repose à son tour sur une mince couche de sable noir qui recouvre un remblai constitué de sable grossier légèrement limoneux brun moyen, friable, contenant des nodules de mortier, des fragments de pierre calcaire et de brique. Ce dernier niveau pourrait être associé à la démolition du second palais de l'Intendant (photo 56).



Photo 56. Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté ouest du vestige 75A600, vers l'ouest (CeEt-30-2014-75A-241)

Par ailleurs, le vestige 75A600 semble reposer lui-même sur un remblai de démolition qui pourrait être associé aux ruines du premier palais (lot 75A8). Celui-ci correspond à un sable grossier brun-beige, friable, contenant des plaquettes de schiste. Ce niveau, dont l'épaisseur varie de 0,16 m (est) à 0,38 m (ouest), repose à son tour sur un limon argileux brun foncé à brun grisâtre, très compact et homogène, ne contenant pas d'inclusion, qui a été dégagé sur une profondeur variant de 0,31 m à 0,48 m et pouvant correspondre au lot 75A9. La surface de ce dernier repose à une altitude variant de 5,12 m à 5,23 m NMM (photo 57).



Photo 57. Séquence des sols observée sous le vestige 75A600, vers le sud (CeEt-30-2014-75A-309)

5.1.2.7 Garage des années 1950

Outre les vestiges archéologiques décrits précédemment, des vestiges associés à l'ancien garage aménagé sur les lieux au cours des années 1950 ont également été observés. En somme, des blocs de construction et des gros morceaux de béton ainsi que des tuyaux en plomb et en métal ferreux ont été mis au jour dans la portion centrale de la sous-opération 75A, à l'ouest du vestige 75A600. Ces vestiges, témoignant de la démolition du garage, sont également visibles dans la paroi sud de la sous-opération. Une dalle de béton, dont la surface repose à une altitude de 5,37 m NMM, a aussi été identifiée (photo 58).



Photo 58. Dalle de béton associée à l'ancien garage, vers le sud-sud-est (CeEt-30-2014-75A-060)

5.1.3 Vestiges mobiliers

5.1.3.1 Culture matérielle

La collecte d'artefacts ne s'est pas faite de manière systématique pour chacun des lots étant donné que les travaux de décontamination des sols ont été réalisés en fonction de la nature des contaminants présents dans les sols. En somme, la plupart des artefacts ont été récoltés lors du dégagement des divers vestiges (75A100 à 75A600) mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A. Étant donné que la plupart de ces vestiges ont été aménagés au cours du Régime français, il s'agit principalement d'artefacts témoignant de cette période. D'abord, quelques objets associés à la construction du premier palais de l'Intendant ont été identifiés tels que des fragments de bardeaux d'ardoise (photo 59), des fragments de tuile en terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (photo 60) et des clous forgés. Des artefacts diagnostiques témoignant de la vie domestique au cours des XVII^e et XVIII^e siècles ont également découverts tels que des tessons de faïence blanche française ornés de décor de style de Rouen ou de Moustiers (photo 61), de terre cuite commune vernissée verte de France, de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel dont certains ornés d'un décor moulé avec un motif de vannerie (photo 62), de terre cuite fine vernissée de type *creamware*, de grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel, quelques fragments de verre teinté bleu-vert français et deux boucles de chaussure en métal cuivreux (photo 63).



Photo 59. Fragment de bardeau en ardoise



Photo 60. Fragment de tuile en terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge



Photo 61. Tesson de faïence blanche française orné d'un décor en camaïeu bleu fait de cercles concentriques



Photo 62. Tesson de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel orné d'un décor moulé avec un motif de vannerie



Photo 63. Boucle de chaussure en métal cuivreux

5.1.3.2 Pièces de bois

Au total, plus d'une cinquantaine de pièces de bois associées aux vestiges 75A300 et 75A500 ont été conservées un certain temps afin de permettre leur analyse. Il a ainsi été possible d'identifier la majorité d'entre elles comme étant des composantes d'un ancien ouvrage palissadé, probablement l'enclos entourant le réduit de l'intendance. Ces pièces de bois sont plus amplement décrites et analysées dans les sections 5.1.2.3 et 5.2.3 du présent rapport.

5.2 Discussion

Les vestiges mis au jour dans les limites du stationnement de la Maison de Lauberivière témoignent de l'évolution de l'occupation des lieux sur plus de trois siècles.

5.2.1 Événement 1 : Sols naturel en place (lots 75A10 et 75A11)

Dans la moitié est de la sous-opération 75A, un sol naturel jugé archéologiquement stérile a été observé à une altitude variant de 3,51 m à 3,53 m NMM (lot 75A11). Ces anciens dépôts de sédiments, qui reposent sur la roche mère, correspondent à un sable limoneux gris-beige, compact et homogène, ne contenant pas d'inclusion et dont la déposition semble évidemment naturelle. Dans la portion ouest de la sous-opération 75A, ce niveau a été observé à une plus faible profondeur soit à une altitude d'environ 4,08 m NMM à

l'est du vestige 75A300 alors que sous le vestige 75A100, la surface de ce sol naturel se trouve à une altitude de 4,25 m NMM. Dans l'ensemble de la sous-opération 75A, ce sol naturel était recouvert d'un niveau très organique constitué essentiellement de branchages (lot 75A10). Bien qu'il n'ait pas été observé à l'ouest du vestige 75A300, la présence de matière organique dans le remblai ayant servi à combler la tranchée de fondation du vestige 75A100 tend à confirmer la présence de ce niveau. Celui-ci a également été observé dans d'autres secteurs du site CeEt-30 (Simoneau 2014 : 45; Pelletier, Parent et Beaudry 2012 : 32-37). En somme, ce niveau organique témoigne de l'environnement naturel de battures qui prévalait à cet endroit au milieu du XVII^e siècle et décrit comme des berges fluviales marécageuses (Bain *et al.* 2009 : 172). La présence de ce type d'environnement est attestée par l'analyse archéobotanique d'échantillons du niveau organique qui confirme que les lieux correspondaient à « un environnement de berge fluvial au sol mal drainé », notamment en raison de la présence de plantes indigènes telles que la laîche (*Carex* spp.) et la verveine (*Verbena* sp.) (Bain *et al.* 2009 : 175). Enfin, une mince couche de sable gris a été observée entre les niveaux précédemment décrits. Il pourrait s'agir d'un horizon éluvié correspondant à la surface d'origine du sol naturel. Celui-ci, qui se forme habituellement sous un niveau organique, témoigne de périodes plus sèches pouvant survenir par exemple en été (Comm. perso. Isabelle Duval le 18 septembre 2015).

En somme, à la lumière des altitudes des niveaux naturels précédemment identifiés, la sous-opération 75A était située à la limite du bas et du haut estran de la rivière Saint-Charles. En considérant le fait que le niveau du fleuve est demeuré presque le même au cours du dernier millénaire et que les amplitudes des marées au Régime français devaient être semblables à celles d'aujourd'hui, pouvant atteindre plus de 5 m lors des saisons équinoxiales (Pelletier, Parent et Beaudry 2012 : 42), nous pouvons donc croire que l'aire d'intervention était, du moins en partie, inondée à marée haute. Une précision apportée sur un plan datant de 1693 indique d'ailleurs que le terrain bordant le réduit de l'intendance au nord était inondé à marée haute (Janson et Bernard 2008 : 61). Le fait qu'aucun sol témoignant d'une occupation plus ancienne du secteur de la sous-opération 75A n'ait été mis au jour tend d'ailleurs à confirmer cette hypothèse. En effet, le secteur étant fréquemment inondé, aucun sol s'avérant propice à l'occupation humaine n'a pu se former contrairement au secteur du premier palais où des indices associés à une présence amérindienne au cours de la préhistoire ont été observés, notamment une trace de piquet reposant dans un niveau supérieur (à une altitude de 6,65 m NMM) aux anciens dépôts de sédiments observés à une altitude variant de 5,83 m NMM (à l'est) à 7,14 m NMM (à l'ouest) (Simoneau 2014 : 23-27).

Quant à l'origine du niveau organique (lot 75A10), une illustration datant de 1670 nous permet d'émettre l'hypothèse que ces débris organiques, sans doute transportés et déposés par les marées de l'estuaire de la rivière Saint-Charles, étaient retenus dans le secteur de la sous-opération 75A en raison de la présence d'une langue de terre qui, retenant l'eau, contribuait à la formation d'un milieu humide stagnant (figure 25). Notons enfin que l'épaisseur de ce niveau organique varie environ de 0,10 m à 0,40 m dans les limites de la sous-opération 75A.

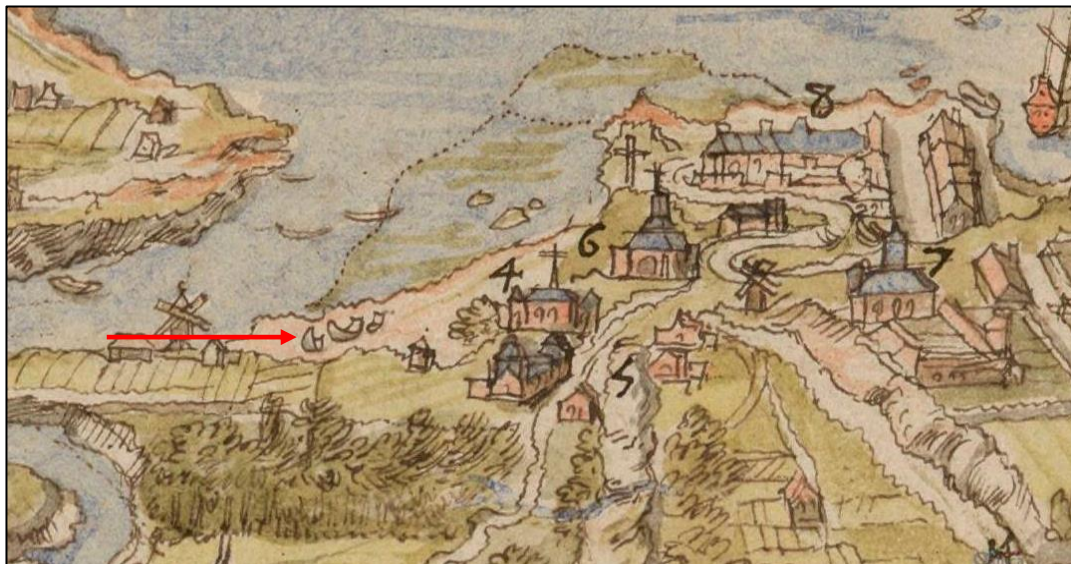


Figure 25. Vue de Québec montrant de petits bateaux semblant être échoués sur une langue de terre au nord du palais de l'Intendant (Anon, n.d., BNF, dépôt des cartes et plans, S.H. portf. 128, div. 6, pièce 1)

5.2.2 Événement 2 : Chantier naval de l'intendant Talon (ca 1665 à 1672) (lot 75A10)

Avant la seconde moitié du XVII^e siècle, aucun aménagement ne semble avoir été effectué dans les limites de la propriété de la Maison de Lauberivière. Il faut attendre les années 1660 pour qu'un chantier naval, celui de l'intendant Talon, soit établi dans le secteur. L'emplacement de ce dernier est toutefois au cœur des discussions puisqu'aucun élément ne permet de confirmer avec certitude sa présence à proximité de l'aire d'intervention entre les années *ca* 1665 et 1672. Les plans historiques datant de cette époque ne font d'ailleurs aucune mention d'éléments relatifs à la présence d'un chantier naval au nord du palais (figure 3). Nous savons donc très peu de choses concernant ce chantier naval. Aucun indice pouvant témoigner de la présence des infrastructures nécessaires à un chantier naval telles que des quais ou une cale n'a été mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A. Cependant, comme le témoigne une représentation du chantier naval de Toulon datant de 1670, le chantier naval de Talon pourrait s'avérer davantage être un lieu de construction dans les limites duquel « la construction d'un navire s'amorçait tout simplement sur la grève sans installation particulière et surtout pas de cale sèche ou de slip élaboré » (Simoneau 2009 : 168) (figure 26).

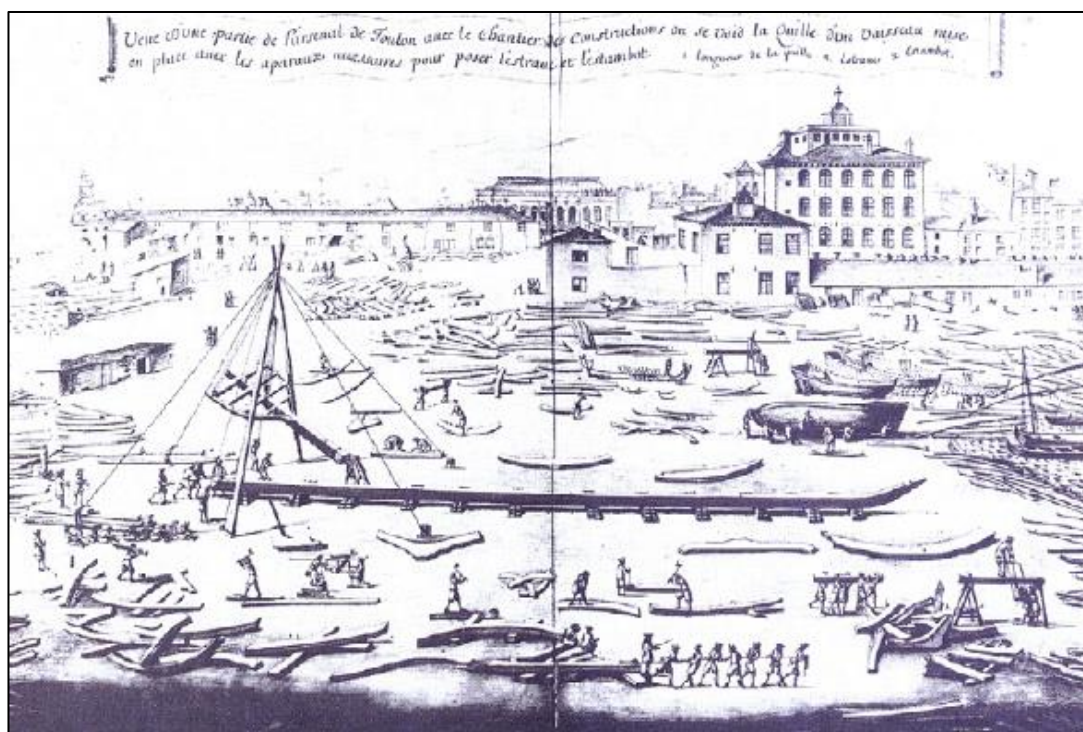


Figure 26. Vue du chantier naval de Toulon en 1670 tel que présenté dans l'«Album de Colbert » (Tiré de Simoneau 2014 : 61)

À défaut de connaître son emplacement précis, nous savons que la mise en place d'un chantier naval vers 1668 est historiquement attestée et que d'importants navires, dont *L'espérance de Québec* jaugeant les 300 tonneaux, y sont construits (Brisson 1983 : 45; Simoneau 2009 : 167). En 2007, des découvertes faites par l'archéologue Daniel Simoneau sur le site CeEt-30 vont permettre de documenter cette phase d'occupation qui précède la construction de la brasserie de Talon en 1668. En effet, des vestiges de maçonnerie de pierre associés à un bâtiment mesurant 24 m de longueur sur 8 m de largeur ont été identifiés. Ces derniers auraient été construits avant l'érection de la brasserie puisqu'ils reposaient sous les fondations de cette dernière (Simoneau 2009 : 166). Ce bâtiment pourrait avoir servi de bureau de chantier ou encore d'abri (Bain *et al.* 2009 : 175). Le niveau témoignant de l'occupation de ce bâtiment plus ancien semble correspondre au niveau très organique que nous avons identifié comme le lot 75A10. Ce dernier a livré en 2007 des copeaux ainsi que des pièces de bois façonnées (Simoneau 2009 : 167). Cette même année, les fouilles archéologiques du chantier-école de l'Université Laval ont également permis de mettre au jour des pièces de bois ainsi que des éléments associés à la construction navale tels que du goudron et des crins de cheval (Bain *et al.* 2009 : 175). Enfin, l'analyse archéobotanique d'échantillons datant de cette phase d'occupation associée à la construction navale « démontre clairement l'intensité de l'activité sur ce site » en raison de la présence de mauvaises herbes provenant d'Europe telles que l'euphorbe réveille-matin (*Euphorbia helioscopia* L.) et la jusquiame noire (*Hyoscyamus niger* L.) (Bain *et al.* 2009 : 175).

Par ailleurs, lorsque l'on observe les altitudes des niveaux de sols naturels, on peut croire qu'un bassin naturel pouvait occuper la moitié est de la sous-opération 75A. En effet, si l'on compare les cotes d'élévation des anciens dépôts de sédiments mis au jour en 2006-2007 (Simoneau 2014) et en 2008 (Pelletier, Parent et Beaudry 2012), on peut constater que la surface du sol naturel observée à une altitude variant de 3,51 m à 3,53 m NMM dans le secteur des pièces de bois associées au vestige 75A500 semble d'une part, remonter graduellement vers le sud, pour atteindre une altitude variant de 3,91 m à 3,94 m NMM dans l'opération 61 (Pelletier, Parent et Beaudry 2012 : 37) et une altitude variant de 5,83 m et 7,14 m NMM dans la portion sud du site (Simoneau 2014 : 23-27). Ce niveau remonte également de manière graduelle vers l'ouest pour atteindre une altitude de 4,08 m NMM à proximité du vestige 75A300 et de 4,25 m NMM près du vestige 75A100.

Quant au lot 75A10 correspondant au niveau organique, il a livré quelques pièces de bois qui pourraient être associées à la construction navale (figure 27). Parmi celles-ci, on retrouve un madrier en chêne (photo 51) qui aurait pu servir à la construction de « bordées servant au recouvrement de la coque des navires » (Moussette et Waselkov 2014 : 237-238) ainsi qu'une autre présentant une courbure rappelant celle d'une membrure de bateau, bien que cette dernière n'ait pas formellement été identifiée comme tel (photo 5). Celle-ci s'est révélée être en cèdre (*Thuja occidentalis* L.), une essence qui était tout de même prisée pour la construction navale, après le pin blanc d'Amérique (*Pinus strobus* L.) et le chêne (*Quercus* sp.) (Bain *et al.* 2009 : 174). Ces pièces de bois, qui reposaient pêle-mêle sur ou encore dans le niveau organique (lot 75A10), semblent avoir été jetées à cet endroit. Aucun outil ni aucune fibre ne pouvant être associée à de l'étoupe n'a pu être mis au jour en association avec ces pièces de bois. Tous ces éléments tendent à confirmer que le secteur correspondant à la sous-opération 75A était au XVII^e siècle occupé par un bassin naturel et que par conséquent, aucune aire de travail associée au chantier naval ne pouvait être présente dans l'aire d'intervention. Notons que ce bassin naturel aurait toutefois pu servir aux fins du chantier naval, notamment pour mettre les bateaux nouvellement construits à l'eau. Par ailleurs, le niveau organique qui a été identifié en 2007 par l'archéologue Daniel Simoneau au sud de l'actuel palais et dont la surface présentait une pente marquée vers le nord (Simoneau 2014 : 33), dégageait une forte odeur et était recouvert « de débris et de pièces de bois façonnées et de copeaux » (Simoneau 2009 : 167). Tous ces éléments nous permettent d'émettre l'hypothèse que le chantier naval se situait au sud de la sous-opération 75A, dans le secteur du premier palais de l'Intendant, plus probablement à l'ouest de ce dernier.

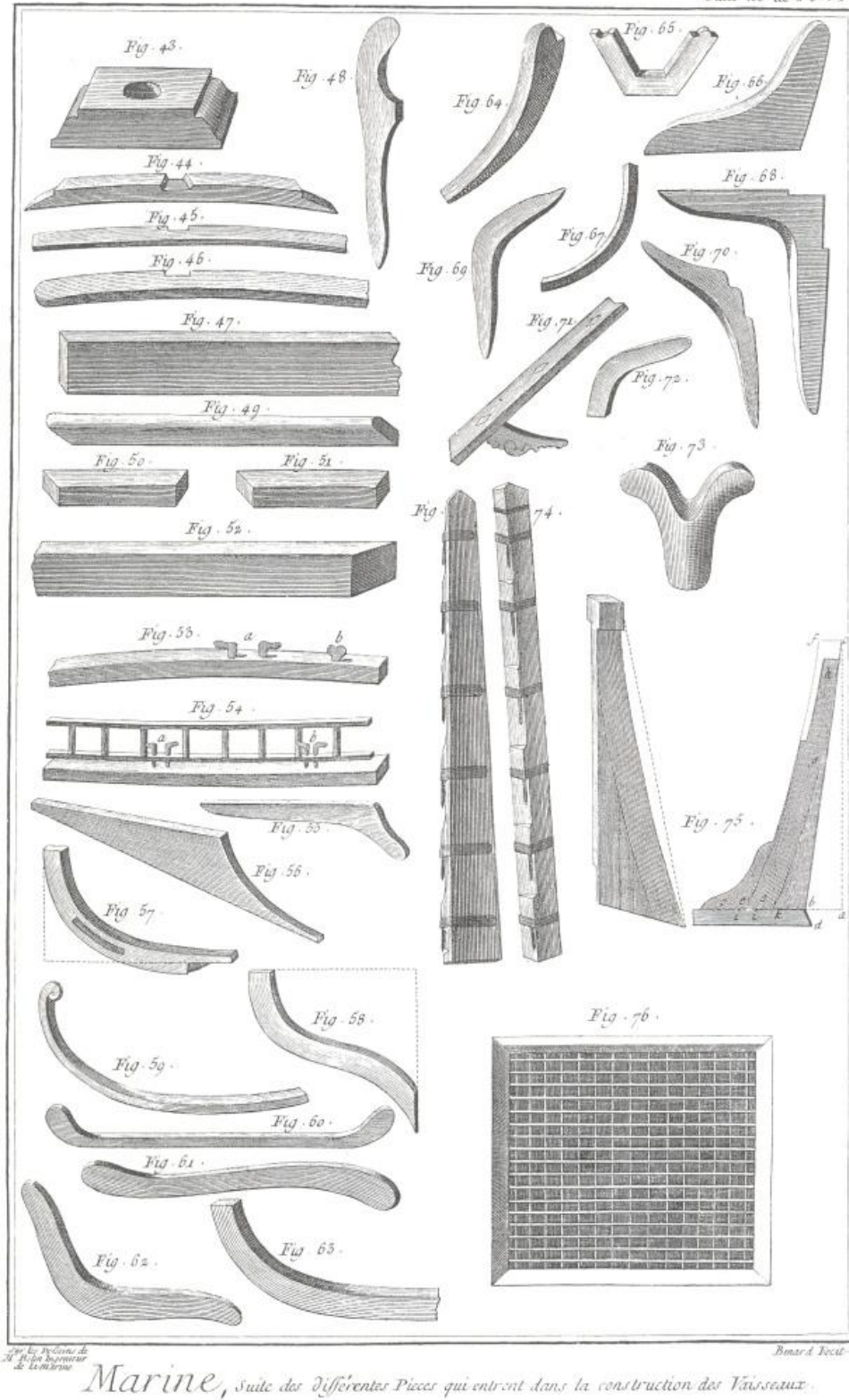


Figure 27. Tableau des composantes d'un navire selon Diderot et D'Alembert (Tiré de Simoneau 2014 : 389)

5.2.3 Événement 3 : Construction d'un enclos palissadé autour du réduit de l'intendance (années 1690) (lot 75A200)

Au début des années 1690, l'espace situé au nord du palais de l'Intendant connu comme le réduit de l'intendance est circonscrit dans un enclos palissadé. En 1690, une première palissade est construite sous les ordres du major Provost. Quelques années plus tard, les autorités décident d'aménager une nouvelle « enceinte de terre revêtue d'une palissade et entrecoupée de bastions » selon les plans de Beaucours (Charbonneau *et al.* 1982 : 118). Au cours de l'année 1693, « [Beaucours] ferme le Palais de l'Intendant par un genre d'ouvrage à corne triangulaire qui englobe du même coup la redoute Saint-Nicholas, sur les berges de la rivière Saint-Charles » (Charbonneau *et al.* 1982 : 120). De plus, en 1692, l'ingénieur Villeneuve propose que le secteur du palais soit circonscrit dans une enceinte close, ce qui laisse croire qu'avant cette date, il ne l'était pas (Charbonneau *et al.* 1982 : 117). Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que l'enclos palissadé est aménagé autour du réduit de l'intendance vers 1693. Les cinq pieux de palissade (75A200) mis au jour à l'ouest du vestige 75A100 seraient donc associés à cet ouvrage palissadé, plus précisément à l'alignement de pieux orientés selon un axe est-ouest délimitant au sud le réduit de l'intendance et représentée sur la cartouche de la carte de Fonville datant de 1699 (figure 28).

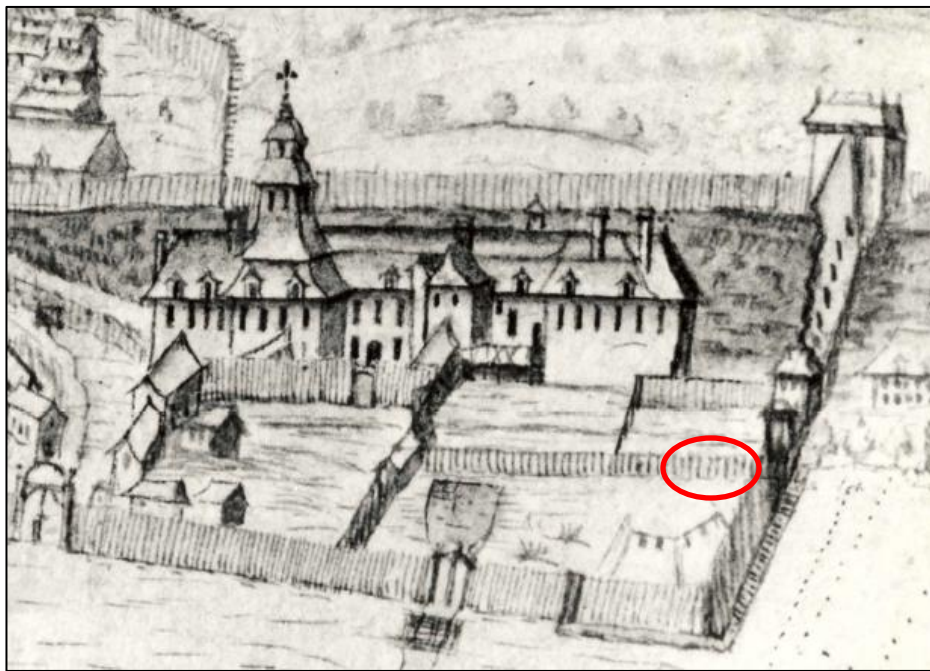


Figure 28. Extrait de la cartouche de la carte de J.-B. Louis Franquelin attribuée à de Fonville montrant le secteur du palais de l'Intendant en 1699 (Archives nationales, Paris-Holzapfel, copie ANC, C-46450)

Par ailleurs, ces pieux présentent des caractéristiques semblables aux pieux de la palissade mis au jour plus au sud par le chantier-école de l'Université Laval telles que

leur diamètre qui variait de 0,12 m à 0,34 m. L'altitude des sommets des pieux mis au jour dans la sous-opération 46A est également semblable à celle des pieux mis au jour dans la sous-opération 75A et varie de 5,14 m à 5,20 m NMM (Lambert et Mercier 2008 : 76). Une analyse dendrochronologique des pieux de cette palissade avait permis d'associer cette dernière à l'ouvrage du major Provost (Bain *et al.* 2009 : 177). Par ailleurs, l'encoche observée sur au moins un des pieux mis au jour pourrait témoigner d'un système d'ancrage permettant au poteau de s'insérer dans le patin. Quant aux traces de collet observées sur certains des pieux, elles pourraient témoigner du mode de transport de telles pièces de bois.

Par ailleurs, l'extrémité ouest de cet alignement de pieux devait buter contre la palissade délimitant le site à l'ouest. Cependant, aucun pieu en place associé à cet axe nord-sud n'a été mis au jour. Il demeure toutefois possible que les pièces de bois découvertes à l'ouest du vestige 75A100 soient associées à cette palissade. Dans ce cas, elles auraient pu être jetées à cet endroit à la suite du démantèlement de cette dernière qui survient possiblement au début des années 1710. En effet, il semble qu'un mur de fortification dont il est question à la section 5.2.5 soit construit à cette époque, juste à l'est de l'ancienne palissade. L'utilité de cette dernière devient donc négligeable. Il en est de même concernant le reste de l'enclos palissadé puisque la construction du mur de fortification (75A100) va nécessiter le démantèlement partiel de ce dernier. La dernière représentation de cet aménagement date d'ailleurs de 1709 sur un plan de Levasseur de Néré (figure 30). Notons finalement que la base des pieux mis au jour dans la sous-opération n'a pas été dégagée et que par conséquent, les observations ayant trait à l'aménagement de l'enclos palissadé sont limitées. L'analyse de plus d'une quarantaine de pièces de bois provenant principalement du vestige 75A300 mais également associées au vestige 75A500 tend toutefois à confirmer la manière dont était conçu cet enclos palissadé. En effet, plusieurs de ces pièces de bois ont été identifiées comme étant des pièces de bois récupérées provenant d'un ancien ouvrage palissadé. La présence de chevilles de bois dans la plupart des entailles observées sur les pièces confirme également que ces dernières ont déjà été assemblées (L'Anglais 1999 : 21). En somme, les principales pièces formant l'assemblage d'une palissade à la fin du XVII^e siècle ont été mises au jour dans la sous-opération 75A (vestiges 75A300 et 75A500). Des pièces s'apparentant à des pieux, des poteaux, des patins et des lices ont ainsi été identifiées (figure 29).

Enfin, nous pouvons donc émettre l'hypothèse que c'est au début des années 1710 que la palissade est démantelée du moins en partie, cette dernière pouvant également avoir été grandement endommagée par l'incendie du palais en 1713. De plus, le sommet du pieu 75A200d semble avoir coupé subséquemment à l'aménagement de l'enclos palissadé, peut-être lors des opérations de récupération de pièces de bois provenant de cet aménagement, notamment lors de la construction d'un drain couvert français (75A300). D'autres pièces de bois issues de l'enclos palissadé auraient tout simplement été jetées dans le bassin à bateaux comme en témoignent les deux pièces parallèles présentant des entailles inclinées en queue d'aronde associées au vestige 75A500 et qui pourraient s'avérer être des patins.

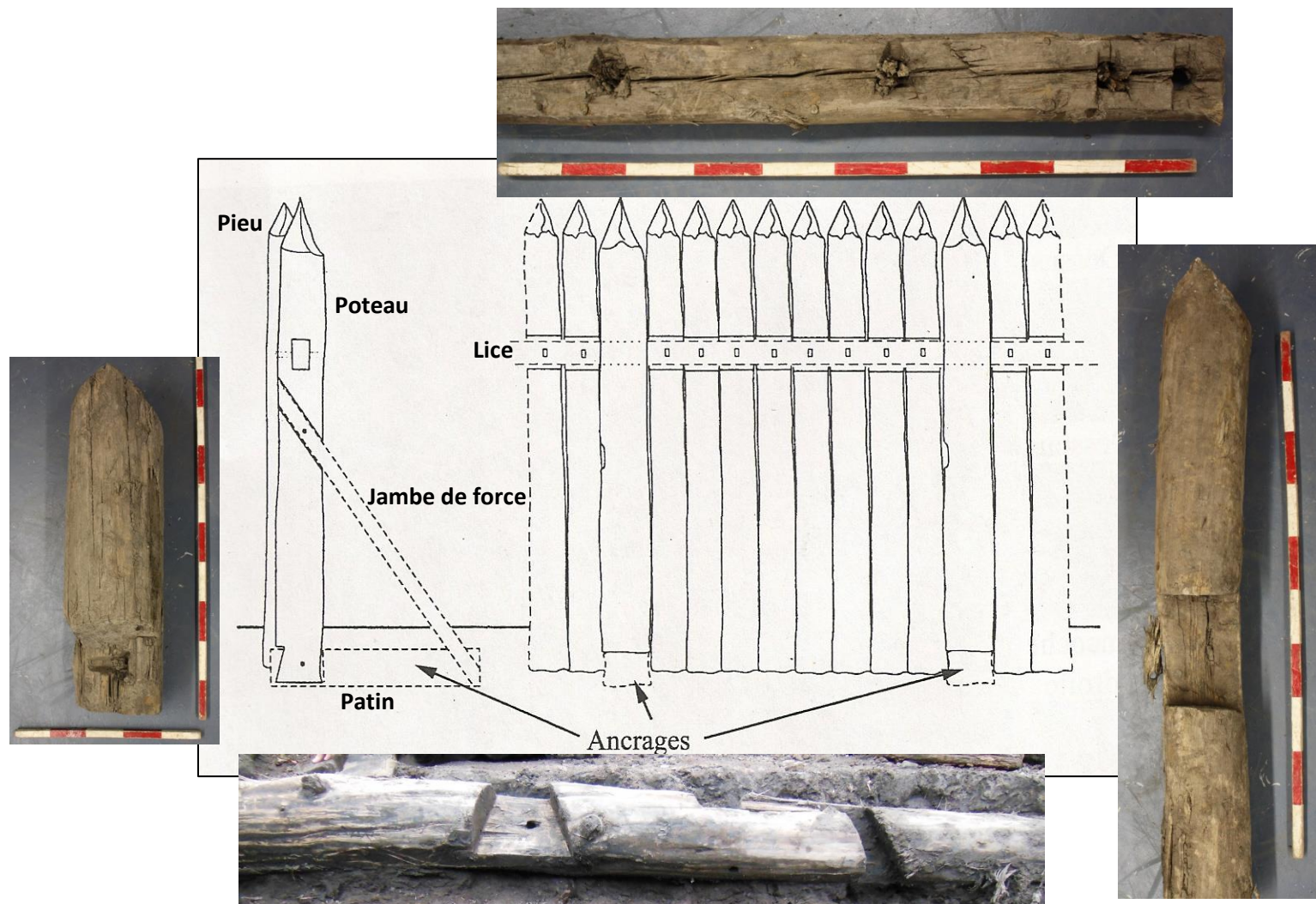


Figure 29. Reconstitution d'un type de palissade avec des soles d'ancrage et pièces de bois mises au jour dans la sous-opération 75A s'y apparentant (Tiré de L'Anglais 1999; Chrétien et Bernier 2002 : 22)

5.2.4 Événement 4 : Bassin à bateaux (années 1690-1709) (lots 75A10 et 75A500)

Comme il l'a été mentionné précédemment, il semble que le secteur situé au nord du premier palais de l'Intendant, qui correspond alors aux battures de la rivière Saint-Charles, n'ait pas été aménagé de quelconque manière durant la majeure partie du XVII^e siècle. À la fin du XVII^e siècle, ce secteur est toutefois considéré comme un point d'échouage permettant ainsi aux petites embarcations de décharger leur marchandise sur la berge (La Roche 1994 : 32).

Au cours des années 1690, un bassin à bateaux aurait été aménagé au centre du réduit de l'intendance délimité par un ouvrage palissadé. Ce dernier servait à faciliter « le transport par barque à partir des navires des approvisionnements destinés à l'intendance » (Moussette et Waselkov 2014 : 239) mais également au remisage des barques durant l'hiver (Simoneau 2014 : 59). En fait, il s'agissait principalement d'embarcations à fond plat. Ce bassin, qui est d'ailleurs représenté sur le plan de Villeneuve de 1692 (figure 4), semblait relié à la rivière Saint-Charles par un chenal et était accessible uniquement à marée haute. En 1697, Levasseur de Néré propose différents aménagements dans le secteur de la Basse-ville dont la construction d'une écluse en maçonnerie. Cette proposition est justifiée « par le fait que les bateaux, l'hiver, pourront se réfugier dans le havre » (Charbonneau *et al.* 1982 : 39). Nous ignorons si cet aménagement est en lien avec le bassin. Selon les plans anciens datant de la fin du XVII^e et du début XVIII^e siècle, cet aménagement est représenté sous la forme d'une étendue d'eau semblant délimité par des berges de pierres (figure 30). Aucun vestige attribuable à ce genre d'aménagement n'a toutefois été mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A.

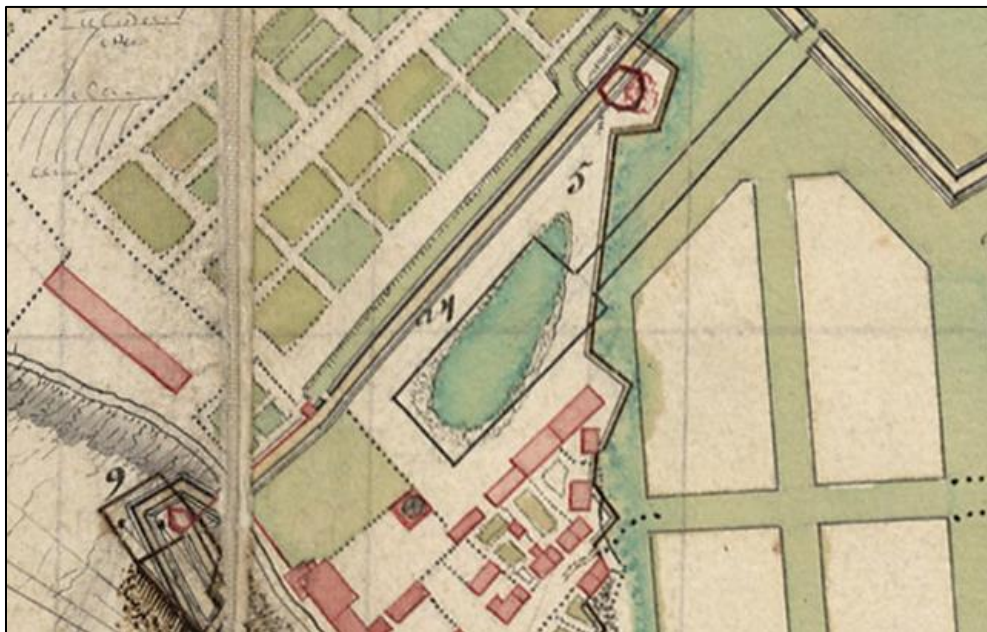


Figure 30. Extrait du « Plan de Québec en l'année 1709 » de Levasseur de Néré (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC3 375A)

Nous disposons tout de même de quelques indices qui nous permettent de croire qu'un tel bassin était effectivement présent au nord du premier palais. À la lumière des cotes d'élévations des niveaux naturels (lots 75A10 et 75A11), nous avons démontré que la portion est de la sous-opération 75A semblait être un bassin naturel (voir section 5.2.2). De plus, des pièces de bois (75A500) ont été retrouvées à plat sur mais également enfouies partiellement dans le niveau organique (lot 75A10) qui constituerait le fond du bassin dans lequel elles auraient été jetées. Deux de ces pièces de bois ont été identifiées comme étant des composantes d'un ancien ouvrage palissadé, probablement des patins. On peut donc penser qu'un bassin était présent dans le secteur au moment où l'enclos palissadé est démantelé, probablement au début des années 1710. La dernière représentation plausible du bassin faite par quelqu'un connaissant les lieux correspond d'ailleurs au plan de Levasseur de Néré datant de 1709 (Nadeau 2007 : 157) (figure 30). Enfin, la superposition des plans de Villeneuve de 1692 et de Levasseur de Néré de 1699 avec les vestiges mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A démontre que la position des pièces de bois associées au vestige 75A500 concorde avec celle du bassin (figure 31). Les études archéozoologiques des sédiments associés à la présence de ce bassin confirment d'ailleurs la présence d'un environnement fluvial, ces derniers ayant livré des restes d'insectes aquatiques (Bain et al. 2009 : 179). À l'emplacement où devrait se trouver le bassin à bateaux, on a découvert en profondeur « une succession de minces couches de copeaux qui auraient pu être apportées par les eaux et un assemblage diversifié de plantes riveraines et de milieu humide » (Moussette et Waselkov 2014 : 242).

Par ailleurs, nous ignorons si des excavations se sont avérées nécessaires afin de rendre ce bassin exploitable. La présence d'un niveau organique semblant en place et qui témoignerait de l'environnement naturel qui prévalait avant l'aménagement des lieux au XVIII^e siècle pourrait tendre à confirmer qu'aucune excavation n'a été réalisée dans le cadre de l'aménagement de ce bassin à bateaux. L'ingénieur Levasseur de Néré ne décrit-il pas lui-même ce dernier comme un « Espece de bassin ou se mette les batteaux du Roy ». Toutefois, il est également possible que le niveau organique se soit accumulé après le creusement du bassin à bateaux. Quoi qu'il en soit, nous savons que ce niveau organique correspondrait au fond du bassin. Ainsi, la présence des pièces de bois qui y ont été mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A (75A500) tend aussi à confirmer la présence du bassin à bateaux. Ces dernières auraient été jetées dans ce bassin avant que ce dernier ne soit comblé lors de la construction du second palais de l'Intendant. À ce sujet, le remblai ayant servi à combler l'espace occupé par le bassin à cette époque nous apporte des arguments supplémentaires attestant de la présence du bassin à bateaux dans les limites de la sous-opération 75A. En effet, il a été observé que l'épaisseur de ce niveau, correspondant au lot 75A9, était plus importante dans la portion nord-est de la sous-opération 75A que dans sa portion sud-est, variant ainsi de 0,80 m à 1m. De plus, le lot 75A9 n'a pas été observé dans la portion ouest de la sous-opération, ce qui laisse penser que la limite ouest du bassin devait trouver à proximité des vestiges 75A100 et 75A300. Notons enfin que dans l'opération 61, située plus au sud, ce remblai atteignait une épaisseur d'environ 0,35 m (Pelletier, Parent et Beaudry 2012 : 30). La limite sud du bassin pourrait donc se situer à proximité de cette dernière. Quant aux limites nord et est du bassin, elles n'ont pu être déterminées.

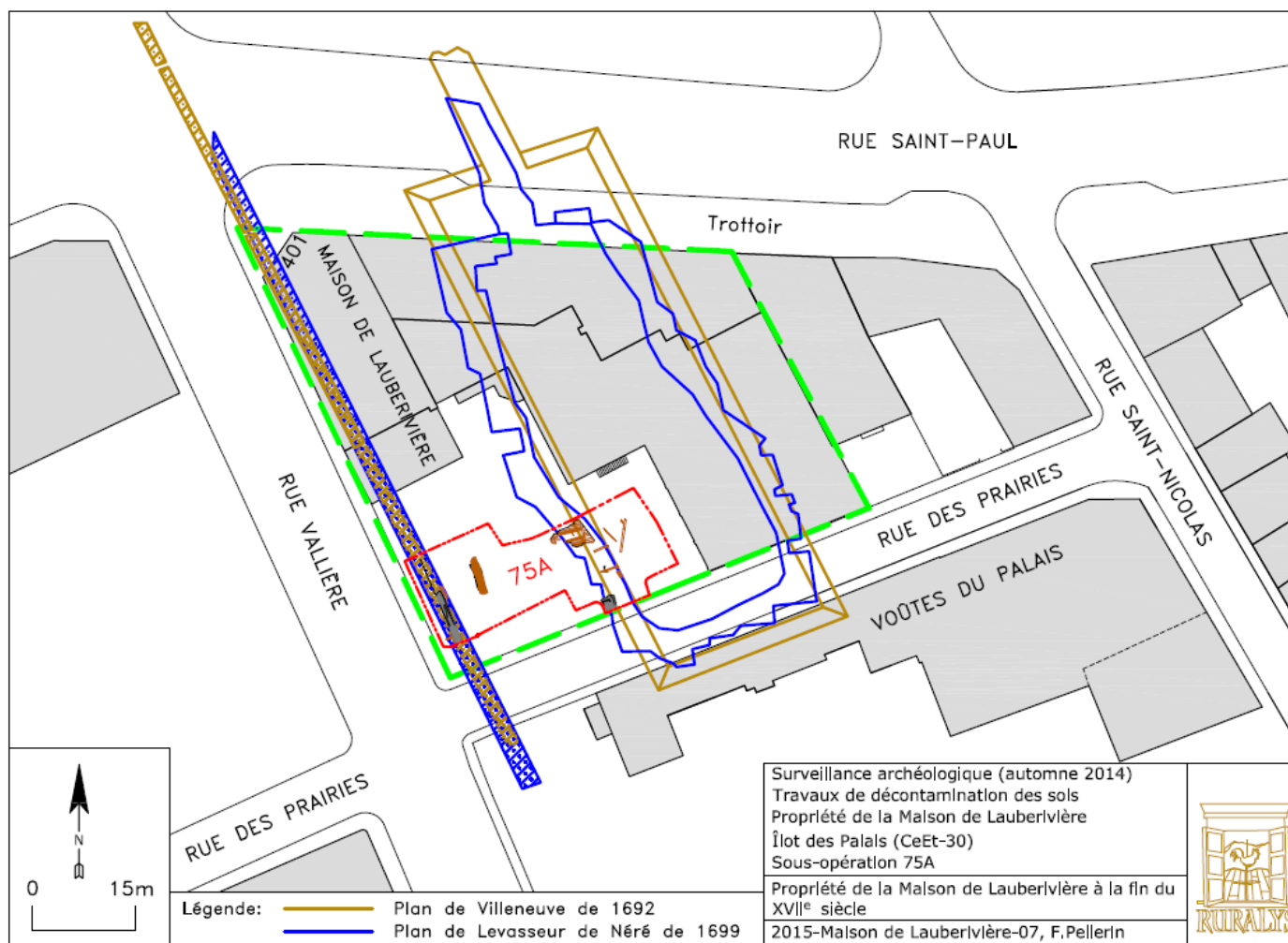


Figure 31. Superposition des vestiges mis au jour dans la sous-opération 75A et des plans de Villeneuve de 1692 et de Levasseur de Néré de 1699

5.2.5 Événement 5 : Construction d'un mur de fortification (années 1710) (75A100)

Le vestige maçonné 75A100 pourrait être associé à l'amélioration du système défensif après l'aménagement de la palissade du major Provost au début des années 1690. Nous savons que peu de temps après sa construction, cette dernière est rapidement jugée insuffisante en cas d'attaque. En 1692, Villeneuve propose donc la construction de remparts en maçonnerie, plus précisément « une fortification bien flanquée de bons Bastions d'une simple muraille de seize pieds de hauteur sur quatre pieds d'épaisseur [...] » (de Villeneuve; cité dans Charbonneau *et al.* 1982 : 116). Il semble toutefois que ce projet ne fut pas réalisé, du moins pas en totalité, en raison du manque d'argent et de main d'œuvre (Charbonneau *et al.* 1982 : 34-35). En 1693 et en 1697, le chevalier Boisberthelot de Beaucours et l'ingénieur Levasseur de Néré tentent respectivement d'améliorer le système défensif de la ville en aménageant des enceintes et des ouvrages temporaires tels que des retranchements. Toutefois, l'ajout de ces divers éléments ne semble pas comprendre la construction d'ouvrages maçonnés dans le secteur du réduit de l'intendance. Étant donné que les « palissades au Canada ne résistent que trois ou quatre ans » (Charbonneau *et al.* 1982 : 39), Levasseur de Néré soumet, au début des années 1700, un nouveau projet de fortification visant notamment à protéger de manière plus efficace la Basse-ville en défendant plus convenablement le réduit de l'intendance. « Pour ce faire, il propose la construction de bastions en maçonnerie et de jetées en terre et en pierre » (Charbonneau *et al.* 1982 : 34). Pour diverses raisons notamment d'ordre financier, les autorités opteront plutôt pour le projet de Beaucours de 1710. Celui-ci propose, entre autres « de revêtir en maçonnerie l'ancienne palissade terrassée [...] qui se situe sensiblement sur le même emplacement que celui de l'enceinte de 1693 » (Charbonneau *et al.* 1982 : 121). En observant le plan, on peut voir qu'un mur apparaît au nord du palais de l'intendant, dans l'axe de la palissade qui menait à la redoute Saint-Nicolas. Ce mur semble également être en continuité avec le mur qui reliait la redoute du Palais et le corps de garde situé à l'ouest du palais (figure 10). Fait étonnant, ce mur n'apparaît cependant pas sur le plan de Beaucours datant de 1712. Quoi qu'il en soit, nous pensons que le vestige 75A100 est associé à un élément de fortification qui aurait été mis en place au début des années 1710. Cette hypothèse est également appuyée par le fait qu'il semble qu'avant cette date, les éléments de fortification présents dans le secteur du réduit de l'intendance étaient uniquement en bois comme le présentent les plans datant des années 1690 à 1709 (figures 4 à 9) (Comm. perso. Pierre Cloutier 23 novembre 2015). Par ailleurs, la construction de ce mur de fortification a sans doute nécessité le démantèlement de l'enclos palissadé, du moins en partie. En effet, l'alignement formé par les cinq pieux (75A200) mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 pourrait avoir été partiellement démantelé puisque que le vestige 75A100 ne s'arrête pas à cet alignement et semble se poursuivre vers le sud. Enfin, il semble que ce mur de fortification n'ait eu une vie utile que de très courte durée. En effet, le remblai constitué des ruines du premier palais recouvrait le sommet du vestige 75A100.

En ce qui concerne l'assise supérieure plus étroite observée sur les assises inférieures du mur de fortification, celle-ci pourrait résulter d'une volonté de réaligner l'ouvrage lors de sa construction. Cette hypothèse est toutefois peu probable en raison de la différence dans le mode de construction qui subsiste entre l'assise supérieure (parement simple) du mur et ses assises inférieures (parement double avec remplissage médian). Nous avons aussi émis l'hypothèse qu'un bâtiment ait été construit postérieurement sur les fondations du mur de

fortification. Toutefois, il n'a pas été possible de l'associer à un tel aménagement. En effet, les plans anciens datant du premier quart du XVIII^e siècle ne montrent aucun autre bâtiment à l'emplacement du mur de fortification. En 2006, un vestige de maçonnerie présentant les mêmes caractéristiques et à peu près le même alignement a été mis au jour dans les limites de la sous-opération 48 située au sud de la rue des Prairies (Janson et Bernard 2008 : 16-17). La construction de ce vestige avait alors datée du milieu du XVIII^e siècle à partir de la culture matérielle mise au jour dans les lots limitrophes à ce dernier. Quant à la nature et à la fonction exacte de ce vestige maçonné, celles-ci n'avaient pu être déterminées avec certitude étant donné l'absence d'indices dans les plans anciens. Selon les hypothèses avancées, il avait été associé à un mur délimitant les jardins du second palais et à la maison du jardinier (Janson et Bernard 2008 : 71-72). Ces hypothèses n'ont toutefois pu être confirmées. Toutefois, étant donné que les ruines du premier palais de l'Intendant (lot 75A8) recouvrent le sommet du vestige 75A100, il aurait fallu que cet aménagement ait été mis en place entre le moment de la construction du mur de fortification qui survient au début des années 1710 et les années qui suivirent l'incendie du premier palais en 1713 mais avant que les ruines de ce dernier aient été dispersées dans le secteur. Cette hypothèse s'avère donc peu probable. Dans ce cas, il pourrait donc s'agir tout simplement de la partie supérieure du mur de fortification.

5.2.6 Événement 6 : Construction du second palais de l'Intendant (1714-1719) (lots 75A8, 75A9 et 75A600)

En 1713, le premier palais de l'Intendant est détruit par une importante déflagration. Un second palais beaucoup plus monumental est construit au nord du premier entre les années 1714 et 1719. La réalisation de ce projet nécessite alors le remblaiement de la portion sud du bassin à bateaux. Pour ce faire, l'espace occupé par ce dernier est comblé au moyen des déblais sans doute issus des travaux d'excavation effectués lors de la construction du second palais. Atteignant jusqu'à une épaisseur de près de 1,00 m, ce niveau de comblement, correspondant au lot 75A9, est constitué de sable fin limoneux gris verdâtre, compact et homogène, contenant de la matière organique et des fragments de brique. Par la suite, il semble qu'un remblai associé à la démolition du premier palais ait été déposé sur le sol afin d'une part de disposer des débris et d'autre part, de niveler le terrain puisque ce remblai, correspondant au lot 75A8, a été observé sur l'ensemble de la sous-opération 75A. Notons que ce dernier a notamment livré des matériaux qui devaient entrer dans la construction du premier palais tels que des fragments de bardeaux en ardoise ainsi que des tuiles de plancher en terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (photos 59 et 60) (annexe 2). Le lot 75A8 recouvrait également le mur de fortification (75A100) et fort probablement les pieux de palissade (75A200), ce qui nous indique que c'est à cette époque que les anciens éléments défensifs sont abandonnés. La présence de pièces de palissade récupérées dans le couvercle du drain couvert français associé aux latrines du second palais (75A300) et dont il est question à la section 5.2.7 est un autre indice de cet abandon.

Quant au vestige 75A600, il serait associé au mur nord du second palais de l'Intendant. Les superpositions des plans historiques datant de 1727 et 1732 (plans 5 et 6) tendent à confirmer que le mur nord du second palais de l'Intendant était situé très près de la limite

sud de la sous-opération 75A. En observant la superposition du plan de Chaussegros de Léry datant de 1732 et de celui des vestiges mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A (figure 32), on remarque que si le plan historique était légèrement déplacé vers le nord-ouest afin que le possible tracé du drain hypothétiquement représenté en pointillé concorde parfaitement avec le vestige 75A300, la position du vestige 75A600 concorderait avec celle du coin est de la portion ouest du mur nord du second palais qui est légèrement avancée. Enfin, notons que le vestige 75A600 reposait sur les lots 75A8 (ruines du premier palais) et 75A9 (comblement du bassin).

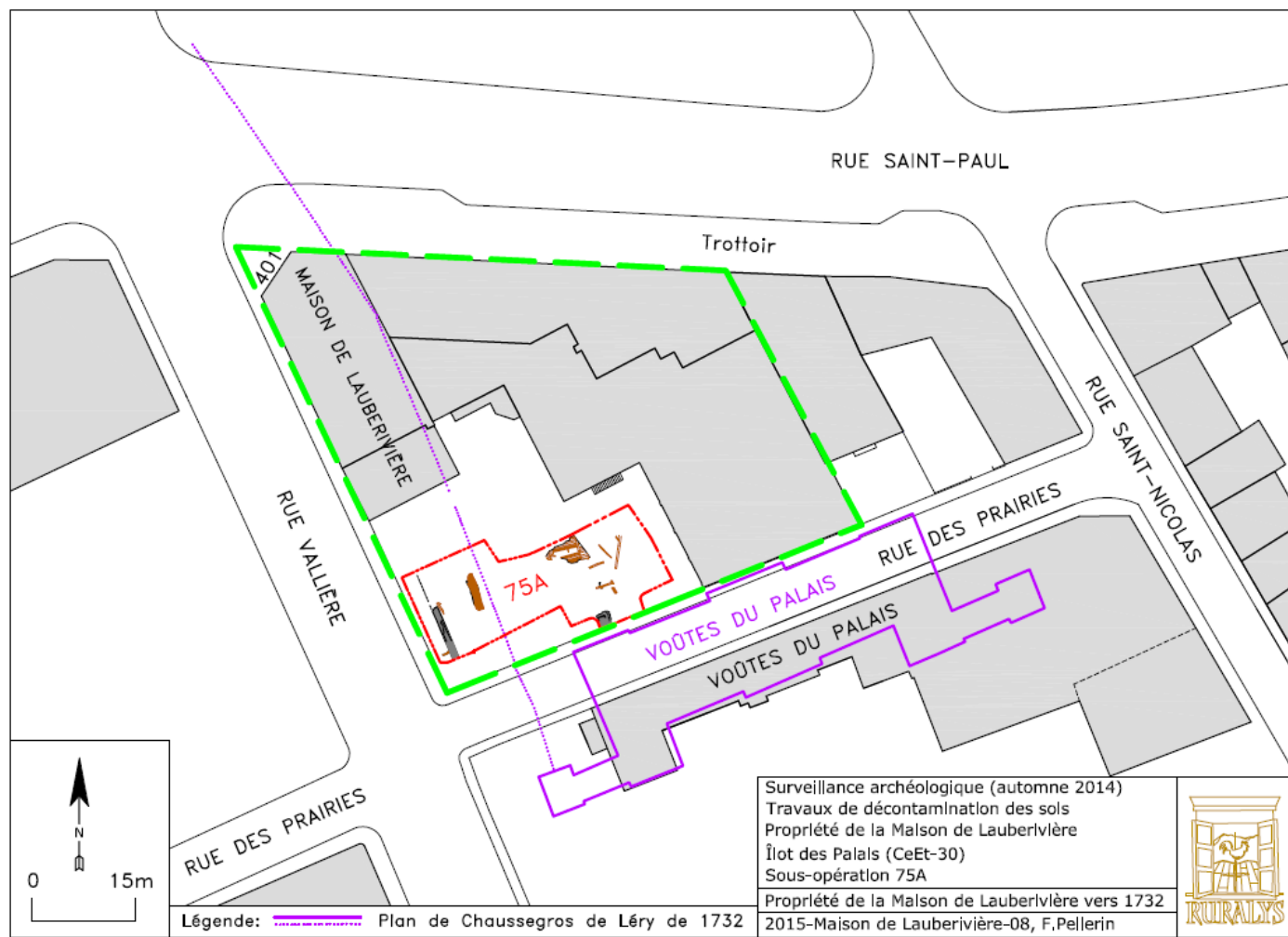


Figure 32. Superposition des vestiges mis au jour dans la sous-opération 75A et du plan de Chaussegros de Léry de 1732

5.2.7 Événement 7 : Construction d'un drain couvert associé au second palais de l'Intendant (1719-1722) (lot 75A300)

Une section de drain couvert français (75A300), orienté selon un axe nord-sud, a été dégagé sur une longueur d'environ 5,50 m. Il était constitué de jambages et d'un fond en pierre recouverts d'un couvercle fait de pièces de bois récupérées provenant d'un ouvrage palissadé, peut-être l'ancien enclos entourant le réduit de l'intendance (voir section 5.2.3). Celui-ci reposait à une altitude variant de 4,00 m à 4,33 m NMM. Une section de 1,35 m de ce même drain couvert avait été mise au jour en 2006 plus au sud (opération 48) (Janson et Bernard 2008 : 18-19). Le sommet de cette dernière reposait à une altitude supérieure variant de 4,65 m à 4,89 m NMM. Ce drain couvert accusait donc une légère pente descendante vers le nord, c'est-à-dire vers la rivière Saint-Charles.

Par ailleurs, l'archéologue Rébecca Janson a émis deux hypothèses quant à la fonction de ce drain couvert. D'une part, il pourrait s'agir d'un drain pluvial semblable à ceux qui ont été mis au jour sur plusieurs sites des XVII^e et XVIII^e siècles notamment sur le site du premier palais. Selon l'archéologue Jacques Guimont, « les problèmes de ruissellement des eaux ont toujours été une préoccupation majeure sur le site » (Guimont 1987 : 154). Les mémoires de La Guer de Morville datant du 5 novembre 1715 font d'ailleurs état de la présence de « [...] 110 toises de fossés couvert de bois de cèdre pour l'écoulement du dit palais [...] » (La Guer de Morville le 5 novembre 1715, cité dans Janson et Bernard 2008 : 69).

La seconde hypothèse, la plus plausible, associe plutôt ce drain couvert à un système d'évacuation des eaux usées et des matières fécales des latrines du second palais. À la suite de la construction du bâtiment, on y ajoute des tours pour ses latrines, probablement dans les années qui suivirent la construction du second palais, possiblement entre les années 1719 et 1722 (Janson et Bernard 2008 : 70). Les quelques artefacts qui ont été recueillis à l'intérieur du drain témoignent d'ailleurs de cette période (annexe 2). Des vestiges associés à ces latrines ont d'ailleurs été mis au jour en 2004 (Desjardins 2006) (opération 45) et en 2005 (opération 47) (Gaudreau et Taschereau 2008). À cette époque, l'évacuation des eaux usées se faisait habituellement au moyen d'un canal souterrain relié à un cours d'eau (Cloutier 1996 : 18). Les analyses d'échantillons de sol prélevés à l'intérieur de la portion du drain mise au jour en 2006 tendent d'ailleurs à confirmer cette hypothèse. Bien que ces analyses ont toutefois démontré que les échantillons de sol contenaient peu de matières fécales, ces derniers ont livré en contrepartie des déchets de cuisine (os de poissons et coquilles d'œuf) ainsi que de pots de chambre (graines de fraises et de framboises) (Bouchard-Perron 2006). « Ceci laisse donc plutôt supposer que nous sommes en présence d'un système lié à la gestion des eaux usées plutôt que des eaux pluviales » (Janson et Bernard 2008 : 70). Or, à la suite de leur abandon officiel qui survient après la Conquête, soit vers 1765, les latrines du palais de l'Intendant sont surtout utilisées comme fosses à déchets (Gaudreau et Taschereau 2008 : 89-92), comme c'était la pratique à cette époque (Cloutier 1996 : 23). En somme, ces éléments tendent davantage à confirmer l'hypothèse à l'effet que le drain couvert mis au jour dans les limites de la sous-opération 75A servait à l'écoulement des eaux usées des latrines du second palais de l'Intendant.

D'autre part, sur le plan de Chaussegros de Léry datant de 1732 (figure 12), on peut observer un pointillé reliant la tour des latrines ouest à la redoute Saint-Nicolas. Une superposition de ce plan avec celui des vestiges du drain (75A300) permet de constater que le pointillé est situé à peine à 1,50 m à l'est du vestige 75A300 (figure 32). Ce dernier pourrait donc correspondre au tracé du canal d'évacuation reliant les latrines à la rivière Saint-Charles. Il est vrai cependant que cet alignement de points visible sur le plan de 1732 semble plutôt représenter un ouvrage tel qu'une palissade ou une clôture. D'autres pointillés sont également représentés ailleurs sur le plan, notamment autour de la basse-cour située au sud du palais. Il n'est donc pas exclu qu'un autre aménagement ait été implanté sur le drain, marquant par le fait même son tracé.

5.2.8 Événement 8 : Cour à bois (premier quart du XVIII^e siècle-1775) (lots 75A6 et 75A7)

Un niveau constitué majoritairement de copeaux de bois et d'écorce a été observé à une altitude moyenne de 5,68 m NMM. Entre les années qui suivent la destruction du premier palais en 1713 et le troisième quart du XVIII^e siècle, le secteur est occupé par une cour à bois qui, selon l'archéologue Daniel Simoneau, est principalement utilisée à des fins d'entreposage du bois destiné à la construction navale et peut-être au chauffage. Le lot 75A6 serait donc associé à cette dernière. Par ailleurs, il semble qu'entre le moment où le secteur est nivelé au moyen d'un remblai constitué des ruines du premier palais de l'Intendant (lot 75A8) et qu'il est utilisé comme cour à bois, les lieux sont laissés à l'abandon comme en témoigne le lot 75A7 correspondant à une mince couche de sable moyen brun-gris parfois verdâtre, compact, contenant des petits cailloux, des fragments de brique française, des nodules de mortier, des fragments de pierre calcaire et des plaquettes de schiste.

5.2.9 Événement 9 : Démolition d'un bâtiment (vers 1775?) (lot 75A5)

Un remblai de démolition contenant notamment des fragments de brique française a été observé sur le niveau de la cour à bois qui occupe les lieux au XVIII^e siècle. Deux seuls bâtiments y sont présents à cette époque. Le premier est un hangar qui est représenté sur les plans historiques datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle au nord-est du second palais de l'Intendant (figures 11 et 12). Le second est un bâtiment rectangulaire construit dans le coin nord-ouest de la cour à bois en 1744. Celui-ci, qui servait à abriter des commissaires britanniques alors que le palais de l'Intendant sert de casernement pour les militaires, est connu au Régime anglais sous le nom de *Commissaries House* (figures 13 à 15). Ce dernier bâtiment aurait été détruit au cours des années 1770, peut-être même lors de l'attaque américaine de 1775. À la lumière de ces informations, il serait plus plausible de croire que le lot 75A5 puisse être associé à la démolition du *Commissaries House*. En effet, bien que les lieux continuent d'être utilisés comme entrepôt à bois sous le Régime anglais (*King's Wood Yard*) jusque vers le milieu du XIX^e siècle, la présence de fragments de brique française dans le lot 75A5 tend à confirmer que ce niveau est associé à la démolition d'un bâtiment construit au cours du Régime français. La surveillance

archéologique réalisée par l'archéologue Daniel Simoneau en 1988 juste au nord de l'aire d'intervention avait d'ailleurs permis de mettre au jour des vestiges de maçonnerie qui avaient alors été associés au *Commissaries House*, bâtiment dont la fonction au Régime français demeure inconnue (Simoneau 1989 : 6).

5.2.10 Événement 10 : Marché à foins, hangars et enclos à bétail (début du XX^e siècle) (lots 75A4 et 75A400)

Les vestiges d'un plancher en bois (75A400), mis au jour dans la portion nord-est de la sous-opération 75A, ont été dégagés sur une superficie approximative de 26 m². Ce plancher, qui semblait se poursuivre vers le nord et vers l'est, pourrait être associé à une installation en lien avec le marché aux foins qui était présent sur les lieux au début du XX^e siècle. En effet, à cette époque, l'aire d'intervention est occupée par quelques hangars et des enclos à bétail. Il est à noter que trois différents modes de fixation ont été identifiés dans le vestige 75A400 soit des chevilles de bois, des clous découpés et des clous tréfilés. Bien que le bâtiment auquel ce plancher est associé n'est présent sur les lieux que sur une courte période, soit moins de 25 ans, la présence de ces différents modes de fixation pourrait témoigner de travaux de réfection du plancher. De plus, une mince couche de copeaux et d'éclisses de bois a été observée par endroits directement sur le plancher. Cette dernière pourrait peut-être témoigner d'une aire de travail du bois. Cependant, aucun autre indice ne permet de confirmer cette hypothèse. Enfin, les installations du marché aux foins sont démantelées lors de la construction de l'hôtel Champlain en 1926.

5.2.11 Événement 11 : Occupation des lieux par un garage en blocs de béton (années 1950) (lot 75A3)

Au cours des années 1950, un second garage en blocs de béton est aménagé en remplacement du garage en bois de la *McColl Frontenac Company* construit en 1928 à l'angle des rues Vallière et des Prairies. Des vestiges associés à celui-ci, dont une dalle de béton présente à une altitude de 5,37 m NMM, ont été observés notamment dans la paroi sud de la sous-opération 75A. Par ailleurs, le lot 75A3, qui contenait notamment des scories, pourrait être associé à cette période.

5.2.12 Événement 12 : Aménagement d'une aire de stationnement (lots 75A1 et 75A2)

Le garage en blocs de béton, construit au cours des années 1950, est démoli en 1987 et l'espace anciennement occupé par ce dernier est aménagé en aire de stationnement par la Maison de Lauberivière, propriétaire des lieux depuis 1981 alors qu'elle rachète l'hôtel Château Champlain.

6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE RÉSIDUEL

6.1 Zones à potentiel historique

Étant donné que le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) a été occupé sur une période de plus de 350 ans, la propriété de la Maison de Lauberivière, qui est située dans les limites de ce dernier, est susceptible de contenir des vestiges immobiliers ainsi que des portions résiduelles de sols d'occupation en place pouvant potentiellement livrer des vestiges mobiliers (culture matérielle et pièces de bois), principalement dans les secteurs du site n'ayant jamais fait l'objet d'interventions archéologiques. À la lumière des informations qui ont été recueillies dans l'étude de potentiel réalisée par Ruralys (Ruralys 2015), trois zones à potentiel archéologique historique ont donc été identifiées (plan 11). Il est important de noter qu'étant donné que cette étude de potentiel a tenu compte des résultats préliminaires de la surveillance archéologique réalisée en 2014 lors des travaux de décontamination, les zones à potentiel historique qui avaient alors été déterminées sont les mêmes que celles présentées ci-dessous.

6.1.1 Zone à potentiel H1 (chantier naval/bassin à bateaux, éléments défensifs, hangar et second palais)

La zone à potentiel H1 correspond aux deux tiers de la propriété de la Maison de Lauberivière actuellement occupés par des bâtiments (plan 11). Ce secteur aurait pu accueillir un chantier naval à partir de *ca* 1665. Bien que l'emplacement de ce dernier ne soit pas attesté avec certitude, des éléments laissant croire à sa présence ont tout de même été mis au jour dans le secteur. De plus, à partir des années 1690, la zone H1 est en grande partie occupée par un bassin à bateaux facilitant notamment l'approvisionnement de l'intendance. Certaines des pièces de bois qui ont été mises au jour dans la zone d'intervention en 2014 pourraient donc être associées à une de ces deux phases d'occupation des lieux aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il est donc possible que des vestiges attestant de la présence du chantier naval dans le secteur ou encore du bassin à bateaux soient mis au jour au nord des pièces de bois associées au vestige 75A500. Dans le coin nord-ouest de la zone H1, sous le bâtiment principal de la Maison de Lauberivière, des vestiges associés à des éléments défensifs mis en place à partir de la fin du XVII^e siècle pourraient également être présents. De plus, un hangar apparaissant sur un plan datant de 1732 est présent à proximité du coin nord-est de la zone H1. Enfin, des vestiges associés au mur nord du second palais de l'Intendant pourraient être présents dans la portion sud de la zone H1. Bien que l'ensemble de la zone H1 soit occupé par des bâtiments, des forages réalisés à l'intérieur de ces derniers indiquent que l'épaisseur des sols sur lesquels ils reposent varie de 1,48 m à 2,24 m à partir de la surface des dalles de béton dont l'épaisseur varie également de 0,15 m à 0,40 m (Terrapex 2012). De plus, les dalles de béton du soubassement des bâtiments reposent à une altitude oscillant principalement entre 3,70 m et 4,60 m NMM. Or, les pièces de bois mis au jour en 2014 (75A500) reposent à des altitudes similaires variant de 3,78 m à 4,54 m NMM. Il est donc tout à fait possible que les sols présents sous les bâtiments de la Maison de Lauberivière puissent contenir des ressources

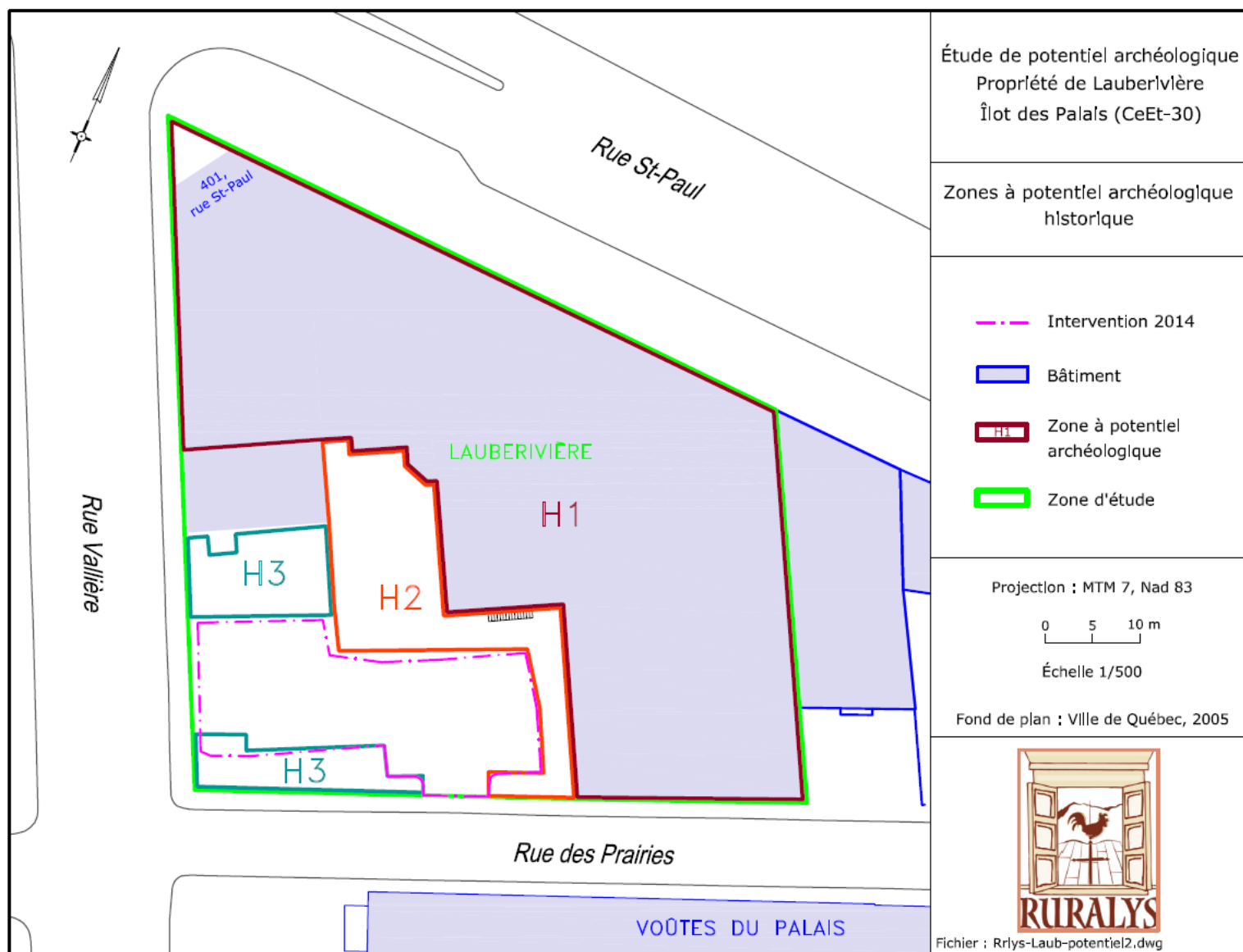
archéologiques, notamment d'autres pièces de bois témoignant de la présence du chantier naval ou encore du bassin à bateaux.

6.1.2 Zone à potentiel H2 (chantier naval/bassin à bateaux)

La zone H2, qui est située à l'ouest de la zone H1 et juste au sud de l'entrée des usagers de la Maison de Lauberivière (plan 11), présente le même potentiel que la zone H1. La zone H2 est donc susceptible de contenir des vestiges attestant de la présence du chantier naval dans le secteur ou encore du bassin à bateaux aux XVII^e et XVIII^e siècles. Toutefois, étant donné que la surface de celle-ci est libre de bâti et que par conséquent, les interventions archéologiques recommandées diffèrent de celles associées à la zone H1, il a été décidé de distinguer ces deux zones.

6.1.3 Zone à potentiel H3 (enclos palissadé, mur de fortification et drain couvert français)

La zone à potentiel H3 est constituée de deux parties. La partie nord correspond à la portion résiduelle de la propriété localisée entre les secteurs d'intervention de Simoneau en 1988 au nord (Simoneau 1989) et de Ruralys en 2014 au sud dont fait état le présent rapport (plan 11). En fonction des découvertes qui ont été faites dans le passé, la portion nord de la zone H3 devrait être traversée par la continuité du mur de fortification ainsi que par le drain couvert français associé au second palais de l'Intendant. La partie sud de la zone à potentiel H3 correspond quant à elle au coin sud-ouest de l'aire d'intervention et elle est bordée à l'ouest par le trottoir de la rue Vallière et au sud par celui de la rue des Prairies (plan 11). La portion ouest de cette partie de la zone H3 correspond à l'emplacement de pieux associés à un ouvrage palissadé délimitant le réduit de l'intendance mis en place à la fin du XVII^e siècle et qui apparaît notamment sur un plan de Fonville datant de 1699. Ces pieux, qui forment un axe perpendiculaire par rapport au mur de fortification, ont été mis au jour par Ruralys en 2014 dans le coin sud-ouest de l'aire d'intervention. Toutefois, ce secteur n'avait pu alors être fouillé en totalité. Celui-ci nécessite donc la réalisation d'une intervention archéologique plus exhaustive. De plus, cette partie de la zone H3 pourrait livrer d'autres vestiges associés aux éléments nommés précédemment.



Plan 11. Localisation des zones à potentiel archéologique historique (Ruralys 2015)

6.2 Plan d'intervention

6.2.1 Zone à potentiel H1

Comme nous l'avons démontré précédemment, les dalles de béton du soubassement des bâtiments de la Maison de Lauberivière ont été aménagées sur des sols dont l'épaisseur est suffisante pour pouvoir contenir des vestiges archéologiques attestant de la présence subséquente d'un chantier et d'un bassin à bateaux qui occupaient les lieux à partir de *ca* 1665 mais également de la mise en place d'éléments défensifs dans le coin nord-ouest de la zone à partir des années 1690. Nous savons également que ces dalles de béton reposent à des altitudes semblables à certaines des pièces de bois mises au jour en 2014 et qui seraient associées au chantier naval ou encore au bassin à bateaux. Contenu de cet état de situation, nous recommandons que la démolition des dalles de béton du soubassement des bâtiments de la Maison de Lauberivière fasse l'objet d'une surveillance archéologique afin de minimiser les impacts d'une telle opération sur l'intégralité des ressources archéologiques qui pourraient potentiellement être présentes sous les dalles de béton. Par la suite, des sondages exploratoires devront être effectués dans les secteurs ainsi dégagés afin de vérifier la présence de vestiges archéologiques en place. En cas de découverte, des fouilles archéologiques contrôlées devront alors être entreprises afin de libérer la zone en totalité (tableau 3; plan 11). Notons que les travaux de caractérisation des sols effectués en 2011 n'ont pas permis d'identifier la présence de sols contaminés sous les bâtiments (Terrapex 2012). Par conséquent, aucune contrainte associée à ces derniers ne devrait avoir d'impact sur la nature des interventions archéologiques qui pourront être réalisées dans les limites de la zone à potentiel H1.

6.2.2 Zone à potentiel H2

La zone H2 est située juste au sud de l'entrée des usagers de la Maison de Lauberivière et à l'ouest de la zone H1. Puisque cette zone est libre de bâti, il est possible de croire que les sols dans ce secteur ont été moins perturbés. Par conséquent, la possibilité de mettre au jour des vestiges attestant principalement de la présence d'un chantier naval dans le secteur et d'un bassin à bateaux à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle demeure grande. À la lumière de ces informations, nous recommandons que la totalité de la zone H2 fasse l'objet de fouilles archéologiques contrôlées afin de libérer le secteur en totalité (tableau 3; plan 11). La planification de ces interventions archéologiques devra toutefois tenir compte de la présence de sols contaminés dans la zone H2 (Soleo Experts-conseils 2015 : 18). Ces derniers devront donc préalablement être retirés à la pelle mécanique sous la supervision d'un archéologue.

6.2.3 Zone à potentiel H3

Dans la partie nord de la zone H3, des vestiges associés au mur de fortification datant des années 1710 et ceux d'un drain couvert français associé au second palais de l'Intendant pourraient être présents. Quant à la partie sud de la zone H3, elle renferme notamment des pieux associés à l'enclos de l'intendance datant du début des années 1690. Ces

derniers, qui ont été découverts en 2014, ont dû être laissés en place. De plus, d'autres éléments associés à cet enclos pourraient être présents dans ce secteur. En somme, nous recommandons que la zone H3 fasse l'objet de fouilles archéologiques contrôlées afin de libérer le secteur en totalité (tableau 3; plan 11). La planification de ces interventions archéologiques devra toutefois tenir compte de la présence de sols contaminés dans la zone H2 (Soleo Experts-conseils 2015 : 18). Ces derniers devront donc préalablement être retirés à la pelle mécanique sous la supervision d'un archéologue.

Tableau 3. Description des zones à potentiel archéologique historique

Zone à potentiel	Localisation	Contexte historique	Potentiel archéologique	Recommandations
H1	Deux tiers de la propriété de la Maison de Lauberivière	Secteur potentiellement occupé à partir de la deuxième moitié du XVII ^e siècle par un chantier naval et un bassin à bateaux à partir des années 1690 jusqu'à la construction du second palais de l'Intendant. Présence d'éléments défensifs à partir de la fin du XVII ^e siècle dans la portion nord-ouest de la zone H1.	Moyen	Surveillance archéologique contrôlée requise lors de la démolition des dalles de béton du soubassement des bâtiments (démolition des bâtiments). Sondages exploratoires dans les secteurs ainsi dégagés. Fouilles archéologiques contrôlées advenant la découverte de vestiges archéologiques en place.
H2	À l'ouest de la zone H1. Secteur libre de bâti situé au sud de l'actuelle entrée des usagers de la Maison de Lauberivière	Secteur potentiellement occupé à partir de la deuxième moitié du XVII ^e siècle par un chantier naval et un bassin à bateaux à partir des années 1690.	Élevé	Fouilles archéologiques contrôlées de l'ensemble de la zone H2. La planification de ces interventions archéologiques devra tenir compte de la présence de sols contaminés dans la zone H2.
H3	Portion résiduelle de la zone d'étude comprise entre les interventions de 1988 et 2014 et coin sud-ouest de la propriété de la Maison de Lauberivière	Partie nord : secteur traversé par un imposant ouvrage maçonné en pierre datant probablement de 1710 et par un drain couvert français associé au second palais de l'Intendant. Partie sud : ouvrage palissadé associé au réduit de l'intendance dont certains pieux ont été laissés en place en 2014.	Élevé	Fouilles archéologiques contrôlées de l'ensemble de la zone H3. La planification de ces interventions archéologiques devra tenir compte de la présence de sols contaminés dans la zone H2.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au début de l'automne 2014, le Service de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Québec a confié le mandat à Ruralys de réaliser une surveillance archéologique dans le cadre de travaux de décontamination des sols réalisés dans le stationnement de la Maison de Lauberivière à Québec qui est située dans les limites du site de l'îlot des Palais (CeEt-30). En effet, la présence de contaminants tels que des hydrocarbures pétroliers et des métaux lourds identifiée en 2011 a restreint l'intervention archéologique à une surveillance. Simultanément à ces travaux, le mandat initial comprenait également la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant l'ensemble de la propriété de la Maison de Lauberivière en vue de la réalisation du projet de recyclage et d'agrandissement de la Maison de Lauberivière (Ruralys 2015).

L'intervention archéologique réalisée a tout de même permis de mettre au jour plusieurs vestiges archéologiques d'importance. Le long de la rue Vallière, un mur de fortification datant fort probablement de 1710 a été mis au jour sur plus de 8 m de longueur ainsi que des pieux en bois, associés à l'enclos palissadé qui délimitait le réduit de l'intendance à partir des années 1690. Bien que la partie nord du mur de fortification ait dû être démolie, les pieux, qui sont orientés selon un axe est-ouest, ont tout de même été laissés en place en vue d'une intervention future. Les vestiges d'un drain en pierre et en bois dont l'aménagement est associé aux latrines du second palais de l'Intendant ont également été documentés. En somme, il s'agissait d'une canalisation en pierre recouverte de pièces de bois dont certaines caractéristiques permettent de les identifier comme des composantes d'un ancien ouvrage palissadé. Enfin, dans la portion sud-est de la propriété, quelques pièces de bois, dont certaines sont également associées à l'ancienne palissade, ont été découvertes en position horizontale sur un niveau très organique reposant à son tour sur un sol naturel jugé archéologiquement stérile. La présence de ces pièces de bois tend d'ailleurs à confirmer celle d'un bassin à bateaux représenté sur les plans historiques à partir du début des années 1690. Enfin, le long de la rue des Prairies, une petite portion du mur nord du second palais de l'Intendant a également été mise au jour. Les résultats de l'intervention archéologique réalisée dans les limites du stationnement de la Maison de Lauberivière permettent donc de confirmer le potentiel très élevé des lots occupés par cette propriété et qui couvrent une superficie d'environ 3 600 m². De plus, les données ainsi recueillies s'intègrent parfaitement aux phases d'occupation du site CeEt-30 qui ont été documentées principalement par le chantier-école de l'Université Laval depuis plusieurs décennies.

Par ailleurs, advenant le cas où d'autres travaux impliquant l'excavation des sols seraient réalisés dans les limites de la propriété de la Maison de Lauberivière, des interventions archéologiques devront impérativement être effectuées dans les secteurs n'ayant jamais fait l'objet d'interventions archéologiques dans le passé. Outre la zone du stationnement qui a fait l'objet de travaux en 2014 et l'aire d'intervention de 1988, le reste de la propriété de la Maison de Lauberivière revêt un potentiel archéologique très important, que ce soit dans les portions résiduelles actuellement libres de bâti ou encore sous les bâtiments. Advenant le cas où un projet, impliquant la démolition des bâtiments actuellement présents qui sont en majorité jugés désuets, devait être effectué, des interventions archéologiques devront être réalisées en fonction des recommandations émises dans

l'étude de potentiel réalisée en 2014 (Ruralys 2015) qui avait alors permis d'identifier trois zones à potentiel historique (H1 à H3). Il est important de noter qu'étant donné que cette étude de potentiel a tenu compte des résultats préliminaires de la surveillance archéologique réalisée en 2014 lors des travaux de décontamination, les zones à potentiel historique qui avaient alors été déterminées sont les mêmes que celles présentées ci-dessous. Ces recommandations sont les suivantes :

- Zone à potentiel H1 : correspond aux deux tiers de la propriété de la Maison de Lauberivière occupés par des bâtiments. Une surveillance archéologique devra être effectuée lors de la démolition des dalles de béton du soubassement des bâtiments de la Maison de la Lauberivière afin de minimiser les impacts d'une telle opération sur l'intégralité des ressources archéologiques qui pourraient potentiellement être présentes sous les dalles de béton. Par la suite, des sondages exploratoires devront être effectués dans les secteurs ainsi dégagés afin de vérifier la présence de vestiges archéologiques en place. En cas de découverte, des fouilles archéologiques contrôlées devront alors être entreprises afin de libérer la zone en totalité;
- Zone à potentiel H2 : située à l'ouest de la zone H1 et au sud de l'entrée des usagers de la Maison de Lauberivière. Libre de bâti, la zone H2 devra faire l'objet de fouilles archéologiques contrôlées afin de libérer le secteur en totalité. La planification de ces interventions archéologiques devra toutefois tenir compte de la présence de sols contaminés dans la zone H2 (Soleo Experts-conseils 2015 : 18). Ces derniers devront donc préalablement être retirés à la pelle mécanique sous la supervision d'un archéologue;
- Zone à potentiel H3 : constituée de deux parties : la partie nord de la zone H3 correspond à la portion résiduelle de la zone d'étude comprise entre les interventions de 1988 et 2014 tandis que la partie sud correspond au coin sud-ouest de la zone d'étude. L'ensemble de la zone H3 devra faire l'objet de fouilles archéologiques contrôlées afin de libérer le secteur en totalité. La planification de ces interventions archéologiques devra toutefois tenir compte de la présence de sols contaminés dans la zone H2 (Soleo Experts-conseils 2015 : 18). Ces derniers devront donc préalablement être retirés à la pelle mécanique sous la supervision d'un archéologue.

Advenant la découverte de vestiges archéologiques et de sols en place témoignant de l'occupation des lieux depuis le XVII^e siècle, ces derniers pourraient faire l'objet d'analyses spécialisées s'inscrivant dans une approche multidisciplinaire. Des analyses pédologiques, sédimentologiques, archéo-entomologiques (insectes), archéo-botaniques (plantes), dendrochronologiques (bois) ainsi qu'en culture matérielle contribueraient certainement à bonifier la compréhension du site. De plus, les données archéologiques ainsi acquises pourraient être intégrées à un projet de mise en valeur du site qui pourrait s'articuler autour de diverses thématiques visant à évoquer l'esprit de ce lieu symbolique pour l'histoire et le patrimoine de la ville de Québec. À titre d'exemple, on peut penser à l'Auberge Saint-Antoine qui a su intégrer à son établissement des centaines d'artefacts ainsi que des vestiges architecturaux datant des Régimes français et anglais.

En définitive, la surveillance archéologique qui a été réalisée dans les limites du stationnement de la Maison de Lauberivière a permis de documenter la manière dont a évolué l'espace occupé par le réduit de l'intendance mais également de mieux comprendre certaines phases d'occupation du site CeEt-30 qui demeuraient jusqu'à aujourd'hui plutôt nébuleuses. Ainsi, la collecte de ces nouvelles données a permis d'élargir la connaissance d'un des plus importants sites dans l'histoire de la ville de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERTON, L.

2005 *CeEt-30, le secteur à l'ouest du premier palais de l'Intendant : L'opération 40. Intervention archéologique 2002.* Université Laval/CELAT, rapport inédit, 42 pages.

AUGER, R., D. SIMONEAU et A. BAIN

2009 « Le site du palais de l'Intendant : urbanisation de la basse-ville de Québec ». *Archéologiques*, numéro 22, pp.146-157.

BAIN, A., J.-A. BOUCHARD-PERRON, R. AUGER et D. SIMONEAU

2009 « Insectes, graines et mauvaises herbes sur le site du palais de l'Intendant : étude d'un paysage en évolution ». *Archéologiques*, numéro 22, pp.172-189.

BENOÎT, J., D. LAROCHE et M. VALLIÈRES

1988 *Étude de potentiel archéologique et historique. L'Ancien Chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870).* Ville de Québec, rapport inédit, 127 pages.

BERNIER, S., J. CASTONGUAY, A. CHARBONNEAU, Y. DESLOGES et L. OSTOLA

2008 *Québec, ville militaire, 1608-2008*, Montréal, Les Éditions Art Global, 347 pages.

BOUCHARD-PERRON, J.-A.

2006 *Des graines de mauvaise herbe : Résultats préliminaires de l'analyse archéobotanique de dépôts du Palais de l'Intendant excavés en 2006.* Québec, Université Laval, Département d'histoire, rapport préliminaire inédit.

BRISSON, R.

1983 *La charpenterie navale à Québec sous le Régime français.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 318 pages.

CÉRANE

1989b *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans la ville de Québec en 1988.* Hydro-Québec, rapport inédit, 145 pages.

1991b *Bell Canada, surveillance archéologique des travaux souterrains de 1990 dans la ville de Québec.* Bell Canada, rapport inédit, 110 pages.

1992b *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique*

- souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1991. Hydro-Québec, Région Montmorency, rapport inédit, 240 pages.*
- 1992c *Bell Canada, surveillance archéologique des travaux souterrains de 1991 dans la ville de Québec. Bell Canada, rapport inédit, 62 pages.*
- 1994c *Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de la ville de Québec, 1993. Gaz Métropolitain, rapport inédit, 60 pages.*
- 1994f *Surveillance archéologique dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce. Hydro-Québec, Région Montmorency, rapport inédit, 237 pages.*
- CIME CONSULTANTS INC.
- 2011 *Maison Lauberivière, 401, rue St-Paul, Québec. Rénovation et restauration du bâtiment. Civil et structure. Rapport inédit, 16 pages.*
- CHARBONNEAU, A., Y. DESLOGES et M. LAFRANCE
- 1982 *Québec, ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle. Ottawa, Parcs Canada, 491 pages.*
- CLOUTIER, C.
- 1996 « Hygiène privée, transferts culturels et mécanisation : le cas des latrines du site Aubert de la Chesnay à Québec », dans Pothier, L. (dir.), *L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures*, Coll. « Mémoires Vives », Groupe PGV-Diffusion de l'archéologie, Montréal, pp.17-24.
- CROTEAU, J.
- 1987 *La surveillance archéologique de l'implantation du réseau Hydro-électrique souterrain dans la ville de Québec en 1986. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 251 pages.*
- DESJARDINS, M.-P.
- s.d. [2006] *Des premières fortifications de la Ville de Québec à aujourd'hui, secteur ouest du second palais de l'Intendant. Le site du palais de l'Intendant, CeEt-30, opération 45, printemps 2004. Université Laval, rapport inédit, 107 pages.*
- DIDEROT, D. et J. D'ALEMBERT
- 1969 *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Paris, MDCCLI, New York, Readex Microprint Corporation.*
- DIONNE, M.-M.
- 2001 *À la recherche des vestiges du nouveau palais de l'Intendant enfouis sous*

la rue des Prairies : l'opération 33. Site du palais de l'Intendant, Chantier-école de l'an 2000, Cahiers d'archéologie du CELAT 9, 23 pages.

DUCHAINED, D.-E.

2001 *De 1693 à aujourd'hui, secteur de la rue Vallière situé à l'ouest du palais de l'Intendant : l'opération 34. Intervention archéologique 2000. Site du palais de l'Intendant, Chantier-école de l'an 2000, Cahiers d'archéologie du CELAT 9, 22 pages.*

EID, P.

2002 *Le secteur de la rue Vallière à l'ouest du palais de l'Intendant, CeEt-30, opération 37. Intervention archéologique 2001. Site du palais de l'Intendant, Chantier-école de l'an 2001, Cahiers d'archéologie du CELAT 15, 32 pages.*

GAUDREAU, N. et É. TASCHEREAU

2008 *La Boswell a ce goût de « je ne sais quoi » : Résultats des fouilles de latrines ouest du deuxième Palais de l'Intendant et de la touraille de la brasserie Boswell; Site de l'Îlot des Palais, CeEt-30-47, 2005. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), Québec, rapport inédit, 126 pages.*

GILBERT, L.

2003 *Le site du deuxième palais de l'Intendant (CeEt-30), opération 36. Intervention archéologique 2001 sur la rue des Prairies. Site du palais de l'Intendant, Chantier-école de l'an 2001, Cahiers d'archéologie du CELAT 15, 29 pages.*

GUIMONT, J.

1987 *Le site du premier palais de l'Intendant à Québec, CeEt-30, rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles, 1985. Université Laval, Québec, Rapports et mémoires de recherche du CELAT 8, 186 pages.*

2002 *L'évolution des fortifications dans le secteur du Parc-de-l'Artillerie : la Tenaille des Nouvelles Caserne et le demi-bastion du coteau de la Potasse 1690-1871. Québec, Parcs Canada, Patrimoine culturel et biens immobiliers, 255 pages.*

HERZOG, A.

2005 *Rapport de la XIIe campagne de fouilles. L'Îlot des Palais de l'Intendant, CeEt-30, opération 38. (Été 2002). Université Laval, Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT 17, 60 pages*

JANSON, R. et J. BERNARD

- 2008 *Site du palais de l'Intendant. Chantier-école de l'Université Laval, saison 2006.* MCCCCFQ/Ville de Québec/Université Laval, rapport inédit, 250 pages.
- L'ANGLAIS, P.-G.
1999 « Une redoute temporaire en terre et en bois construite en 1711 : observations sur les pieux découverts à la redoute Dauphine en 1972 ». *Archéologiques*, numéro 13, pp.20-32.
- LAMBERT, V. et C. MERCIER
2008 *Le site de l'Îlot des Palais (CeEt-30), rapport d'intervention 2005, opération 46.* MCCCCFQ/Ville de Québec/Université Laval, rapport inédit, 126 pages.
- LA ROCHE, D.
1986a *Rapport de surveillance archéologique sur le site CeEt-226 à Québec.* Les architectes Deblois, Côté, Leahy, rapport inédit, 22 pages.

1989 *Inventaire archéologique, place de la Gare et les environs, Québec.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, rapport inédit, 202 pages.

1994 « L'archéologie des installations portuaires à Québec ». *Mémoires vives*, nos 6-7, pp. 31-35.
- LETARTE, J.
2007 *CeEt-30, site de l'Îlot des Palais, opération 41 - (2003). À la recherche de la cuisine du second palais de l'Intendant.* Université Laval, Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT 20, p. 1-42
- LOEWEN, B. ET C. CLOUTIER
2003 « Le chantier naval royal à Québec et le savoir maritime au XVIII^e siècle ». *Archéologiques*. Collection « Hors série », n° 1, pp. 23-42. Association des archéologues du Québec, Québec.
- MOUSSETTE, M.
1994 *Le site du palais de l'Intendant à Québec. Genèse et structuration d'un lieu urbain.* Québec, Les éditions du Septentrion, 229 pages.
- MOUSSETTE, M. et G.A. WASELKOV
2014 *Archéologie de l'Amérique coloniale française.* Montréal, Lévesque éditeur, 458 pages.
- NADEAU, R.
2007 *CeEt-30, site de l'Îlot des Palais, opération 42 - (2003). Le plancher du palais et le bassin.* Université Laval, Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT 20, p. 91-158.

PELLETIER, T.S., C. PARENT et M. BEAUDRY

2012 *L'îlot des Palais. Chantier-école de l'Université Laval, saison 2008.* Université Laval, Québec Cahiers d'archéologie du CELAT 37, 473 pages.

RURALYS

2014 *Étude de potentiel archéologique. Site des Nouvelles Casernes. Îlot de l'Arsenal (CeEt-403).* Rapport inédit déposé à la Commission de la Capitale Nationale, 175 pages.

2015 *Étude de potentiel archéologique. Projet de recyclage et d'agrandissement de la Maison de Lauberivière. Site de l'îlot des Palais (CeEt-30).* Rapport inédit déposé à la Ville de Québec, 66 pages.

SIMONEAU, D.

1989 *Rapport de surveillance archéologique. Interventions ponctuelles 1988.* Ville de Québec, rapport inédit, 81 pages.

2009 « L'îlot des Palais : une évolution bonifiée, une genèse repoussée ». *Archéologiques*, numéro 22, pp.160-171.

2014 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec. Saisons 2006 et 2007.* Québec, Université Laval, Cahier d'archéologie du CELAT, N°40, 368 pages.

SOLEO EXPERTS-CONSEILS

2015 *Réhabilitation environnementale. Maison de Lauberivière 373-401, rue Saint-Paul Québec (Québec).* Québec, Maison de Lauberivière, 177 pages.

TERRAPEX

2012 *Caractérisation environnementale phase II. Rapport final. Propriété sise au 373-401, rue St-Paul Québec (Québec).* Rapport inédit, 102 pages.

TREMBLAY, Y.

1984 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1983.* Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 206 pages.

TREMBLAY, Y. et J. CROTEAU

1987a *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1985.* Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 165 pages.

TRUDEL, M.

1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663.* Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa, 618 pages.

Documents cartographiques

ANONYME

1750 « Plan de l'Intendance de Québec ». Archives nationales du Canada, PH/340/QUEBEC/1750.

ATLAS SANBORN

1875 « Insurance Plan of the city of Quebec ». July 1875, Archives nationales du Canada, N1173-22, p.12.

BEAUCOURS

1710 « Plan de la ville de Québec ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 377B.

BOUCHETTE, J.

1830 « Plan de la ville de Québec ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3454/Q4/1830/J22/CAR.

BOURDON, J.

1660 « Plan de la ville de Québec ». Archives nationales du Canada, C-15801.

CHAUSSEGROS DE LÉRY

1727 « Plan de la ville de Québec ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P600, S4, SS2, D593.

1732 « Plan de terrain du Palais ». Archives nationales d'outre-mer, France, F329 9601.

1752 « Plan de la ville de Québec ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 429A.

COUSIN, P.

1871 « Plan de la ville de Québec ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3454/Q4/1871/C68/CAR.

DUBOIS BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS

1693 « Élévation ouest de l'enceinte de Québec ». Archives nationales du Canada, PH/340-Quebec-[1700], MG1, C11A, DFC, N° d'ordre 434B.

1710 « Plan de la ville de Québec ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 377B.

DE FONVILLE

1699 « Quebec veu du nord ouest ». Cartouche de la carte de J.-B. Louis Franquelin. Archives nationales, Paris-Holzapfel, copie Archives nationales du Canada, C-46450

GOAD, C.E.

- 1879 « Insurance Plan of the city of Quebec ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P600/S4/ SS1/D65.
- 1910 « Insurance Plan of the city of Quebec ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Cote C342-1910 révisé 1916, neg. FC-397.
- 1922 « Insurance Plan of the city of Quebec ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/1144/L67G475/U5/1917 CAR

LA GUER DE MORVILLE

- 1717 « Plan de l'intendance ». Archives nationales du Canada, F/350/Québec, 1717.

LEVASSEUR DE NÉRÉ

- 1694 « Plan de l'enceinte de la ville et château de Québec ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 358B.
- 1695 « Plan de la ville de Québec ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 359B.
- 1699 « Plan de la ville de Québec ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 361B.
- 1709 « Plan de Québec en l'année 1709 ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC3 375A.

MARR, J.

- 1771 « Plan de l'intendance ». Clements Library, Michigan University, Ann Harbor, Gage Papers, A Plan of the Palace Barracks.
- 1779 « Plan of the city of Quebec and its forifications », Archives nationales du Canada, NMC 55479.

SITWELL, H.S.

- 1867 « Contoured plan of the environs of Quebec, Canada East ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P600-4, Collection initiale, D-362-Québec-1864-67.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU

- 1957 « Insurance Plan of the city of Quebec ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/1144/G4G475/U5/v.1/1957 CAR

VATEAU

1670 « La ville Haute et de la Basse de Québec, en la Nouvelle-France ». Archives nationales du Canada, C-11088.

VILLE DE QUÉBEC

2005 Fonds de plan de la ville de Québec.

VILLENEUVE, R.

1685 « Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mesuré exactement ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 349B.

1692 « Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification ». Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 439A.

ANNEXE 1 :

**CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-
30) / OPÉRATION 75**

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
6 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-001	75A	Portion nord-est de la sous-opération après l'enlèvement de l'asphalte	Nord-est
6 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-002	75A	Portion nord-ouest de la sous-opération après l'enlèvement de l'asphalte	Nord-ouest
6 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-003	75A	Portion nord de la sous-opération après l'enlèvement de l'asphalte	Nord-nord-ouest
6 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-004	75A	Portion ouest de la sous-opération après l'enlèvement de l'asphalte	Nord-ouest
6 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-005	75A	Portion sud-ouest de la sous-opération après l'enlèvement de l'asphalte	Sud-ouest
6 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-006	75A	Portion est de la sous-opération en cours d'excavation	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-007	75A	Portion est de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-008	75A	Détail de la portion est de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-009	75A	Portion centrale de la paroi est de la sous-opération 75A	Nord-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-010	75A	Portion de la paroi nord observée sous le vestige 75A400	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-011	75A	Portion de la paroi nord observée sous le vestige 75A400	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-012	75A	Débris associés à l'ancien garage en béton observés dans la paroi sud de la sous-opération 75A	Sud-sud-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-013	75A	Débris associés à l'ancien garage en béton observés dans la paroi sud de la sous-opération 75A	Sud-sud-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-014	75A	Partie supérieure de la portion centrale de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-015	75A	Partie supérieure de la portion centrale de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-016	75A	Détail de la partie supérieure de la portion centrale de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-017	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-sud-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-018	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-sud-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-019	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-sud-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-020	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-sud-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-021	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Sud-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-022	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Sud-sud-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-023	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Nord-nord-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-024	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-025	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-026	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Sud
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-027	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-028	75A400	Détail du vestige 75A400	Sud
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-029	75A400	Détail du vestige 75A400	Est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-030	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-031	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-032	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-033	75A400	Détail du vestige 75A400	Est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-034	75A400	Détail du vestige 75A400	Est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-035	75A	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A400	Nord-nord-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-036	75A	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A400	Nord-nord-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-037	75A	Paroi stratigraphique observée sur le vestige 75A400	Nord-nord-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-038	75A	Paroi stratigraphique observée sur le vestige 75A400	Nord-nord-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-039	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-040	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Sud
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-041	75A400	Vue d'ensemble du vestige 75A400	Ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-042	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-043	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-044	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-045	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-046	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	Sud-ouest
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-047	75A	Séquence des sols naturels observée dans la sous-opération 75A	Est
9 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-048	75A	Séquence des sols naturels observée dans la sous-opération 75A	Est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-049	75A600	Vue d'ensemble du vestige 75A600 et de la portion est de la paroi sud de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-050	75A400	Portion de la paroi nord de la sous-opération 75A observée sous le vestige 75A400	Nord-nord-est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-051	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-052	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Sud
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-053	75A400	Portion de la paroi nord de la sous-opération 75A observée sur le vestige 75A400	Nord-nord-ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-054	75A400	Portion de la paroi nord de la sous-opération 75A observée sur le vestige 75A400	Nord-nord-ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-055	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Sud
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-056	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Sud-sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-057	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-058	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Sud
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-059	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-060	75A	Portion supérieure de la stratigraphie observée sous un vestige en béton associé à l'ancien garage	Sud-sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-061	75A	Stratigraphie observée sous un vestige en béton associé à l'ancien garage	Sud-sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-062	75A	Portion inférieure de la stratigraphie observée sous un vestige en béton associé à l'ancien garage	Sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-063	75A	Portion inférieure de la stratigraphie observée sous un vestige en béton associé à l'ancien garage	Sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-064	75A	Portion ouest de la stratigraphie nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-065	75A	Portion ouest de la stratigraphie nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-066	75A	Portion centrale de la paroi sud de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-067	75A400	Détail du vestige 75A400	Sud
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-068	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-069	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-070	75A400	Détail du vestige 75A400	Sud
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-071	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-072	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-073	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-074	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-075	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-076	75A400	Détail du vestige 75A400	Nord
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-077	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-078	75A400	Détail du vestige 75A400	Nord
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-079	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-080	75A400	Détail du vestige 75A400	Ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-081	75A	Portion centrale de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
10 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-082	75A	Portion centrale de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
14 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-083	75A300	Vue d'ensemble du vestige 75A300	Sud
14 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-084	75A300	Vue d'ensemble du vestige 75A300	Sud
14 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-085	75A300	Vue d'ensemble du vestige 75A300	Nord
14 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-086	75A300	Vue d'ensemble du vestige 75A300	Nord
14 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-087	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
14 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-088	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
14 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-089	75A300	Détail du vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-090	75A300	Détail du vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-091	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-092	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-093	75A300	Détail du vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-094	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-095	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-096	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-097	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-098	75A300	Détail du vestige 75A300	Sud
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-099	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-100	75A300	Détail du vestige 75A300	Est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-101	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-102	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-103	75A300	Vue d'ensemble du vestige 75A300	Sud
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-104	75A300	Vue d'ensemble du vestige 75A300	Sud
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-105	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-106	75A300	Détail du couvercle de bois du vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-107	75A300	Paroi stratigraphique nord observée sur le vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-108	75A300	Détail du couvercle de bois du vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-109	75A300	Détail du couvercle de bois du vestige 75A300	Sud
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-110	75A	Portion de la paroi stratigraphique nord observée à l'est du vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-111	75A	Portion de la paroi stratigraphique nord observée à l'est du vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-112	75A300	Paroi stratigraphique observée sur le vestige 75A300	Nord
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-113	75A300	Paroi stratigraphique observée à l'ouest du vestige 75A300	Sud
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-114	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-115	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-116	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-117	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-118	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-119	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-120	75A300	Détail du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-121	75A300	Détail du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-122	75A300	Détail du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-123	75A300	Détail du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-124	75A300	Détail du vestige 75A300	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-125	75A300	Détail du vestige 75A300	Est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-126	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-127	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-128	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-129	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-130	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-131	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-132	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-133	75A300	Détail du vestige 75A300	Ouest
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-134	75A300	Détail du vestige 75A300	En plongée
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-135	75A500	Pièce de bois associée au vestige 75A500	En plongée
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-136	75A500	Pièce de bois associée au vestige 75A500	Est
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-137	75A500	Pièce de bois associée au vestige 75A500	En plongée
15 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-138	75A500	Pièce de bois associée au vestige 75A500	En plongée
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-139	75A300	Détail de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-140	75A300	Détail de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-141	75A300	Détail de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-142	75A300	Détail de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-143	75A300	Détail de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-144	75A300	Détail de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-145	75A300	Détail de l'intérieur du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-146	75A300	Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-147	75A300	Vue de l'intérieur du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-148	75A300	Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-149	75A300	Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-150	75A300	Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300	Sud

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-151	75A300	Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-152	75A300	Vue du parement intérieur du jambage est du vestige 75A300	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-153	75A300	Vue du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-154	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-155	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-156	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-157	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-158	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-159	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-160	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-161	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-162	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-163	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-164	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-165	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-166	75A300	Détail du sol accumulé à l'intérieur du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-167	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-168	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-169	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-170	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-171	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-172	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-173	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-174	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-175	75A300	Vue des jambages du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Sud

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-176	75A300	Vue des jambages du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-177	75A300	Vue des jambages du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	En plongée (O)
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-178	75A300	Vue du jambage est du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-179	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-180	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-181	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-182	75A300	Vue du jambage ouest du vestige 75A300 après l'enlèvement partiel du couvercle	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-183	75A300	Extrémité nord du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-184	75A300	Extrémité nord du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-185	75A300	Extrémité nord du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-186	75A300	Extrémité nord du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-187	75A300	Extrémité nord du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-188	75A300	Extrémité nord du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-189	75A300	Extrémité nord du vestige 75A300	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-190	75A	Séquence de sols naturels observés dans la portion centrale de la sous-opération 75A	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-191	75A	Séquence de sols naturels observés dans la portion centrale de la sous-opération 75A	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-192	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Sud-ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-193	75A600	Vue d'ensemble du vestige 75A600	Sud-est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-194	75A	Vue d'ensemble de la sous-opération 75A en cours de remblaiement	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-195	75A600	Vue d'ensemble du vestige 75A600	Sud-sud-est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-196	75A600	Vue d'ensemble du vestige 75A600	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-197	75A	Vue de la portion centrale de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Nord
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-198	75A100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-199	75A100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-200	75A100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Sud

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
16 octobre 2104	CeEt-30-2014-75A-201	75A100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Est
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-202	75A100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-203	75A100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-204	75A100	Vue des pièces de bois localisées du côté ouest du vestige 75A100	Sud
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-205	75A100	Détail d'une pièce de bois localisée du côté ouest du vestige 75A100	En plongée
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-206	75A100	Détail d'une pièce de bois localisée du côté ouest du vestige 75A100	En plongée
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-207	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-208	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-209	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord-nord-ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-210	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Ouest
16 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-211	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-212	75A	Paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-213	75A	Paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-214	75A	Détail de la portion inférieure de la paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-215	75A	Détail de la portion inférieure de la paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-216	75A	Paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-217	75A	Détail de la portion centrale de la paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-218	75A	Paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-219	75A	Détail de la portion inférieure de la paroi ouest de la sous-opération 75A	Ouest-sud-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-220	75A	Vue de la portion nord-est de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-221	75A	Vue de la portion nord-est de la sous-opération 75A en cours d'excavation	Nord-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-222	75A	Portion est de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-223	75A	Partie supérieure de la portion est de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-224	75A	Portion est de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-225	75A	Portion est de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-226	75A	Portion est de la paroi nord de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-227	75A 100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A 100	Nord-nord-ouest
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-228	75A 100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A 100	Nord-est
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-229	75A 100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A 100	Nord-est
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-230	75A 100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A 100	Nord-est
20 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-231	75A 100	Débris de bois observés du côté est de l'extrémité nord du vestige 75A 100	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-232	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-233	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-234	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-235	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Nord-nord-ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-236	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-237	75A 600	Parement nord du vestige 75A 600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-238	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-239	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-240	75A 600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté ouest du vestige 75A 600	Est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-241	75A 600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté ouest du vestige 75A 600	Est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-242	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-243	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-244	75A 600	Vue d'ensemble du vestige 75A 600	Nord-nord-ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-245	75A 600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté sud du vestige 75A 600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-246	75A 600	Parement est du vestige 75A 600 partiellement démantelé	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-247	75A 600	Parement est du vestige 75A 600 partiellement démantelé	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-248	75A 600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté ouest du vestige 75A 600	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-249	75A 600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté sud du vestige 75A 600	Sud
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-250	75A 600	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A 600	Sud-sud-est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-251	75A600	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-252	75A500	Pièces de bois mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Nord-nord-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-253	75A600	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-254	75A600	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A600	Sud-sud-est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-255	75A100	Remblai observé à l'est du vestige 75A100	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-256	75A100	Remblai observé à l'est du vestige 75A100	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-257	75A100	Remblai observé à l'est du vestige 75A100	Est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-258	75A100	Remblai observé à l'est du vestige 75A100	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-259	75A100	Remblai observé à l'est du vestige 75A100	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-260	75A100	Remblai observé à l'est du vestige 75A100	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-261	75A100	Remblai observé à l'est du vestige 75A100	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-262	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-263	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-264	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-265	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-266	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-267	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-268	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-269	75A500e	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500e	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-270	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-271	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-272	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	En plongée
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-273	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Sud
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-274	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Est
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-275	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-276	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-277	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-278	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-279	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-280	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-281	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-282	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-283	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100 avant leur dégagement	Nord
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-284	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest des pieux 75A200	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-285	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest des pieux 75A200	Ouest
21 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-286	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest des pieux 75A200	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-287	75A200	Détail de la base d'un pieu mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-288	75A200	Détail de la base d'un des pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-289	75A200	Trace de collet observé sur un des pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-290	75A200	Trace de collet observé sur un des pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-291	75A200	Sommet d'un des pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-292	75A200	Sommet d'un des pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-293	75A	Paroi stratigraphique observée au-dessus de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-294	75A	Paroi stratigraphique observée au-dessus de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-295	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-296	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-297	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Nord
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-298	75A	Portion est de la sous-opération 75A	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-299	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-300	75A	Détail de la partie inférieure de la paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-301	75A	Paroi stratigraphique observée au-dessus de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-302	75A	Paroi stratigraphique observée au-dessus et à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-303	75A	Paroi stratigraphique observée au-dessus de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-304	75A	Paroi stratigraphique observée au-dessus de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-305	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-306	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-307	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest des pieux 75A200	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-308	75A	Paroi stratigraphique observée à l'ouest des pieux 75A200	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-309	75A600	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A600	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-310	75A600	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 75A600	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-311	75A600	Paroi stratigraphique observée sous et à l'ouest du vestige 75A600	Sud-sud-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-312	75A600	Paroi stratigraphique observée à l'ouest du vestige 75A600	Sud-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-313	75A600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté ouest du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-314	75A600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté ouest du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-315	75A600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-316	75A600	Paroi stratigraphique observée au-dessus du côté sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-317	75A100	Sol naturel observé sous le vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-318	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-319	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-320	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-321	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-322	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-323	75A100	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-324	75A100	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Sud-sud-est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-325	75A100	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord du vestige 75A100	En plongée

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-326	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-327	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-328	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-329	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-330	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-331	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-332	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-333	75A100	Sommet de la portion nord du vestige 75A100	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-334	75A100	Sommet de la portion centrale du vestige 75A100	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-335	75A100	Sommet de la portion centrale du vestige 75A100	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-336	75A100	Sommet de la portion sud du vestige 75A100	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-337	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Nord
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-338	75A100	Vue en coupe de l'extrémité nord de la portion sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-339	75A100	Vue en coupe de l'extrémité nord de la portion sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-340	75A100	Vue en coupe de l'extrémité nord de la portion sud du vestige 75A100	Sud
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-341	75A100	Sommet de la portion centrale du vestige 75A100	Nord
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-342	75A100	Sommet du vestige 75A100	Nord
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-343	75A100	Sommet du vestige 75A100	Nord
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-344	75A100	Sommet du vestige 75A100	Nord
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-345	75A100	Sommet du vestige 75A100	Nord
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-346	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Nord-ouest
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-347	75A100	Parement ouest du vestige 75A100	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-348	75A100	Parement ouest du vestige 75A100	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-349	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Est
22 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-350	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest de l'extrémité sud du vestige 75A100	Nord

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-351	75A	Portion centrale de la paroi stratigraphique ouest de la sous-opération 75A	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-352	75A	Portion centrale de la paroi stratigraphique ouest de la sous-opération 75A	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-353	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-354	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-355	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-356	75A100	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-357	75A100	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-358	75A100	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-359	75A	Paroi stratigraphique ouest de la sous-opération 75A	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-360	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-361	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-362	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-363	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Sud
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-364	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Sud
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-365	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-366	75A100	Portion sud du vestige 75A100	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-367	75A100	Portion sud du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-368	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-369	75A100	Vue du parement est du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-370	75A100	Débris de bois mis au jour à l'est de l'extrémité nord du vestige 75A100	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-371	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-372	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-373	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-374	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-375	75A200	Pieux mis au jour à l'ouest du vestige 75A100	Nord

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-376	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-377	75A100	Vue d'ensemble du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-378	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-379	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-380	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-381	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-382	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-383	75A100	Portion sud du vestige 75A100	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-384	75A100	Portion sud du vestige 75A100	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-385	75A200e	Détail de l'encoche visible à la base du pieu 75A200e	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-386	75A200e	Détail de l'encoche visible à la base du pieu 75A200e	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-387	75A200d	Vue d'ensemble du pieu 75A200d	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-388	75A200d	Vue d'ensemble du pieu 75A200d	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-389	75A200d	Vue d'ensemble du pieu 75A200d	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-390	75A200	Vue d'ensemble des pieux dégagés à l'ouest du vestige 75A100	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-391	75A200e	Vue d'ensemble du pieu 75A200e	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-392	75A200	Vue d'ensemble des pieux dégagés à l'ouest du vestige 75A100	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-393	75A500	Séquence des sols naturels observée sous les pièces de bois mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-394	75A500a	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500a	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-395	75A500a	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500a	Sud-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-396	75A500a	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500a	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-397	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-398	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-399	75A500a	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500a	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-400	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	Sud-sud-est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-401	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-402	75A500c et d	Vue d'ensemble des pièces de bois 75A500c et d	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-403	75A500c et d	Vue d'ensemble des pièces de bois 75A500c et d	Nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-404	75A500c	Détail de la pièce de bois 75A500c	Nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-405	75A500c	Détail de la pièce de bois 75A500c	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-406	75A500c et d	Vue d'ensemble des pièces de bois 75A500c et d	Nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-407	75A500c et d	Vue d'ensemble des pièces de bois 75A500c et d	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-408	75A500c et d	Extrémité des pièces de bois 75A500c et d	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-409	75A500	Équipe au travail	Sud-sud-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-410	75A100	Vue du vestige 75A100 après le démantèlement de la partie nord de sa portion sud	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-411	75A100	Vue du vestige 75A100 après le démantèlement de la partie nord de sa portion sud	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-412	75A100	Vue du vestige 75A100 après le démantèlement de la partie nord de sa portion sud	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-413	75A100	Vue du vestige 75A100 après le démantèlement de la partie nord de sa portion sud	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-414	75A100	Vue du vestige 75A100 après le démantèlement de la partie nord de sa portion sud	Sud
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-415	75A500	Vue d'ensemble du vestige 75A500	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-416	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-417	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-418	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-419	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-420	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-421	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-422	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-423	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-424	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500a mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-425	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500a mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-426	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-427	75A500	Séquence des sols naturels observée sous la pièce de bois 75A500b mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-428	75A500	Paroi stratigraphique observée sur les pièces de bois 75A500c et d	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-429	75A500	Paroi stratigraphique observée sur les pièces de bois 75A500c et d	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-430	75A500	Paroi stratigraphique observée sur les pièces de bois 75A500c et d	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-431	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Sud-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-432	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Sud-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-433	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-434	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-435	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-436	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-437	75A500b	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500b	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-438	75A500b	Détail de l'encoche visible sur la pièce de bois 75A500b	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-439	75A500e	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500e	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-440	75A500e	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500e	Sud
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-441	75A500e	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500e	Nord-nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-442	75A500e	Vue d'ensemble de la pièce de bois 75A500e	Nord-nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-443	75A500	Paroi stratigraphique observée sur les pièces de bois 75A500c et d mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-444	75A500	Paroi stratigraphique observée sur les pièces de bois 75A500c et d mises au jour dans la portion est de la sous-opération 75A	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-445	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	Nord-nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-446	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-447	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	Sud-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-448	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-449	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-450	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	Sud-sud-est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-451	75A500	Pièce de bois	Sud
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-452	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-453	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-454	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Sud-sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-455	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-456	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Sud-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-457	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-458	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-459	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-460	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-461	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord-nord-ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-462	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-463	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-464	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-465	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-466	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-467	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-468	75A500e	Pièce de bois 75A500e	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-469	75A500a	Pièce de bois 75A500a	Ouest
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-470	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Sud
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-471	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-472	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-473	75A500	Vue d'ensemble des pièces de bois	Nord-est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-474	75A500b	Pièce de bois 75A500b	Est
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-475	75A500b	Pièce de bois 75A500b	Est

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-476	75A500	Pièces de bois	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-477	75A500	Pièces de bois	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-478	75A500	Pièces de bois	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-479	75A	Portion est de la sous-opération 75A à la suite de l'enlèvement du vestige 75A500	Nord
23 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-480	75A	Portion est de la sous-opération 75A à la suite de l'enlèvement du vestige 75A500	Est
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-481	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Sud-sud-est
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-482	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Sud-sud-est
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-483	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Est
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-484	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-485	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-486	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Nord-nord-ouest
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-487	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Sud-sud-est
24 octobre 2014	CeEt-30-2014-75A-488	75A100	Portion nord du vestige 75A100	Sud-sud-est
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-489	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-490	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-491	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-492	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-493	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-494	75A300	Extrémité d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-495	75A300	Extrémité d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-496	75A	Pièce de bois mise au jour dans la sous-opération 75A	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-497	75A	Pièce de bois mise au jour dans la sous-opération 75A	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-498	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A-499	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A500	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A501	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A502	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A503	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A504	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A505	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A506	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A507	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A508	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A509	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A510	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A511	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A512	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A513	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A514	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A515	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A516	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A517	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A518	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A519	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A520	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A521	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A522	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A523	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A524	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A525	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A526	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A527	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A528	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A529	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A530	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A531	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A532	75A300	Pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A533	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A534	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A535	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A536	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A537	75A500c	Pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A538	75A500c	Pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A539	75A500c	Détail de la pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A540	75A500c	Pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A541	75A500c	Pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A542	75A500c	Détail de la pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A543	75A500c	Pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A544	75A500c	Détail de la pièce de bois 75A500c	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A545	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A546	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A547	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A548	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A549	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A550	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A551	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A552	75A500d	Pièce de bois 75A500d	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A553	75A500d	Pièce de bois 75A500d	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A554	75A500c et d	Pièces de bois 75A500c et d	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A555	75A500c et d	Pièces de bois 75A500c et d	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A556	75A500c et d	Pièces de bois 75A500c et d	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A557	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A558	75A500	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A559	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A560	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
23 avril 2015	CeEt-30-2014-75A561	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A562	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A563	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A564	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A565	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A566	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A567	75A300	Pièces de bois associées au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A568	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A569	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A570	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A571	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A572	75A300	Détail d'une pièce de bois associée au vestige 75A300	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A573	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A574	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A575	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A576	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A577	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A578	75A500e	Pièce de bois 75A500e	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A579	75A500e	Détail de la pièce de bois 75A500e	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A580	75A500e	Pièce de bois 75A500e	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A581	75A500e	Pièce de bois 75A500e	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A582	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A583	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A584	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A585	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A586	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A587	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A588	75A	Détail d'une pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A589	75A	Pièce de bois mise au jour dans le niveau organique reposant sur le sol naturel	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A590	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A591	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A592	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A593	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A594	75A500a	Détail de la pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A595	75A500a	Pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A596	75A500a	Pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A597	75A500a	Pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A598	75A500a	Pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A599	75A500a	Pièce de bois 75A500a	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A600	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée

RURALYS

Date	Cliché	Secteur	Description	Orientation
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A601	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A602	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A603	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A604	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A605	75A500b	Détail de la pièce de bois 75A500b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A606	75A500b	Détail de la pièce de bois 75A500b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A607	75A500b	Détail de la pièce de bois 75A500b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A608	75A500b	Détail de la pièce de bois 75A500b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A609	75A500b	Détail de la pièce de bois 75A500b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A610	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A611	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A612	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A613	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A614	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A615	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A616	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A617	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A618	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée
30 avril 2015	CeEt-30-2014-75A619	75A500a et b	Pièces de bois 75A500a et b	En plongée

RURALYS

ANNEXE 2 :

**INVENTAIRE DES ARTEFACTS / SITE DE L'ÎLOT DES PALAIS (CeEt-30) /
OPÉRATION 75**

Code Borden	Lot	Code matériau	Matériau	Nb. Art.	Objet	Description	Commentaires
CeEt-30	75A4/Dégagement 75A400	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	1	Assiette creuse	Tesson de rebord avec décor de type <i>blue Willow</i>	
CeEt-30	75A4/Dégagement 75A400	M1.4.2.1	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glacuré au sel	1	Assiette creuse	Tesson de rebord	
CeEt-30	75A4/Dégagement 75A400	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	Bouteille	Fragment de bouteille carrée de couleur verte	
CeEt-30	75A4/Dégagement 75A400	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	Bouteille	Bouteille de vin complète avec goulot à lèvres droite à rebord en biseau et bague droite et cul dont le profil est en forme de cloche; de couleur verte	
CeEt-30	75A4/Dégagement 75A400	M3.4.2	Fer laminé	2	Clou	Complets; longueur de 15,5 cm	
CeEt-30	75A6	E1.1	Mollusque	2	Coquille		Non conservées
CeEt-30	75A6	E1.3.1.5	Mammifère	2	Ossement	Os de boucherie	Non conservés
CeEt-30	75A6	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	Brique	Fragment de brique française de couleur orange rougeâtre	Non conservé
CeEt-30	75A6	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	2	Tuile?	Fragments avec traces de combustion; 1,3 cm d'épaisseur	
CeEt-30	75A6	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson sans décor avec émail bleuté	
CeEt-30	75A6	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson sans décor avec émail plus ou moins blanc	
CeEt-30	75A6	M1.3.2.5	Grès cérame grossier rhénan gris glacuré au sel	1	Indéterminé	Tesson avec décor incisé rehaussé de bleu représentant un motif floral	
CeEt-30	75A6	M2.2	Verre teinté vert	1	Vitre		
CeEt-30	75A6	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	Bouteille	Tesson de cul avec patine en verre de type "français"	
CeEt-30	75A6	M3.4	Métal ferreux	1	Indéterminé	Bande de 8,5 cm de longueur sur 1 cm de largeur avec une perforation de 1 mm de diamètre	
CeEt-30	75A8	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson avec émail bleuté	
CeEt-30	75A8	M1.2.1.1	Faïence blanche française	4	Indéterminé	Tessons sans décor avec émail plus ou moins blanc	
CeEt-30	75A8	M1.2.1.1	Faïence blanche française	2	Assiette creuse?	Tessons de rebord avec bande ondulée de couleur bleue près du rebord	
CeEt-30	75A8	M2.2.1	Verre teinté bleu-vert français	1	Indéterminé		
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A100	E1.3.1.5	Mammifère	1	Ossement		
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A100	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	1	Tuile	Fragment	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A100	M1.2.1.1	Faïence blanche française	3	Indéterminé	Tessons sans décor avec émail plus ou moins blanc	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A100	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson sans décor avec émail bleuté	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A100	M1.2.2.6	Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	1	Indéterminé	Tesson de rebord sans décor	

Code Borden	Lot	Code matériau	Matériau	Nb. Art.	Objet	Description	Commentaires
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	E1.3.1.5	Mammifère	12	Ossement	Os de boucherie	Non conservés
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée façon locale	1	Contenant		
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de France	2	Bol?	Tessons avec glaçure de couleur vert foncé	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Bol?	Tesson avec décor extérieur indéterminé en camaïeu bleu et à l'intérieur: deux minces lignes bleues; émail endommagé	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson de rebord avec décor Bérain dans le style de Moustiers	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M1.2.2.11	Terre cuite fine rouge vernissée de type Rockingham	2	Assiette creuse?	Tessons de rebord	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M2.2	Verre teinté vert	1	Bouteille	Goulot avec lèvre à large rebord	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	Isolateur électrique	Fragment d'isolateur électrique de couleur vert clair	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M2.3.2	Verre coloré transparent	3	Bouteille	Tessons avec patine et cul de profil sphérique en verre de type "français"	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	Bouteille	Cul de profil sphérique en verre de type "britannique ou anglo-américain"	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M3.3	Métal cuivreux	1	Boucle de chaussure	De forme rectangulaire mesurant 5,5 cm de longueur sur 4,5 cm de largeur et environ 0,2 cm d'épaisseur	
CeEt-30	75A8/Dégagement extrémité sud 75A100	M3.4.2	Fer laminé	7	Clou	Longueur variant de 9,5 à 15 cm	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	E1.3.1.5	Mammifère	2	Ossement	Fragment de mâchoire	Non conservés
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de France	5	Plat creux	Tessons dont un de rebord	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	M1.2.1.1	Faïence blanche française	7	Indéterminé	Tessons sans décor	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	1	Indéterminé	Petit tesson de rebord avec motif moulé rehaussé de bleu	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	M2.2	Verre teinté	1	Indéterminé	Fragment de col? de couleur verte	
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	M2.2	Verre teinté	2	Vitre	Fragments de couleur verte	Non conservés
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	M3.4	Métal ferreux	2	Indéterminé	Concrétions	Non conservées
CeEt-30	75A8/Dégagement 75A600	M3.4.1	Fer forgé	3	Clous	Longueur de 4,5 cm à 11 cm; incomplets	
CeEt-30	75A10	E1.3.1.5	Mammifère	1	Ossement	Fragment de côte	Non conservé

Code Borden	Lot	Code matériau	Matériau	Nb. Art.	Objet	Description	Commentaires
CeEt-30	75A99	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée façon locale	1	Contenant	Tesson de fond (bol?)	
CeEt-30	75A99	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de France	3	Indéterminé	Tessons avec glaçure de couleur vert foncé	
CeEt-30	75A99	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	1	Tuile	Incomplète; de forme soit hexagonale ou octogonale dont les côtés mesurent 12 cm et 3,5 cm d'épaisseur	
CeEt-30	75A99	M1.2.1.1	Faïence blanche française	4	Indéterminé	Tessons avec décor (bandes) de couleur bleue	
CeEt-30	75A99	M1.2.1.1	Faïence blanche française	2	Indéterminé	Tessons sans décor; émail plus ou moins blanc	
CeEt-30	75A99	M1.2.1.1	Faïence blanche française	4	Indéterminé	Tessons sans décor; émail bleuté	
CeEt-30	75A99	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson avec émail bleuté et décor floral de couleur bleue dans le style de Rouen	
CeEt-30	75A99	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Assiette creuse	Tesson de rebord avec mince bande brune et bande ondulée bleue	
CeEt-30	75A99	M1.4.2.1	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	3	Indéterminé		
CeEt-30	75A99	M1.5	Porcelaine commune utilitaire	1	Isolateur électrique	Isolateur circulaire mesurant 4 cm de diamètre sur 3 cm de hauteur	
CeEt-30	75A99	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	Bouteille	Tesson avec patine en verre de type "français"	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'ouest de 75A100 et au sud de 75A200	E1.1	Mollusque	2	Coquille		Non conservées
CeEt-30	75A99/Secteur à l'ouest de 75A100 et au sud de 75A200	E1.3.1.5	Mammifère	3	Ossement	Fragments de côtes	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'ouest de 75A100 et au sud de 75A200	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	Brique	Brique française mesurant 17 cm sur 11 cm sur 3,5 cm	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'ouest de 75A100 et au sud de 75A200	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	2	Assiette creuse?	Tessons de rebord recollent ensemble; sans décor	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'ouest de 75A100 et au sud de 75A200	M3.4.1	Fer forgé	2	Clou	Dont un complet de 7,5 cm de longueur	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'ouest de 75A100 et au sud de 75A200	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	1	Contenant	Tesson avec traînées d'engobe jaune	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A200	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	1	Contenant	Tesson avec décor de traînées d'engobe blanc jaunâtre	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A200	M4.1.1.2	Ardoise	1	Indéterminé	Fragment avec perforation incomplète de 1,5 mm de diamètre	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson avec décor végétal? en camaïeu bleu	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M1.2.4.1	Terre cuite fine argileuse blanche non vernissée	1	Pipe-fourneau	Fragment de fourneau	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M1.6.1	Porcelaine fine européenne à pâte dure	1	Bol?	Tesson de fond avec décor fait de minces lignes bleues	

Code Borden	Lot	Code matériau	Matériau	Nb. Art.	Objet	Description	Commentaires
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M1.6.1	Porcelaine fine européenne à pâte dure	1	Bol?	Tesson de fond avec décor fait de minces lignes bleues	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M2.2	Verre teinté vert	1	Bouteille	Fragment de cul plat; 4,5 cm de côté	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M2.2	Verre teinté vert	1	Bouteille?	Fragment	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M2.2.1	Verre teinté bleu-vert français	1	Indéterminé		
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M2.3.2	Verre coloré transparent	5	Bouteille	Tessons avec patine dont deux goulots avec bague en boudin en verre de type "français"	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	Bouteille carré	Fragment de cul plat en verre de type "britannique ou anglo-américain"; 3,9 cm de côté	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A300	M5.2.4	Liège	1	Bouchon	Petit bouchon de liège complet; diamètre de 1,3 à 1,9 cm et hauteur de 2,5 cm	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	E1.3.1.5	Mammifère	6	Ossement	Os de boucherie	Non conservés
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	Indéterminé		
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de France	1	Indéterminé	Tesson avec glaçure vert brunâtre	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M1.2.1.1	Faïence blanche française	2	Indéterminé	Tessons avec décor végétal en camaïeu bleu	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M1.2.2.9	Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type <i>white granite</i>	1	Indéterminé		
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M2.2	Verre teinté vert	1	Vitre	Fragment	Non conservé
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M3.4	Métal ferreux	1	Indéterminé	Fragment de plaque métallique	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M3.4.1	Fer forgé	2	Clou	Incomplets; longueur variant de 6,5 à 9,5 cm	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M3.4.2	Fer laminé	2	Clou	Longueur variant de 14,5 et 15,5 cm	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M3.4.3	Fer tréfilé	2	Clou	Longueur variant de 6,2 à 11 cm	Non conservés
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M3.4.3	Fer tréfilé	1	Tige	Longueur de 12 cm et diamètre de 2 mm	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M3.4.3	Fer tréfilé	1	Indéterminé	Tige de 24,5 cm de longueur et de 8 mm de diamètre; extrémité pointue	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M5.2.1	Bois	1	Couvercle de tonneau	Couvercle circulaire de tonneau mesurant 25 cm de diamètre sur une épaisseur de 9 mm; en deux parties; présence de trois petits clous tréfilés sur le côté	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A400	M4.1.1.2	Ardoise	2	Bardeau	Deux fragments d'une épaisseur de 4 mm	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de France	2	Tuile	Fragments de tuile dont l'épaisseur varie de 2,6 à 3,2 cm	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de France	1	Contenant	Tesson de rebord; glaçure verte	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de France	1	Contenant	Tesson de fond; glaçure vert brunâtre tacheté vert foncé	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.2.1.1	Faïence blanche française	2	Indéterminé	Tessons dont un avec décor bleu	

Code Borden	Lot	Code matériau	Matériau	Nb. Art.	Objet	Description	Commentaires
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Assiette?	Tesson de fond avec décor géométrique bleu (cercles concentriques)	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.2.2.7	Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i>	1	Assiette creuse	Tesson de rebord avec décor de type <i>blue Willow</i>	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.3.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol	1	Bouteille	Tesson de fond	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M1.3.2.5	Grès cérame grossier rhénan gris glaçuré au sel	1	Indéterminé	Tesson	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M3.3	Métal cuivreux	1	Boucle de chaussure	De forme rectangulaire aux coins arrondis mesurant 6 cm de longueur sur 5 cm de largeur et 0,5 cm d'épaisseur	
CeEt-30	75A99/Dégagement 75A600	M5.1.7	Os	1	Retaille	Fragment de retaille de boutons de 1,5 cm de diamètre	
CeEt-30	75A99/Secteur au nord de 75A600	M1.1.2.2.	Terre cuite commune vernissée de l'Italie du nord	1	Indéterminé		
CeEt-30	75A99/Secteur au nord de 75A600	M1.2.1.1	Faïence blanche française	4	Indéterminé	Tessons sans décor; émail bleuté	
CeEt-30	75A99/Secteur au nord de 75A600	M1.2.1.1	Faïence blanche française	2	Indéterminé	Tessons sans décor; émail plus ou moins blanc	
CeEt-30	75A99/Secteur au nord de 75A600	M1.2.1.1	Faïence blanche française	3	Indéterminé	Tessons dont un de rebord avec décor peint représentant des lignes et des formes géométriques bleues (style de Moustiers?)	
CeEt-30	75A99/Secteur au nord de 75A600	M1.4.2.1	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	5	Assiette creuse?	Tessons dont trois de rebord avec décor moulé présentant des motifs de vannerie	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'est de 75A600	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	Tuile?	Fragment d'une épaisseur de 1,3 cm; pâte orangé clair	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'est de 75A600	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	1	Tuile	Fragment d'une épaisseur d'au moins 2,7 cm	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'est de 75A600	M1.4.2.1	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	2	Contenant	Tessons de corps	
CeEt-30	75A99/Secteur à l'est de 75A600	M3.4.1	Métal ferreux	2	Indéterminé	Minces fragments de plaque (?)	Non conservés
CeEt-30	75A99/Secteur à l'est de 75A600	M3.4.1	Fer forgé	1	Clou?	Incomplet; longueur de 8,1 cm	
CeEt-30	75A300/Intérieur	E1.1	Mollusque	2	Coquille	Coquilles d'huître	Non conservées
CeEt-30	75A300/Intérieur	E1.3.1.5	Mammifère	17	Ossement	Os de boucherie dont 4 blanchis	Non conservés
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée façon locale	4	Contenant	Tessons avec glaçure de couleur brun roux	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée façon locale	2	Contenant	Tessons avec glaçure de couleur brun jaunâtre	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tesson sans décor	

Code Borden	Lot	Code matériau	Matériau	Nb. Art.	Objet	Description	Commentaires
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.2.2.6	Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i>	9	Indéterminé	Tessons sans décor	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.2.4.1	Terre cuite fine argileuse blanche non vernissée	1	Pipe-fourneau	Fragment de fourneau	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.4.2.1	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	2	Indéterminé	Tessons avec motif moulé de perles	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.4.2.1	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	2	Indéterminé	Tessons sans décor	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M1.4.2.1	Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel	1	Indéterminé	Tesson avec motif moulé de vannerie	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M2.2	Verre teinté vert	3	Vitre		
CeEt-30	75A300/Intérieur	M2.2.1	Verre teinté bleu-vert français	1	Indéterminé	Fragment de verre altéré par la chaleur	
CeEt-30	75A300/Intérieur	M5.5.2	Cuir	10	Indéterminé	Fragments de cuir	Non conservés
CeEt-30	75A400	M3.4.2	Fer laminé	3	Clou	Longueur moyenne de 15,5 cm; en association directement avec le plancher	
CeEt-30	75A400/Copeaux de bois	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	Brique	Fragment de couleur orangé	Non conservé
CeEt-30	75A400/Copeaux de bois	M1.2.1.1	Faïence blanche française	1	Indéterminé	Tessons avec émail plus ou moins blanc dont un avec décor fragmentaire de cercles concentriques bleus?	
CeEt-30	75A400/Copeaux de bois	M1.6.1	Porcelaine fine européenne à pâte dure	1	Indéterminé	Tesson avec décor fait de deux minces lignes dorées avec points bruns	
CeEt-30	75A400/Copeaux de bois	M2.2.2	Verre teinté "de fougère"	1	Bouteille?		
CeEt-30	75A400/Copeaux de bois	M2.3.1	Verre coloré opaque	1	Indéterminé	Tesson de couleur blanche	
CeEt-30	75A400/Copeaux de bois	M1.2.4.1	Terre cuite fine argileuse blanche non vernissée	1	Pipe-fourneau	Founeau omé d'un décor végétal	
CeEt-30	75A400/Copeaux de bois	M3.4	Métal ferreux	1	Penture		
CeEt-30	75A400/Démantèlement	E1.1	Mollusque	2	Coquille	Coquilles d'huître	Non conservées
CeEt-30	75A400/Démantèlement	M3.4	Métal ferreux	1	Indéterminé	Fragment de bande métallique	
CeEt-30	75A400/Démantèlement	M3.4.1	Fer forgé	2	Clou	Longueur de 7 à 10 cm	
CeEt-30	75A400/Démantèlement	M3.4.2	Fer laminé	2	Clou	Longueur de 14,5 à 15,2 cm	
CeEt-30	75A400/Démantèlement	M3.4.3	Fer tréfilé	2	Clou	Longueur de 6 à 24,6 cm	
CeEt-30	75A400/Démantèlement	M3.4.3	Fer tréfilé	1	Tige	Longueur de 12 cm et diamètre de 2 mm	